

# CANOË-KAYAK INFORMATION

La lettre d'information de la Fédération Française de Canoë-Kayak

Mars 2018 - n° 130

**SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 2017  
INSEP - LE 7 AVRIL 2018**



# CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CANOË-KAYAK **COURSE EN LIGNE** ELITE

SÉLECTIONS **EQUIPE DE FRANCE**  
COURSE EN LIGNE - PARACANOË

**05 AU 08 MAI 2018**  
ILE DE LOISIRS VAIRES - TORCY

[WWW.FFCK.ORG](http://WWW.FFCK.ORG)



# ORDRE DU JOUR

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2017 SAMEDI 7 AVRIL 2018

INSEP - 11 avenue du Tremblay - 75012 PARIS

8h30 à 9h30 Accueil des participants

9h30 Ouverture de l'Assemblée Générale 2017

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2016
- Rapport moral du Président Fédéral
- Rapport du Président du Conseil Fédéral
- Rapport du Directeur Technique National
- Rapport du Secrétaire Général
- Rapport du Trésorier et du Commissaire aux Comptes
- Présentation du budget prévisionnel 2018 et vote sur les budgets réalisés et prévisionnels, sur l'affectation du résultat en report à nouveau
- Remises des distinctions fédérales

12h30 Repas

14h00 Reprise de l'Assemblée Générale

- Modification des statuts
  - *Dénomination de la FFCK*
  - *Modification de l'objet*
- Modification du Règlement Intérieur
- Politique tarifaire 2019 et vote
- Présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes au Conseil Fédéral et au Conseil des Territoires et du Développement
- Autorisation d'emprunt siège fédéral - Vaires-sur-Marne
- Site internet et communication
- Mémento de la Monitrice et du Moniteur
- Réponses aux questions écrites et motions

17h00 Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2017

4	Jean ZOUNGRANA <i>Président de la FFCK</i>
9	Ludovic ROYÉ <i>Directeur Technique National</i>
14	Emmanuel GIRARD <i>Secrétaire Général</i>
17	Anne-Laure VIARD <i>Trésorière</i>
19	Dominique LE BELLOUR <i>Président du Conseil Fédéral</i>
20	Daniel BONIN <i>Course en Ligne Marathon Paracanoë</i>
21	Xavier JOURDAIN <i>Slalom</i>
23	Mathias GERARD <i>Descente</i>
25	Patrick FAUDOT <i>Dragon Boat</i>
27	Alexandre CONTE <i>Freestyle</i>
28	Frédéric ESCAFFRE <i>Kayak-Polo</i>
29	Jean COMBES <i>Ocean Racing / VA'A</i>
30	Thierry MOURAUD <i>Waveski-Surfing</i>
32	Vincent BLANCHET <i>Disciplinaire 1<sup>ère</sup> instance</i>
32	Samuel BONVALET <i>Enseignement / Formation</i>
36	Georges DANTIN <i>ENSID</i>
36	Jean-Louis LE ROUX <i>Jeunes</i>
37	Edwige BAKKAUS <i>Juges et Arbitres</i>
38	Alexandre LAMBERT <i>Loisirs</i>
39	René REQUENA <i>Lutte contre le Dopage</i>
40	Philippe GRIPPON Daniel KOEHLIN <i>Médical</i>
44	Gilbert PERES <i>Comité Pagaie Santé</i>

**Canoë-Kayak Information**  
Publication annuelle de la  
Fédération Française de Canoë-Kayak  
87 quai de la Marne  
94344 Joinville-le-Pont Cedex  
01 45 11 08 50 - ffck@ffck.org

N° ISSN : 02925397

**Directeur de la publication**  
Jean ZOUNGRANA - Président de la FFCK  
**Coordination, conception et mise en page**  
Virginie AUBAZAC

**Photos :** FFCK /

**Ont participé à ce numéro :** Jean ZOUNGRANA, Ludovic ROYÉ, Emmanuel GIRARD, Anne-Laure VIARD, Dominique LE BELLOUR, Daniel BONIN, Xavier JOURDAIN, Mathias GERARD, Patrick FAUDOT, Alexandre CONTE, Frédéric ESCAFFRE, Jean COMBES, Thierry MOURAUD, Vincent BLANCHET, Samuel BONVALET, Georges DANTIN, Jean-Louis LE ROUX, Edwige BAKKAUS, Alexandre LAMBERT, René REQUENA, Philippe GRIPPON, Daniel KOEHLIN, Gilbert PERES.

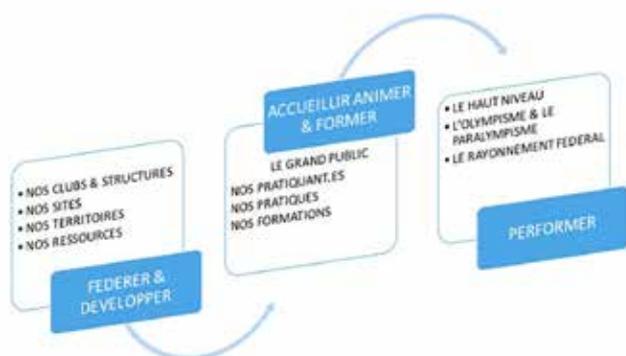


Jean ZOUNGRANA  
Président de la Fédération  
Française de Canoë-Kayak

Vous nous avez accordé votre confiance lors des élections du 10 décembre 2016 et je vous en remercie. Ce rapport moral constitue le premier rapport du mandat que vous m'avez donné. Cette première année a été l'occasion de définir et de commencer à mettre en œuvre le projet fédéral. Un projet ambitieux dont l'objectif est de permettre à notre fédération d'opérer les mutations qui lui permettront d'affronter avec succès les enjeux du XXI<sup>ème</sup> siècle auxquels elle doit faire face.

## LE PROJET FÉDÉRAL

Le premier chantier de ce mandat a consisté, à partir du programme de la candidature soumis à l'Assemblée Générale électorale, de restructurer nos orientations afin de les rendre plus synthétiques. Trois axes ont été retenus et validés par l'Assemblée Générale du 8 avril 2017 :



A l'issue de cette Assemblée Générale, des documents d'accompagnement ont été réalisés pour les comités régionaux et départementaux afin de faciliter leur travail de rédaction et d'assurer une bonne coordination entre le projet fédéral et les projets des CRCK et CDCK. La plupart des CRCK ont ainsi validé ou sont en cours de validation de leurs projets de développement.

## NOS STATUTS - NOTRE GOUVERNANCE NOTRE ORGANISATION FÉDÉRALE

Le chantier de la réforme de nos statuts et de notre gouvernance avait été initié par l'équipe précédente et n'avait pu être mené à son terme, faute d'un consensus quant à son contenu. Nous avons donc engagé un travail de fond pour les rénover afin de les rendre conformes à notre volonté d'une gouvernance partagée.

Pour cela plusieurs évolutions ont été proposées :

- La limitation du mandat du président à 2 mandats au plus.
- Un Conseil Fédéral dont le nombre a été réduit de 24 à 22 et dont le rôle de contrôle et de surveillance a été accru avec la suppression du droit de vote du Bureau Exécutif au sein du CF.

- Un Bureau Exécutif (BEX) élargi de 6 à 10 membres afin de mieux répartir la charge de travail. Le BEX s'est vu proposer une double organisation :

- a. Une **organisation instances**, avec la nomination de référents du BEX dans les différentes instances et commissions.
- b. Une **organisation projets** avec la répartition des responsabilités relatives aux différents projets fédéraux.

Une lettre de mission a été définie pour chaque membre du BEX et communiquée.

- La création d'une nouvelle instance, le **Conseil des Territoires et du Développement** qui regroupe les présidents de CRCK et une représentation des CDCK et des présidents de clubs. L'objectif recherché au travers de cette nouvelle instance est de mieux prendre en compte les territoires comme forces de propositions dans un contexte marqué par ailleurs par la fusion des régions, et de passer d'un modèle descendant à une vision plus collaborative et participative. Au sein de ce conseil, la création d'un collège de l'outremer permet d'aborder les problématiques spécifiques aux territoires ultramarins.
- Les commissions ont été maintenues dans leur mode de fonctionnement afin qu'elles puissent continuer à jouer pleinement leur rôle de forces de propositions. Ce rôle a été renforcé avec la demande qui leur a été faite d'élaborer leurs projets de développement. A cet effet, un outil d'aide à la rédaction a été réalisé à leur intention. De nouvelles commissions ont été créées afin de répondre aux orientations du projet fédéral : la **commission d'activités de loisir**, la **cellule numérique** et le **groupe de suivi jeunes**.

Ce travail de fond a été aussi l'occasion d'un lourd travail de réforme de la forme de nos statuts, règlements et annexes. Ces statuts ont été adoptés à l'unanimité, un vote qui récompense ainsi le travail réalisé par l'équipe constituée autour du Secrétaire Général Emmanuel GIRARD.

La gouvernance partagée passe aussi par le renforcement des liens entre les services du siège, les assistant-e-s et chargé-e-s de mission de nos CRCK, et nos cadres techniques coordonnateurs -CTRC- dans nos régions. Pour cela, un colloque des assistant-e-s a été réalisé les 23 et 24 novembre 2017 au siège fédéral. Il sera institué à minima tous les deux ans à l'instar de nos plénières d'activités. De la même façon, les cadres techniques coordonnateurs des régions ont été et seront associés à certaines réunions du conseil des territoires et du développement.

## LA NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE

Les opérations de fusion des régions imposées par la loi NOTRe ont nécessité de la part de nos régions, un travail important dans l'élaboration de leurs statuts.

Cette phase statutaire s'est relativement bien passée, chaque

région concernée ayant pu valider ses nouveaux statuts et mettre en place ses nouvelles instances. L'analyse montre cependant, à défaut de cadrage initial, que ces statuts sont différents d'une région à une autre. Ce constat que nous avons partagé en conseil des territoires montre qu'à terme il nous faudra envisager leur harmonisation, mais seulement lorsque nos organisations seront suffisamment stabilisées. En effet, la question de nos modes d'organisation reste délicate. Faire collaborer des équipes d'élus et de cadres issus des anciennes régions avec leurs modes de fonctionnement spécifiques, reste complexe au plan technique et humain. Organiser la gouvernance d'un comité avec 12 ou 13 départements et sur de vastes territoires nécessitera du temps et de la créativité pour imaginer de nos nouveaux modes de fonctionnement. En effet, vouloir reproduire ce qui était possible à l'échelle de petits territoires risque d'être inopérant. C'est le défi auquel doivent faire face nos nouvelles régions.

## UNE NOUVELLE DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE ET UNE NOUVELLE ORGANISATION FÉDÉRALE

Le 15 mars a été officialisée la nomination par le ministère des Sports de Ludovic ROYÉ, aux fonctions de DTN-Directeur Technique National. A ces fonctions j'ai souhaité associer les fonctions de directeur général des services afin d'assurer une cohérence d'ensemble. Cette nomination a permis d'engager les évolutions nécessaires dans la structuration de nos équipes techniques et dans l'organisation des services du siège fédéral afin de les adapter aux orientations du projet fédéral.

Ainsi quatre DTN Adjointes et Directions ont été retenues aux côtés de la Direction Administrative Financière et des Ressources Humaines dirigée par Laurence MOREAU:

- Equipe de France olympique et paralympique (Papia PRIGENT),
- Parcours de Performance Sportive Pôle olympique et paralympique (Pascal BOUCHERIT),
- Direction Développement et Relations structures (Thibaud DELAUNAY puis Céline RECULET),
- Direction Sportive (Bertrand DAILLE).

2017 a aussi été marquée par des évolutions dans nos ressources humaines :

Les départs de Bernard LALANNE à la retraite, de Cyril NIVEL vers la Fédération Internationale de Canoë, de Philippe GRAILLE, DTN, vers la MOP - Mission d'Optimisation de la Performance-, de Sabrina GARNIER, agent comptable, pour un projet de création d'entreprise. Je leur renouvelle tous mes vœux de réussite personnelle dans leurs nouvelles situations et fonctions et les remercie pour leur contribution au développement et au rayonnement de notre fédération.

## LES PROJETS STRUCTURANTS POUR NOTRE FÉDÉRATION

Cette première année de mandat a été aussi l'occasion d'initier un certain nombre de projets que je qualifierais de structurants par leur poids politique et leur impact sur notre développement.

### *Le fonds d'aide à la création des clubs*

En 2017, nous avons mis en place un fonds d'aide à la création de clubs. Cette aide plafonnée à 1000 euros a pour objectif d'accompagner les clubs dans leur démarrage. Une dizaine de clubs ont ainsi pu bénéficier de cette aide.

### *Le fonds de développement des clubs et comités régionaux et départementaux*

Partant du constat que nos clubs et comités avaient parfois du mal à investir dans les équipements lourds – remorques, flottilles de bateaux, camions etc-, nous avons créé sur nos fonds propres, un fonds de 150 000 euros leur permettant d'obtenir un prêt exceptionnel sans intérêt pour ces investissements, et d'étaler leurs remboursements sur 3 ans. Cinq clubs ont actuellement sollicité ces prêts pour l'achat de véhicules, pirogues, SUP, bateaux notamment.

Les comités régionaux et départementaux sont les têtes de pont de ces opérations du fait de leur proximité avec les clubs. Ils sont les mieux à même de juger de l'opportunité de ces aides. Les formulaires sont accessibles sur l'extranet fédéral.

Ce dispositif est susceptible d'être aussi décliné dans les régions et départements qui le souhaitent afin de venir compléter le fonds mis en place par le siège fédéral et renforcer nos capacités d'investissement.

### *La centrale d'achat*

Complétant ce dispositif d'aide au développement des clubs, une centrale d'achat a été lancée au mois de juin. L'objectif est de permettre aux clubs de s'équiper avec le meilleur matériel au meilleur prix, de réduire le coût de leurs investissements et d'avoir des matériels adaptés à leurs besoins. Cette centrale est ouverte à toutes nos structures (clubs, structures commerciales, CRCK, CDCK) et tous nos licenciés (en passant par leur structure).

Cette centrale d'achat dispose de plus de 20 catalogues, plus de 1 000 références de produits. Ils sont amenés à s'enrichir au gré des contacts que nous avons avec les fournisseurs et des demandes que nous expriment les clubs.

S'agissant des véhicules, un partenariat a d'abord été initié avec la marque Toyota, partenaire officiel du CNOSF. Il a permis, au-delà de la réduction tarifaire obtenue pour les camions, de faire bénéficier à nos 500 ambassadeurs du Canoë-kayak, cadres techniques, présidents de comités etc. de tarifs préférentiels. Par la suite d'autres marques ont pu être proposées pour répondre aux demandes des clubs.

Le bilan de cette centrale a été très positif. Mise en place de juin à octobre à titre expérimental, elle a permis de générer un chiffre d'affaire de plus de 800 000 euros TTC soit environ 625 000 € HT. 167 structures ont passé commande. Nos structures ont ainsi réalisé une économie de plus de 200 000 euros et l'économie moyenne réalisée par chaque club a été de 1339,24 euros.

Afin de répondre à la charge de travail générée par la centrale, un emploi a été créé et Benoit GUILLAUME recruté afin d'en assurer le fonctionnement et la pérennité. En effet, celle-ci sera relancée au mois de mars.

Je terminerai ce point en attirant votre attention sur l'importance qu'il y a à passer par cette centrale pour nos investissements. Unis, nos capacités de négociation seront renforcées. Il nous faut « jouer collectif » dans ce domaine.

Parallèlement, notre stratégie de marque s'est concrétisée avec le dépôt de la marque Canoë-Kayak France.

## Le Loisir

La prise en compte de l'essor des pratiques de loisir à la hauteur des enjeux qu'elles représentent constitue aussi une des orientations privilégiées par le projet de développement. Ce point nous a amené à créer la commission nationale d'activités de loisir. Caroline JEHL, Vice-Présidente, a la responsabilité du développement de cet axe au sein du BEX. Cette toute nouvelle commission, présidée par Alexandre LAMBERT, regroupe des sensibilités très différentes au regard des milieux - eau calme, eau vive, mer - ou des embarcations. En 2017, l'accent a été mis sur l'installation de cette commission, le recensement du réseau des commissions et référents sur les régions et départements ainsi que la question du calendrier des manifestations de loisir.

## L'animation jeune

L'animation jeune est aussi une de nos priorités afin d'améliorer la formation de nos jeunes et d'accroître le nombre de nos pratiquants-es. La décision prise lors de la dernière olympiade d'autoriser les minimes à participer aux compétitions régionales et nationales organisées par les commissions nationales d'activités, n'a pas été accompagnée des éléments de cadrage permettant aux départements, régions et commissions d'activité de coordonner leurs stratégies d'animation. Cette situation a engendré un manque de lisibilité quant à l'organisation de cette animation et au rôle respectif des commissions jeunes et des commissions d'activités (Slalom, Descente, Course en Ligne etc.). Il en résulte la nécessité de définir les orientations permettant à chacun de mieux appréhender son rôle et ses missions. Ainsi 2017 aura permis de définir ces éléments de cadrage, d'installer la commission nationale jeune et d'organiser les plénières des commissions jeunes. Anne-Laure VIARD assure la représentation du BEX au sein de la commission nationale jeune désormais présidée par Jean-Louis LE ROUX, secondé par Vincent OLLA, Cadre Technique Référent de la commission.

## Le comité pagaie santé

Ce comité a été créé lors de la précédente olympiade. Il restait à en officialiser l'existence par un vote du conseil fédéral et la définition de son organisation au travers des annexes à nos statuts. C'est désormais chose faite. Le sport santé est aussi une des dimensions que nous souhaitons développer. Les activités mises en place avec les dragonladies méritent d'être désormais d'être élargies à l'ensemble des actions liées à la prévention primaire avec le sport bien être et à la prévention secondaire avec le sport santé. Ces orientations seront confortées en octobre 2018 par l'organisation par la FFCK d'un événement majeur pour les dragon ladies, nos licencié-e-s et le grand public, avec notamment notre partenaire, la MAIF.

## Notre politique de titres – nos licences

Le constat que nous avons effectué est le suivant : A l'occasion de l'AG 2016 nous avons 43380 licencié-e-s en légère diminution de 1% par rapport à 2015, 340 669 titres temporaires dans nos structures et des millions de pratiquants par ailleurs en dehors de la FFCK et de nos clubs

Ces chiffres traduisent les évolutions sociologiques de la pratique sportive marquées par le recul des pratiques sportives compétitives traditionnelles en club, et le développement des pratiques plus ponctuelles et épisodiques à finalité récréatives ou de bien être dans ou hors structures.



Les sports nature sont davantage impactés par ces évolutions, et la FFCK plus encore. Ainsi, alors que certaines fédérations ne délivrent pas de titres temporaires (0% en handball, Gymnastique ou Natation), ou peu (4,6% de titres temporaires en voile - 264 768 licenciés pour 12 864 titres temporaires en 2013), pour la FFCK et nos clubs ces titres représentent 88,7% de la pratique. Ainsi, alors que notre impact sur le territoire est à la hauteur de 384 049 pratiquants, seuls nos 43380 licenciés sont pris en compte par nos partenaires Ministères, élus des collectivités etc. Cette situation est préjudiciable à notre fédération et à nos clubs dont le rôle est pourtant important dans le domaine du développement du loisir et du tourisme, mais insuffisamment reconnu au regard du nombre de licencié-e-s.

Continuer dans cette voie nous amènerait au mieux à la fin de l'olympiade à dépasser la barre des 45 000 licencié-e-s. Il est donc temps pour nous de faire notre révolution copernicienne et de considérer l'ensemble des pratiquant-e-s, et plus particulièrement nos pratiquant-e-s de loisir occasionnels au sein de nos structures, comme des licencié-e-s potentiels, de cesser d'opposer le « vrai licencié » au « faux licencié » et considérer que celui qui souhaite pratiquer de manière occasionnelle au sein de nos structures est tout aussi légitime dans sa volonté de pratiquer. Bref, il nous faut pleinement prendre en compte ces publics et ces motivations à pratiquer, et passer du slogan « un pratiquant-e=un titre » à « un pratiquant-e au sein de nos structures =un-e- licencié-e- ».

Ce constat fait, la politique de titre reste une question sensible, dont les incidences sont nombreuses : législation, sécurité, incidences financières, statuts de nos clubs etc. Elle nécessite donc une approche prudente. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'expérimenter une nouvelle licence fédérale à destination de ce type de public et de pratiquant-e-s. Cette expérimentation a eu lieu pendant la période estivale. 35 clubs y ont participé sur la base d'une convention signée entre la structure et la FFCK.

Grâce à une tarification adaptée et négociée avec la MAIF, en lieu et place des cartes tempo, ces clubs qui organisaient des activités de loisir et de tourisme pendant l'été ont pu délivrer des licences pagaies blanches. 13000 licences ont ainsi pu être délivrées et nous sommes passés de 43 380 à 51 915 licences.

Le retour positif des clubs sur la valorisation du nombre de leurs pratiquant-e-s au regard des partenaires, les impacts envisagés sur les subventions, les relations aux collectivités qui prennent tout à coup conscience de leur réelle activité et impact sur le territoire, le volume financier brassé, conduisent à envisager la poursuite et l'élargissement de cette expérimentation en 2018.

### *Nos membres agréés*

Les membres agréés disposaient jusqu'ici de peu de services offerts par la FFCK. Désormais, des outils de communication leur sont proposés - Logo, Drapeaux, stickers etc. -, de même que l'accès à la centrale d'achat. Un accord de principe ayant été obtenu avec le président de la MAIF lors de notre rencontre en février, un produit d'assurance sera proposé en 2018 aux membres agréés qui le souhaitent avec la même couverture que les clubs ainsi qu'une responsabilité civile professionnelle. L'objectif visé est de fédérer l'ensemble des acteurs et structures du canoë-kayak et d'augmenter le nombre de membres agréés grâce à des services adaptés à leurs besoins.

### *Nos espaces, sites, itinéraires, et équipements*

L'ancienne commission patrimoine nautique a pris la dénomination de commission des espaces, sites, itinéraires et navigation durable – CESIND-. Plusieurs points sont à retenir :

La prise en compte de la dimension maritime au travers des représentants des conseils maritimes de façade, notre présence au sein du comité national de la biodiversité, le recrutement d'un agent de droit privé dont la démission pour suivre son conjoint nous amène à opérer un nouveau recrutement, le contrat à temps partiel de Dominique MASSICOT. Il est envisagé de privilégier certaines orientations stratégiques: les initiatives nautiques environnementales, les gardiens de rivière et les sentiers nautiques.

### *Le passage du Parcours d'excellence sportive (PES) au projet de performance fédéral (PPF)*

L'organisation de notre filière d'accès au haut niveau, a été marquée par le passage du PES au PPF. Ce PPF est structuré en deux niveaux, Un niveau national avec le PEX - programme d'excellence sportive et un niveau régional avec le PASS - programme d'accession au haut niveau - que chaque région doit définir. Olivier BAYLE Vice-Président en charge du PPF et Pascal BOUCHERIT ont assuré l'accompagnement des régions dans l'élaboration de leur PPF au travers de rencontres dans les régions. Un travail important auquel il faut rendre hommage ici. Notre PPF a été validé par le ministère.

### *Délégations ministérielles*

Notre fédération a obtenu en janvier 2017, la délégation ministérielle pour l'activité Raft. Julien GASPARD est le Vice-Président en charge du développement des supports nouveaux (SUP, Raft...). Le stand-up-paddle - SUP - bien que relevant de la délégation de la fédération française de surf, connaît un développement important dans nos clubs qu'il convient de prendre en compte et d'accompagner - activités de location, stages, événementiel en eau calme, eau vive et en mer -.

Nous n'avons pas fait le choix de créer une commission spécifique à ces supports mais celui de solliciter chaque commission afin qu'elle les intègre dans la mesure du possible dans leurs projets de développement et d'animation.

Développée jusqu'ici dans le cadre d'une convention avec la fédération handisport, depuis janvier 2017, la FFCK a obtenu la délégation ministérielle pour le Paracanoë, discipline paralympique. Eric LE LEUCH et Jean-Christophe GONNEAUD sont en charge du développement de ce secteur.

### *La formation*

Cette année a été marquée par la poursuite des actions de formations engagées. Certains points méritent toutefois notre attention :

#### **Les Pagaies Couleurs**

La création de nouvelles cartes de diplômes Pagaies Couleurs, type cartes de crédit plastifiées.

#### **Les formations fédérales**

- Le déploiement des modules de formation de l'Entraîneur Fédéral 1 dans 8 Comités régionaux
- Le déploiement des modules Entraîneur Fédéral 2 (national)
- La décision de création d'un Brevet Fédéral de « Guide de canoë-kayak » afin de répondre aux besoins en matière de formation du secteur du loisir.
- L'édition du Guide des formations à destination des dirigeants des clubs.

#### **Formations professionnelles**

- La rénovation avec le Ministère du BP JEPS en 4 UC au lieu de 10,
- Le positionnement du CQP comme équivalent des UC 1 et 3 du BPJEPS pour favoriser les parcours plus courts,
- Le partenariat avec le CREPS de Toulouse sur le Diplôme d'Etat d'Entraîneur de canoë-kayak (DEJEPS) depuis 4 ans.

#### **Canoë-kayak à l'école et l'expérimentation du concept « Planète Kayak »**

Ce concept avait pour objectif de favoriser les liens entre le temps scolaire, l'UNSS et le club FFCK par la mise en place d'animations dans le cadre de l'UNSS pour des classes de CM1-CM2 - 6<sup>ème</sup>.

Cette animation a permis d'accueillir 6 équipes mixtes de 8 élèves des établissements scolaires de proximité pour une journée d'animation. L'UNSS prenant en charge les frais de déplacement des élèves, et le club l'encadrement des activités.

#### **Formations sport-santé**

La construction de 2 modules de formation associés à des futurs labels a été initiée : « Pagaie Fit » pour le développement des pratiques de bien-être et de pagaie fitness, et « Pagaie Santé » pour le sport sur ordonnance, avec un projet d'expérimentation en 2018.

#### **Les actions en cours et à venir**

- La réédition du Mémento de la Monitrice et du Moniteur de Canoë-Kayak : 1<sup>er</sup> trimestre 2018,
- La réflexion sur une meilleure adéquation de Pagaies Couleurs aux besoins,
- La conception d'un « Institut National de Formation » pour un développement de l'offre de formation de toute la fédération,
- Le développement d'outils 2.0 de formation et de gestion des ressources.

## Quelques chiffres clés de la formation

- CQP : 155
- AMFPC : 575
- MFPC : 214
- Entraîneur fédéral : 1 certifié / 150 participations à un module
- Pagaies Blanches : 2673 (dont 2145 de licences expérimentales)
- Pagaies Jaunes : 2040
- Pagaies Vertes : 2901
- Pagaies Bleues : 671
- Pagaies Rouges : 10
- Pagaies Noires : 24

## NOS PARTENARIATS

Un de mes premiers objectifs a été de rencontrer nos partenaires historiques - EDF et la MAIF - afin de les assurer de notre volonté de reconduire et de renforcer nos partenariats. Ces rencontres ont eu lieu en janvier-février et ont permis de créer les contacts nécessaires à la poursuite de nos partenariats. Le recrutement de Maeva OYHAGARAY dans les fonctions de Chargée de mission Marketing et Partenariats nous a par ailleurs permis de développer de nouveaux partenariats et de renforcer nos liens avec ces partenaires. Le montant du partenariat avec EDF s'est élevé cette année à 416 000 euros et celui avec la MAIF à 125 000 euros.

## LA TRIBU FFCK – LE GRAND RETOUR !

Désormais La Tribu FFCK, notre « club des supporters », jusqu'ici limitée à quelques grands événements, est devenue un concept permanent, avec un groupe facebook et des outils de communication : T-shirts, drapeaux, casquettes etc. Ces éléments ont été déployés à St Omer lors des championnats d'Europe de Kayak-Polo ainsi que lors des Championnats du Monde de Course en Ligne et Paracanoë à Racice et en septembre lors des Mondiaux de Slalom, Slalom Extrême et Descente à Pau.

## La FFCK et le CNOSF

Les élections à la présidence du comité national olympique et sportif Français - CNOSF - ont eu lieu au mois de mai. Elles ont vu l'élection de Denis MASSEGLIA qui a été reconduit dans ses fonctions pour l'olympiade. A cette même AG, candidat au Conseil d'administration - CA -, j'ai été élu dans ces fonctions. La FFCK est donc représentée au sein du CA du CNOSF. Elle est aussi présente au sein des commissions avec Didier CHAVRIER, Vice-Président, dont la candidature à la commission formation du CNOSF a été retenue par le CNOSF.

## VAIRES-SUR-MARNE ET LES JO PARIS 2024

Le complexe de Vaires-Sur-Marne, est en passe de devenir le plus grand équipement au monde pour la pratique du Canoë-kayak et plus largement des sports nautiques : un bassin pour les activités en eau calme, deux rivières artificielles, et des infrastructures pour l'accueil et l'hébergement des athlètes, l'organisation des événements, le développement d'activités grand public etc. Les bâtiments seront livrés au mois de mai 2018.

Par ailleurs l'annonce de l'attribution des JO 2024 à Paris fait de Vaires-sur-Marne, le site d'accueil des épreuves olympiques et paralympiques.

Dans ces conditions, le BEX a exprimé sa volonté politique au retour de Lima, de faire de Vaires-Sur-Marne la vitrine du canoë-kayak en France et dans le monde dans une logique d'héritage Paris 2024, et d'y installer les services fédéraux, le pôle olympique et paralympique, et l'Institut National de Formation au Canoë-kayak et aux sports de pagaie de la FFCK.

En effet, les locaux actuels du siège ont des contraintes architecturales fortes avec des locaux peu adaptés et adaptables, une emprise foncière limitée, des conditions de travail peu favorables, des locaux en décalages avec les normes environnementales et énergétiques des bâtiments, des coûts de fonctionnement importants. Ce constat déjà réalisé en 2012 dans les premières études d'opportunité réalisées par la FFCK reste d'actualité.

Deux étapes sont envisagées pour ce projet : la PHASE 1 de ce projet est la location des espaces dès le mois de mai 2018 afin d'y installer nos pôles olympiques et paralympiques puis nos services et ensuite l'Institut National de Formation. La PHASE 2 concomitante à la première nous amenant à construire un nouveau siège fédéral à l'entrée du site olympique pour 2022-2023, date de mise en place du COJO - Comité d'Organisation des Jeux Olympiques - à Vaires-sur-Marne qui nous contraindra à libérer ces locaux occupés.

L'objectif visé, dans une logique d'héritage Paris 2024, est de permettre à notre fédération de disposer d'infrastructures lui permettant de se développer à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle de la même façon que nos prédécesseurs ont fait le choix d'implanter le siège à Joinville-le-Pont pour répondre aux enjeux de développement du XX<sup>ème</sup> siècle.



## UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DE GRANDS ÉVÉNEMENTS

2017 aura été marquée par des événements majeurs : les Championnats d'Europe de Kayak-Polo organisés fin août à St Omer, la coupe du monde d'Océan Racing en octobre à Brest, l'annonce le 13 septembre à Lima - Pérou - de l'attribution des JO 2024 et 2028, et les Championnats du Monde de Slalom, de Slalom extrême et de Descente du 23 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2017 à Pau. Cette manifestation exceptionnelle a été la plus grande manifestation jamais organisée par notre fédération avec trois Championnats du Monde, soixante nations, 50 000 spectateurs. Un grand merci à Tony ESTANGUET pour son engagement dans l'organisation de ce championnat, à Christophe PRIGENT, directeur du comité d'organisation, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs qui ont contribué à cette réussite.

Malheureusement, au même moment, nous devons déplorer le passage de l'ouragan Maria qui a durement touché nos territoires ultramarins. Un fonds d'aide de 15000 euros a été proposé pour leur venir en aide.

Enfin, au cours de cette année, de nombreux championnats départementaux, régionaux, nationaux et internationaux ont eu lieu et auxquels ont participé nos athlètes et nos équipes ainsi que leurs cadres. Je souhaiterais exprimer tous mes remerciements aux organisateurs, bénévoles, officiels, cadres, pour leur engagement, mais aussi féliciter nos athlètes pour leurs résultats dans les différentes disciplines, dont le nombre ne me permet pas de les citer tous ici. J'aurais toutefois une pensée particulière pour Mathieu GOUBEL et Emilie FER qui ont annoncé leurs volontés de mettre un terme à leurs carrières sportives en 2017. Je leur souhaite toute réussite dans leurs nouveaux projets personnels et professionnels et les remercie pour leur contribution au rayonnement de la FFCK par leurs résultats.

### EN GUISE DE CONCLUSION

En cette fin d'année, afin de présenter l'état d'avancement des projets fédéraux et de rendre compte de mon mandat, j'ai souhaité faire un tour des régions et échanger avec les comités et les clubs. Ainsi ai-je pu rencontrer 10 régions: Auvergne Rhône Alpes, Bretagne, Provence Alpes Côtes d'Azur, Grand Est, Bourgogne Franche-Comté, Normandie, Ile de France, Pays de Loire, Centre Val de Loire, Hauts de France.

Je remercie les clubs et comités pour leur accueil et la qualité des échanges. Ils sont sources d'enrichissement mutuel et permettent de présenter, de réguler, et de faire évoluer le projet fédéral.

Enfin, au terme de cet exercice, je tiens aussi à remercier tout particulièrement l'ensemble des services fédéraux et leurs directions, les cadres techniques et les personnels, pour leur engagement et leur mobilisation. L'arrivée d'une nouvelle équipe, la mise en place d'un nouveau projet, de nouveaux modes d'organisations, le déménagement à venir des services à Vaires-sur-Marne, constituent autant d'éléments nouveaux dont il faut s'imprégner. Ces changements sont malgré tout indispensables afin que notre fédération prenne aujourd'hui les orientations qui lui permettront de relever les défis de demain, les défis du XXI<sup>ème</sup> siècle. Je sais que vous en avez pleine conscience et vous en remercie.

**Jean ZOUNGRANA**  
Président de la FFCK

## RAPPORT D'ACTIVITE DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL



**Ludovic ROYÉ**  
Directeur Technique National

Le 15 mars 2017, le ministre chargé des Sports et notre président fédéral, Jean ZOUNGRANA, m'ont confié la mission de Directeur Technique National canoë-kayak. Je profite de ce premier rapport annuel pour les en remercier. Vouloir rejoindre notre fédération à ce poste n'est pas une évolution anodine.

Je mesure pleinement le travail et l'engagement que cette responsabilité représente. Cette perspective constitue, à mes yeux, un challenge tant professionnel que personnel.

3 éléments m'ont amené à aspirer à cette mission.

Premièrement, ma trajectoire s'est bâtie très tôt sur la notion d'engagement et m'a amené à me mettre au service de la collectivité dès l'âge de 16 ans en intégrant le ministère de la Défense en tant qu'ouvrier dans la construction navale militaire. Ce n'est que par la suite que j'ai pu rejoindre le champ Jeunesse et Sports et y assumer différents postes aux responsabilités graduelles.

Deuxièmement, je dois (presque) tout au canoë-kayak et j'aspire aujourd'hui à lui rendre ce qu'il a pu m'apporter. Le canoë-kayak n'est pas seulement une discipline sportive ; c'est aussi une école de la vie qui a permis à un grand nombre d'entre nous de grandir et de s'épanouir. Ceci est le marqueur de notre fédération. Nous devons en être fier et continuer à le cultiver.

Troisièmement, je souhaite accompagner la FFCK pour faire de cette période de forts changements de l'environnement sportif une opportunité. Le projet fédéral que vous avez adopté le 8 avril 2017 est porteur de cette aspiration : permettre à la FFCK d'entrer dans le XXI<sup>ème</sup> siècle.

Pour ce faire vous avez choisi le 10 décembre 2016 un nouvel exécutif fédéral à votre image ; c'est-à-dire des hommes et des femmes engagés et passionnés qui veulent le meilleur pour notre sport. J'ai le plaisir de travailler à leur côté depuis une année et je profite de ce rapport pour les remercier, individuellement et collectivement, pour la qualité du travail que nous produisons ensemble.

Ce rapport annuel n'a pas la prétention d'être exhaustif tant de nombreux chantiers ont été ouverts. J'y présente les éléments saillants qu'il me semble essentiel de vous soumettre.

### FÉDÉRER TOUTES LES PRATIQUES, TOUTES LES STRUCTURES DE PRATIQUE ET TOUS LES PRATIQUANTS

Dans le cadre de la stratégie de développement, toutes les actions mises en œuvre se sont inscrites dans cette idée que la mission de la FFCK est de « fédérer toutes les pratiques, toutes les structures de pratique et tous les pratiquants ». Cela peut nous apparaître une évidence ; il n'est resté pas moins que le nombre de pratiquants licenciés par rapport aux 2 à 4 millions (selon les différentes estimations) de pratiquants de canoë-kayak chaque année doit nous interroger.

Nous nous sommes interrogés et avons travaillé sur cette question en gardant une ligne directrice : « être au service de et non se servir de ». Nous ne devons pas chercher en première intention le développement de la FFCK. Développons les pratiques de sports de pagaie, aidons les structures qui offrent (les clubs) ou organisent (les comités) la pratique des sports de pagaie, accompagnons TOUS les pratiquants de sports de pagaie et in fine la FFCK se sera développée.

Pour ce faire, la direction développement sous le pilotage et avec l'énergie de mon adjoint Thibaud DELAUNAY a produit un travail d'une très grande qualité qui a mis notre fédération et son projet sur de très bons rails.

Dans son rapport moral, Jean ZOUNGRANA vous a déjà détaillé un grand nombre des actions mises en œuvre durant cette année pour engager la fédération au service des pratiques, des pratiquants et des structures de pratique. Je n'y reviendrais donc pas. Cependant, je peux insister sur le fait que cette année n'est qu'un début et que l'année 2018 sera à nouveau une belle année de projets et d'actions au service de cette ambition.

Un petit focus tout de même sur la méthode... Nous avons fait le choix des expérimentations plutôt que celui des révolutions. Pourquoi ce choix ? Même si nous avons une vision claire de où nous voulons aller et comment nous voulons y arriver, nous n'avons pas la science infuse et nous devons être capables de revenir sur nos certitudes. L'expérimentation la plus marquante de 2017 a été celle des « licences expérimentales ». Ce projet a avancé particulièrement rapidement grâce à un élément central : l'engagement de toutes les structures investies dans cette expérimentation. C'est la qualité (et la quantité !) des échanges avec ces structures qui a permis de faire évoluer le projet. Ceci est un point important : le siège fédéral travaille pour le local mais aussi et peut-être surtout avec le local. Merci donc à tous ceux qui ont contribué à ces expérimentations.

Je profite de ce rapport annuel pour remercier toute la direction développement et en particulier Thibaud qui a souhaité faire évoluer ses missions. Engager autant de projets ambitieux et structurants n'est pas chose facile. Je sais que vous en avez tous conscience ; lancer une telle transition demande un engagement passionné et militant. 2017 restera une année socle pour notre stratégie de développement ! Tous ceux qui ont eu à travailler avec Thibaud connaissent son implication, son énergie et sa capacité à imprimer le changement ; il aura marqué cette année de lancement du projet. Thibaud, à titre personnel, je te remercie très sincèrement !

Céline RECULET a accepté de prendre la suite de cette mission et est donc devenue, en février 2018, DTN adjointe en charge du développement ; je l'en remercie. Nous connaissons tous ses qualités et je me réjouis du travail que nous aurons à faire ensemble !

### **FAIRE TOURNER LE CŒUR DU RÉACTEUR !**

J'utilise régulièrement cette expression pour parler de la direction sportive dirigée par Bertrand DAILLE et le service enseignement-formation dirigé par Céline RECULET. Pourquoi cette expression ? Parce que la vie sportive et la formation sont les deux piliers du « système FFCK ». Ce sont nos deux marques de fabrique et nous devons en être fiers !

La direction sportive a été prise en main par Bertrand après le départ pour la Suisse de Cyril NIVEL. Nous savons tous le challenge que cela représentait (succéder à Cyril) ! J'en profite pour remercier Cyril pour ses très nombreuses années d'engagement au service du canoë-kayak français et je me réjouis qu'il puisse encore servir le canoë-kayak au sein de la FIC. Si 2017 a été une année de transition pour la direction sportive, ce fut également l'occasion d'engager une dynamique forte autour des commissions nationales d'activité. Le travail réalisé autour des projets de développement des CNA est en effet essentiel, tant pour les commissions elles-mêmes que pour le canoë-kayak dans son ensemble. Nous serons une fédération forte si nous avons des CNA fortes.

La qualité des échanges et des relations avec les CNA, leurs membres et leurs président(e)s a été remarquable et je vous en remercie toutes et tous.

2017 a également été une année particulièrement chargée et riche pour le service événement de la direction sportive. La FFCK et son service événement ont ce savoir-faire. Nous devons poursuivre sur cette voie et permettre aux événements d'être des leviers pour le développement territorial de nos pratiques. 2017 aura été une année au cours de laquelle la FFCK a candidaté sur de nombreux événements internationaux ; souhaitons que 2018 verra la concrétisation de ces candidatures. Surtout, 2017 sera l'année où la FFCK a décidé de s'engager dans l'organisation d'un événement loisir de grande ampleur. Je m'en réjouis et suis certain que ce n'est que le début d'une belle aventure.



Le service enseignement-formation est, comme je le disais un peu plus haut, une des pierres angulaires de la culture FFCK. Vous comme moi-même avons été formés directement ou indirectement par ce service stratégique pour notre fédération. 2017 aura été une année riche pour ce service et son équipe. Je ne reviendrais pas sur les éléments quantitatifs de la production de formations. J'insisterais par contre sur le fait que 2017 a été l'année qui aura permis de préparer l'émergence de l'Institut National de Formation au Canoë-Kayak et sports de pagaie (INFCK). Nous aurons l'occasion d'en reparler dans les prochaines semaines et prochains mois. Comme vous le savez l'INFCK est un élément important de notre projet de développement et nous aurons besoin de votre soutien à toutes et tous pour que ce projet puisse être un succès, notre succès.

### **ACCOMPAGNER LE PROJET DE PERFORMANCE DE NOS ATHLÈTES**

Depuis le 13 septembre 2017, le Projet de Performance Fédéral (PPF) de la Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK) a une coloration singulière. La France accueillera, nous accueillerons, en 2024 à Paris, les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Ce projet sera dès lors résolument tourné vers la très haute performance, notion qu'il convient de différencier de celle du sport de haut niveau ou de l'animation sportive. Nous devons absolument nous garder de les opposer et devons veiller à les rendre complémentaires.

Si les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo constituent une étape importante, l'échéance de 2024 sera la cible de ce projet.

Ce recentrage de notre stratégie de performance nous a imposé d'engager rapidement des évolutions afin que le canoë-kayak puisse participer à l'effort national et être à l'heure de ce rendez-vous important pour notre pays.

La constitution de ce PPF s'est appuyée sur une méthode : le dialogue et l'échange. A ce titre, je tiens ici à remercier mon adjoint Pascal BOUCHERIT et notre vice-président Olivier BAYLE pour le travail riche qui a été réalisé pendant la phase de diagnostic et d'échange avec les territoires. La charge était titanesque, à la hauteur de l'enjeu que cela représentait pour notre activité.

Le PPF, c'est aussi des grands principes qui seront le fil rouge de notre action :

- L'athlète est le propriétaire et l'acteur principal de sa performance. L'athlète n'appartient à personne sauf à lui-même. Notre responsabilité est d'accompagner de toutes nos forces les athlètes pour leur permettre de réaliser leur projet de performance. C'est un point auquel je tiens particulièrement et je resterai vigilant pour que ce principe se traduise au quotidien.
- La collaboration et le décloisonnement entre les hommes et entre les structures est le gage de notre réussite collective. Chacun peut (doit) apporter sa pierre à l'édifice, qu'il soit professionnel ou bénévole, cadre de la fédé, d'un club ou d'un comité, qu'il soit EN, CTN ou CTR. La FFCK est riche de ses Hommes ; faisons en un énorme avantage compétitif au service du projet de performance des athlètes.

S'agissant de l'équipe olympique et paralympique, j'ai souhaité que ce soit une seule et unique équipe, avec une identité et une dynamique commune au service de la performance des athlètes. Cet esprit commun a pris forme au cours de l'année 2017 ; c'est pour moi l'occasion de remercier mon adjointe, Marie-Françoise (Papia) PRIGENT pour l'énergie qu'elle déploie au quotidien afin de créer cet esprit olympique et paralympique. Elle peut s'appuyer sur nos 3 headcoachs et leur équipe d'entraîneurs. Si l'existence d'une équipe unique est essentielle, elle ne doit cependant pas amener à nier des différences mais plutôt à les prendre en compte.

Ma commande à cette équipe olympique et paralympique s'est notamment appuyée sur un constat : en reproduisant les mêmes recettes, il n'y a pas de raison d'obtenir des résultats différents. L'innovation sportive est essentielle ; ne pas progresser, évoluer, c'est régresser parce que la concurrence avance. De belles choses ont émergé au cours de l'année 2017 ; j'encourage tous les athlètes et tous les entraîneurs à continuer sur cette voie de l'innovation sportive.

Si l'Etat assume clairement aujourd'hui une commande centrée sur les Jeux olympiques et paralympiques de 2024, il n'en reste pas moins que, pour notre fédération, toutes nos disciplines sont importantes. La commande du bureau exécutif sur ce point est claire et je la partage.

S'agissant des disciplines reconnues de haut niveau (Kayak-Polo, Marathon et Descente), elles auront connu des changements à leur tête. En premier lieu, j'ai souhaité que ces 3 disciplines soient placées sous la responsabilité du directeur sportif, à savoir mon adjoint, Bertrand DAILLE.

En second lieu, la direction de ces équipes a évolué. D'une part, nous avons enregistré l'arrivée de Pascal BOUCHERIT pour le Marathon, de Maxime GOHIER pour le Kayak-Polo et de Pierre-Michel CROCHET pour la Descente ; je les salue ici et les remercie pour le travail fourni. D'autre part, la fonction de directeur a évolué vers celle de manager, en charge à la fois de l'équipe nationale et de l'accompagnement de la CNA concernée. Pourquoi ce rapprochement ? Parce qu'il est essentiel que le fonctionnement soit pleinement intégré entre notre vie sportive nationale et le haut niveau.

S'agissant des disciplines de haut niveau fédéral, elles ne font pas partie du PPF commandé par l'Etat. Cependant, nous veillons à accompagner le projet de nos athlètes qui, encore en 2017, ont démontré leur capacité à performer. 2017 aura également été l'année du lancement d'une réflexion sur une nouvelle typologie de structures d'accompagnement de ces projets sportifs. 2018 devrait être l'aboutissement de cette réflexion.

Enfin, un petit mot pour une personne particulière... je pense ici à Sylvain CURINIER. Des entraîneurs qui ont accompagné des athlètes jusqu'à l'or olympique, nous n'en avons pas beaucoup. A lui seul, ce fut le cas à 4 reprises (Benoit PESCHIER en 2004, Tony ESTANGUET en 2004 et 2012, Emilie FER en 2012). En 2016, il a passé le flambeau à Benoit PESCHIER aujourd'hui devenu un entraîneur de haute performance qui a su accompagner Denis GARGAUD jusqu'à l'or olympique à Rio. Au-delà de sa (belle) personnalité, c'est une personne de grande valeur. Je souhaite aujourd'hui lui rendre un hommage, à la hauteur de ce qu'il a apporté à notre fédération et notre sport. Son humilité et l'émotion avec laquelle il nous a parlé de ses dernières années d'entraîneur m'ont beaucoup touché. Je le remercie d'autant plus d'avoir accepté de nous accompagner à nouveau autour de notre projet olympique et paralympique.

## PERMETTRE LE BON FONCTIONNEMENT DE NOTRE FÉDÉRATION

Je veux les appeler les « hommes et les femmes de l'ombre » ; c'est-à-dire celles et ceux qui s'engagent au quotidien, avec passion et dévouement, pour que les fonctions métiers (le sport, la formation, etc.) aient les moyens de travailler dans de bonnes conditions. Je pense ici à la direction administrative et financière (DAF) et à la mission marketing-communication.

S'agissant de la direction administrative et financière, cette année 2017 a été particulièrement chargée. Le rythme des projets s'est accéléré et notre ambition commune a été rehaussée avec un projet fédéral dense. Sans les hommes et les femmes de cette direction administrative et financière nous n'aurions pas pu avancer aussi vite et aussi loin au cours de 2017. Je profite ici pour remercier toute la direction administrative et financière, en particulier Laurence MOREAU qui la dirige. Cette année aura été également celle d'un diagnostic sur l'efficacité et l'efficience de nos process internes. 2018 sera l'année de la mise en œuvre d'évolutions visant à améliorer notre fonctionnement afin d'optimiser nos moyens humains et financiers.

S'agissant de la mission communication-marketing, nous avons également voulu inscrire l'année 2017 sur la voie du changement. En matière de marketing, j'ai confié la mission à une nouvelle recrue, Maeva OYHAGARAY qui a su s'adapter très rapidement à notre belle fédération !

Un gros travail a été fourni pour renforcer nos liens avec nos partenaires historiques que sont EDF et la MAIF ; de nouvelles collaborations apparaissent et je l'en félicite. 2017 aura été également l'année de l'émergence potentielle de nouveaux partenariats ; 2018 devrait être celle de leur concrétisation. En matière de communication, elle est assurée à ce jour par une seule personne, Virginie AUBAZAC. Les moyens sont très clairement en décalage avec nos besoins et nos ambitions collectives en matière de communication. Si 2017, nous a permis à toutes et tous de prendre conscience de cet état de fait, 2018 devra nous permettre de nous renforcer sur ce secteur. A noter, que 2017 a été, comme évoqué par Jean, l'année du retour de la Tribu. Elle a fait beaucoup de bruit dans les tribunes et nous souhaitons la renforcer pour attiser cet esprit Tribu !



Un dernier mot pour une pièce maîtresse de la direction technique nationale et qui agit avec un engagement et une énergie exceptionnelle... je pense à Elsa MOLMY qui m'assiste, ainsi que Jean, au quotidien. Elle est votre interlocutrice à l'occasion des plénières ou de l'assemblée générale par exemple. Vous avez pu mesurer par vous-même la qualité de son travail. Pour ma part, j'ai la chance de l'avoir au quotidien !

Il était important pour moi de mettre en avant ces « hommes et femmes de l'ombre » et de le partager avec vous.

### ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES ACCOMPAGNER LE COLLECTIF DE CADRES

Le projet fédéral est résolument tourné vers notre richesse collective ; c'est-à-dire les hommes et les femmes ainsi que les territoires. L'organigramme de la direction technique nationale a été adapté pour répondre cette ambition. J'ai souhaité mettre en place une mission dédiée qui est directement rattachée au DTN. Gianni CAPPAL a accepté de m'accompagner sur ce dossier. Il n'était pas issu de notre belle famille du canoë-kayak mais en fait pleinement partie dorénavant ! La tâche qui est la sienne n'est pas facile mais il a su répondre et je l'en remercie chaleureusement.

Concernant le collectif des cadres, j'ai voulu que son périmètre d'action soit le plus large possible. Il englobe à la fois les 62 conseillers techniques sportifs (CTR, CTN, EN et DTNadj) et les salariés de droit privé de notre fédération. Bien que le colloque des cadres ait eu lieu début 2018, je vais néanmoins vous en parler comme d'une réalisation de 2017 du fait qu'il fut l'étape finale du travail de cette année 2017. Ce colloque était résolument tourné vers un objectif : la COHESION.

Pourquoi cet objectif ? Parce que nous avons besoin de tout le monde et que tout le monde pousse dans le même sens. Nous avons fait le choix de solliciter un grand témoin en la personne de Pierre SALAME. Ça également été l'occasion de « fêter » nos aînés qui font valoir leur droit à la retraite ; je parle de Pierre mais aussi de Paco MARTINEZ et de Jean-Yves PRIGENT. Je pense que nos (illustres) aînés ont beaucoup à nous apporter, nous devons savoir les écouter et surtout les reconnaître. Je profite de cette occasion pour leur offrir mes chaleureux remerciements pour tout ce qu'ils ont fait... et ce qu'ils vont continuer à faire avec ce beau statut de BENEVOLE. Pierre, Paco, Jean-Yves, merci à vous 3 !

S'agissant des territoires, Jean a déjà mis en avant les nombreuses réalisations en direction de nos comités. Pour sa part, l'action de la mission menée par Gianni CAPPAL a été centrée sur 3 axes :

- Faciliter le travail en réseau des comités régionaux avec leur organe déconcentré du ministère des sports ;
- Formaliser les lettres de mission des conseillers techniques régionaux en collaboration avec les comités, avant de les soumettre au ministère et au directeur régional concerné ;
- Répondre aux besoins conjoncturels ou structurels que les territoires pouvaient faire remonter.

Ces échanges et collaborations avec les comités ont été particulièrement riches. J'ai pu personnellement vivre certains de ces échanges et, d'une manière générale, je tenais à vous remercier pour leur qualité. Cet esprit de COHESION que nous avons fixé comme objectif du colloque, je l'ai vécu concrètement avec vous dans nos échanges. Cela me conforte dans l'idée que nous avons une (très) belle fédération. La charge qui est la nôtre n'est pas simple mais, ensemble, nous arriverons à faire avancer vite et loin notre sport.

### LA FFCK, UNE STRUCTURE QUI VIT !

Une fédération n'est pas une organisation figée ; c'est un organisme vivant, d'autant plus que le projet qu'il porte est ambitieux. C'est le cas de la FFCK, eu égard au projet fédéral que vous avez adopté et au cap que vous avez fixé.

Sans compter les très nombreux bénévoles, l'association FFCK est une petite PME qui comprend presque 90 professionnels (de droit public ou de droit privé). Je souhaite remercier ici chacun et chacune des personnels qui agissent pour ou auprès de la FFCK. Pour paraphraser un de mes adjoints (clin d'œil pour Pascal), chacun à une place et chacun à sa place ! Surtout, chacun peut apporter sa pierre à notre édifice commun.

Un des éléments significatifs de cet organisme vivant ce sont les mouvements en son sein. Voici les principaux mouvements que l'année 2017 a connus :

#### LES DEPARTS

##### *Au siège fédéral*

Sabrina GARNIER, chef comptable, le 1<sup>er</sup> avril 2017 pour une création d'entreprise ; nous lui adressons tous nos vœux de réussite.

Bernard LALANNE, Directeur « Développement Communication », le 1<sup>er</sup> avril 2017, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Cyril NIVEL, le 1<sup>er</sup> juillet 2017 a rejoint la Fédération Internationale de Canoë-Kayak.

Christophe ROUFFET, le 1<sup>er</sup> septembre 2017 a rejoint le pôle Formation de l'Insep.

Sandra ORFAO, chargée de mission « ESI –ND », le 31 décembre 2017.

## LES CHANGEMENTS DE FONCTIONS

### *En région*

Eric BIAU occupe le poste de CTR Occitanie, en résidence administrative à Toulouse depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (précédemment affecté sur un poste d'entraîneur national Slalom sur le pôle France de Toulouse).

Vincent OLLA occupe le poste de CTR Auvergne Rhône Alpes, en résidence administrative à Lyon depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (précédemment affecté sur le poste de DEF Course en Ligne).

Nicolas PARGUEL qui a exercé des missions régionales sur les Hauts de France en 2017 est officialisé CTR Hauts de France à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### *Au siège fédéral*

Thibaud DELAUNAY, CTR Nouvelle Aquitaine, a pris les fonctions de Directeur Technique National Adjoint en charge du Développement et des relations structures à compter de mars 2017.

Papia PRIGENT, Responsable du pôle France de Cesson et Directrice des équipes de France de Descente, a pris les fonctions Directrice Technique Nationale adjointe en charge des EQF olympiques et paralympique en mars 2017.

Bertrand DAILLE, Directeur des équipes de France de Slalom, a pris les fonctions de Directeur Technique National Adjoint en charge de la Direction Sportive le 1<sup>er</sup> mai 2017. Il succède à Cyril NIVEL.

Xavier FLEURIOT, Directeur des Equipes de France de Course en Ligne, est nommé manager adjoint des équipes de France olympiques et paralympique en mars 2017.

Sylvain CURINIER occupe le poste de CTN Ile de France avec 50% de missions nationales sur le haut niveau et 50% de missions régionales en PACA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Pierre-Michel CROCHET, CTN en charge des services aux sportifs occupe également la fonction de manager Descente depuis le 4 avril 2017.

### *Sur les pôles*

Eric LE LEUCH CTN en charge de la Direction des Equipes de France paracanoë depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 a pris les fonctions de Head Coach Paracanoë en avril 2017.

François DURING, entraîneur national de Course en Ligne a pris les fonctions de Head Coach du collectif Course en Ligne le 10 avril 2017.

Nicolas LALY, entraîneur national de Descente sur le pôle France de Cesson, a été nommé coordonnateur interrégional rattaché au pôle de Cesson le 17 mai 2017.

Jean-Pascal CROCHET, entraîneur national de Course en Ligne sur le pôle France de Toulouse, a été nommé coordonnateur interrégional rattaché au pôle de Toulouse/Pau le 17 mai 2017.

## LES ARRIVEES

### *Sur les pôles*

Philippe COLIN, recruté le 1<sup>er</sup> février 2017 pour occuper les fonctions d'entraîneur national de Course en Ligne sur le pôle France de Nancy a été transféré sur le pôle de l'Insep - Vaires sur Marne au printemps 2017.

Richard FOX a rejoint l'équipe olympique et paralympique le 6 mai 2017 en tant que Head coach Slalom.

Yann GUDEFIN a été recruté le 2 octobre 2017 sur un poste d'entraîneur national Course en Ligne sur le pôle France de l'Insep- Vaires sur Marne.

Jonas TURMEAU a été recruté le 13 novembre 2017 en CDD sur un poste d'entraîneur national Slalom sur le pôle France de Cesson.

### *En région*

Maxime GOHIER, a pris les fonctions de manager Kayak-Polo le 4 avril 2017 en tant que CAS. Il deviendra CTR Normandie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### *Au siège fédéral*

Pascal BOUCHERIT, recruté le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour occuper les fonctions de responsable du pôle France de Insep-Vaires, du PES et de l'équipe de France de marathon a pris les fonctions de Directeur Technique National Adjoint en charge du PPF en mars 2017.

Sandra MARQUES a été recrutée le 18 avril 2017 pour occuper le poste de comptable.

Maëva OYHAGARAY a rejoint la FFCK le 24 avril 2017 sur le poste de chargée de mission auprès du DTN avec également en charge la stratégie partenariale.

Gianni CAPPALAI a intégré la FFCK le 9 mai 2014 en tant que chargé de mission auprès du DTN pour assurer l'accompagnement du collectif des cadres et des territoires.

Benoit GUILLAUME a été recruté le 4 septembre 2017 en tant que chargé de mission « centrale d'achat ».

Sandra ORFAO a été recrutée le 30 octobre 2017 en tant que chargée de mission « espace sites et itinéraires – Navigation durable ».

## POUR INFORMATION

La Fédération a obtenu quatre postes réservés à l'INSEP et bénéficient à :

- Boris NEVEU et Maxime BEAUMONT
- Etienne HUBERT et Mathieu BIAZZO

La fédération a également obtenu trois poste « Défense » auprès du CNSD :

- Sarah GUYOT
- Cindy MOREAU
- Rémy BOULLÉ

A l'issue du mouvement 2017, l'effectif des cadres techniques de la FFCK est de 62 postes, ce qui correspond à l'effectif cible acté dans la convention cadre signée avec le ministère.

Pour terminer cette revue des effectifs, un mot spécial pour un des piliers de notre fédération. Je pense à Hélène BOURDON. Nous avons eu l'occasion de la fêter lors des plénières 2018 et lui témoigner nos plus sincèrement remerciements. Hélène a choisi de faire valoir ses droits à la retraite après tant d'années à servir notre fédération. Nous lui souhaitons une très belle nouvelle vie (de retraitée) !

### EN GUISE DE CONCLUSION...

Comme vous avez pu le voir, 2017 a été une année singulière : première année d'une nouvelle Direction Technique Nationale mais surtout première année d'un projet ambitieux et résolument tourné vers l'avenir. Ce projet - celui que vous avez adopté le 8 avril de cette année - c'est notre projet commun. Néanmoins, il ne faut pas sous-estimer le travail et l'engagement que celui-ci demande. Nous en avons conscience ; donnons-nous les moyens, individuellement et collectivement, de réussir. Pour ma part, j'y crois !

2017 aura également été une année singulière pour le champ du sport. Celui-ci connaît actuellement une grande période de transformations. Ces évolutions peuvent certaines fois être déstabilisantes. Cependant, j'appelle chacun et chacune d'entre nous à rester optimiste et cela pour deux raisons principales. D'une part, nous devons être fiers de ce que nous faisons, de ce que nous sommes et de ce que nous aspirons à faire. Mon parcours m'a amené à partir pour mieux revenir. Ce voyage en dehors de la FFCK a surtout renforcé une idée bien ancrée chez moi : nous avons une très belle fédération, un très beau sport et nous n'avons pas à en rougir !

D'autre part, le canoë-kayak a déjà démontré sa capacité à s'adapter, à changer de trajectoire si l'environnement le nécessite... en bref, à naviguer ! Les changements actuels, nous ne devons pas les prendre comme des murs insurmontables mais plutôt comme des obstacles sur notre parcours qu'il nous faudra contourner ou dépasser afin de continuer à avancer.

Tous ces éléments m'amènent à être résolument optimiste pour notre avenir et pour l'année 2018 en particulier. Nous avons les capacités pour réussir ! A nous d'œuvrer ensemble, à nous de nous engager pour faire réussir le canoë-kayak ! J'y crois !

**Ludovic ROYÉ**  
Directeur Technique National

## RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL



**Emmanuel GIRARD**  
Secrétaire Général

Cette première année de gouvernance vient de se terminer et il semble nécessaire de rappeler les évolutions des Statuts et du Règlement Intérieur ainsi que d'analyser l'évolution des licences permanentes, des titres temporaires, des structures affiliées, agréées et conventionnées.

### LES ENGAGEMENTS PRIS SUR L'ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Plusieurs engagements avaient été pris lors de la présentation du Projet Fédéral de Jean ZOUNGRANA pour l'Assemblée Générale Elective, fin 2016. Pour respecter ces engagements, ont été validés lors de l'Assemblée Générale en 2017, les Statuts de la Fédération prenant en compte la possibilité de proposer des prêts à taux gratuits pour nos membres affiliés, de limiter le mandat du Président Fédéral à 2 mandats, d'avoir la possibilité d'augmenter la taille du Bureau exécutif, tout en donnant à ses membres, une voix consultative lors des réunions du Conseil Fédéral (et non pas délibérative dans les anciens Statuts). De plus, il a été décidé la création d'un Conseil des Territoires et du Développement, composé de tous les Présidents des Comités Régionaux, de deux représentants de Comité Départemental et deux représentants de Président de Club, pour être une instance de propositions pour la Fédération.

Dans le Règlement intérieur, il a été décidé de créer des commissions supplémentaires comme la Commission Loisir, la Commission d'Éthique, d'officialiser le Comité Pagaie Santé et surtout de nous mettre en conformité avec le Code du Sport sur l'organisation des Commissions de Prévention et de Lutte contre le Dopage ainsi que les Commissions de Discipline de première instance et d'Appel dont les membres devaient être extérieures aux instances dirigeantes de la Fédération ou de ses organes déconcentrés (Comités Départementaux ou Régionaux).

L'année 2017 a permis ainsi de créer ces nouvelles instances et de mettre en place la Commission « Jeunes » décrite dans l'ancienne Annexe 2 mais jamais, mise en place.

Les Annexes au Règlement Intérieur ont été en grande partie, modifiées avec :

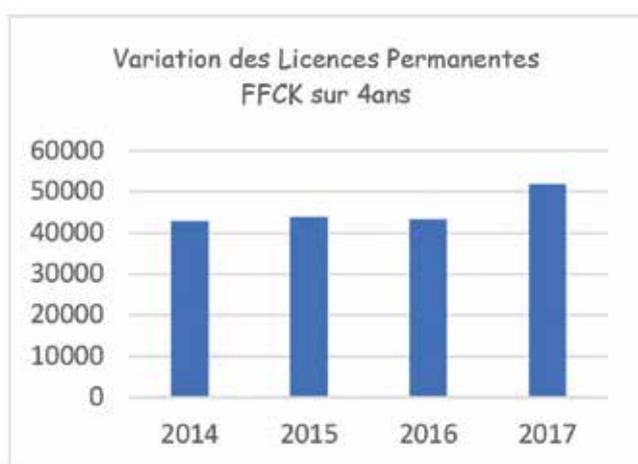
- l'Annexe 1 sur les organes déconcentrés de la Fédération, soit les Comités Régionaux et Départementaux ;
- l'Annexe 2 précisant le rôle et le fonctionnement des Commissions Nationales créées par le Conseil Fédéral comme celles sur les activités (Course en Ligne - Marathon - Paracanoë, Slalom, Descente, Kayak-Polo, Océan Racing, Dragon Boat, Freestyle, Waveski Surfing), ou les Commissions dites « transversales » (l'Enseignement et la Formation, le Loisir, La Commission « Espace Sites Itinéraires et Navigation Durable », la Commission Jeunes et le Comité Pagaie Santé) ;
- l'Annexe 3 définissant le rôle et les missions de la Commission Nationale Médicale avec les conditions de surclassement ;

- l'Annexe 4 précisant toutes les règles financières (votée obligatoirement en Assemblée Générale) ;
- l'Annexe 5 Règlement disciplinaire (hors de la prévention et de la lutte contre le dopage) ;
- l'Annexe 6 pour la Prévention et la Lutte contre le Dopage ;
- l'Annexe 9 sur les règles du Haut niveau ;
- l'Annexe 10 précisant les titres temporaires et les Licences Permanentes de la Fédération ;
- l'Annexe 11 pour préciser le champ d'actions de la Commission de Distinctions.

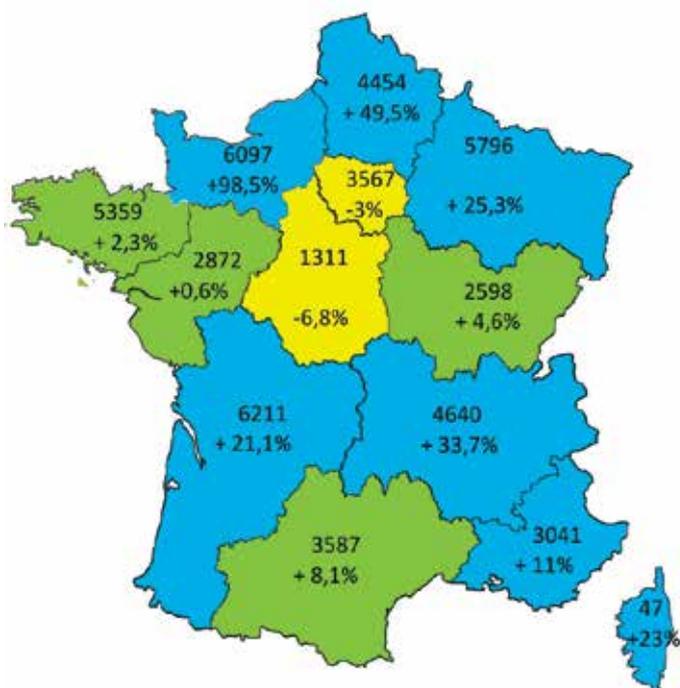
L'Annexe 7 sur la Commission Nationale des Juges et des Arbitres et l'Annexe 8 sur les règles de sécurité sont encore à reprendre pour l'année 2018. Enfin, une 12<sup>ème</sup> Annexe sur une Commission d'Ethique était prévue par le Code du Sport mais le cadrage par le Code du Sport n'a pas encore été précisé par le Ministère.

## LES LICENCES

La nouveauté 2017 est le dépassement de la barre des 50 000 licenciés pour la Fédération, soit 51 915 licences comparativement aux 43 380 de l'année 2016. Notre politique fédérale est de poursuivre cette augmentation du nombre des licences permanentes, en particulier sur les licences Loisir et licences Pagaie Santé. Certes, la Licence Canoë Plus doit rester « notre fer de lance », la licence pour pouvoir faire de la compétition, pour pouvoir se présenter aux élections comme dirigeant de Club, comme délégué aux Comités Directeurs des organes déconcentrés de la Fédération et même aux instances Nationales. C'est aussi une licence de militant, pour défendre l'accès à l'eau, maintenir les possibilités de navigation sur toutes les rivières, les plans d'eau et en mer et permettre des versements de quote-part pour les Comités Régionaux et les Comités Départementaux. C'est enfin, celle pour devenir et pouvoir officier en tant que Juge ou Arbitre National. Mais il est important de comprendre que le nombre de licenciés est essentiel dans les discussions avec nos Conseils Départementaux, Régionaux ou avec le Ministère. Il faut surtout comptabiliser toutes les personnes qui participent aux activités des structures pour démontrer que les activités de la Fédération ne se limitent pas au haut niveau et à la compétition.



Ensuite, il est intéressant de comparer les évolutions des licences par régions sur le territoire métropolitain, dont la carte ci-dessous vous présente les licences permanentes 2017 et le pourcentage de variation par rapport à 2016.

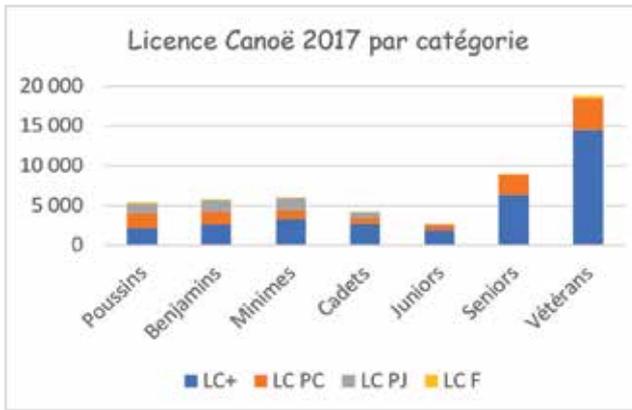


Toutefois, les licences Canoë Plus diminuent de 2,7% avec une baisse de 0,9% chez les adultes (Senior et Vétéran) mais surtout une diminution de 5,6% chez les jeunes dont 9,5% chez les minimes garçons et 8,2% chez les cadets garçons. Cette baisse est inquiétante car elle s'ajoute à une baisse de 14% des Licences Canoë Pass Jeunes. Cette licence Canoë Pass Jeunes ne concerne que 120 Clubs sur 705 et 93% de la baisse s'est effectuée sur 10 Clubs.

Il est néanmoins essentiel de conserver de l'attractivité pour les jeunes même si leurs pratiques évoluent. Nous devons réfléchir sur l'accueil de cadets et de juniors qui sont en création de licence (et non en renouvellement) et pour lesquels nous n'avons pas toujours l'animation adéquate pour répondre à leurs attentes. Néanmoins, 33% de nos licenciés sont sur les catégories Poussin, Benjamin et Minime.

Ceci montre l'importance de la Commission Enseignement Formation et de la mise en place de la Commission Nationale Jeunes pour réfléchir sur les activités à proposer pour ces catégories jeunes. Nous devons être attentifs à ces catégories qui sont l'avenir de la Fédération.

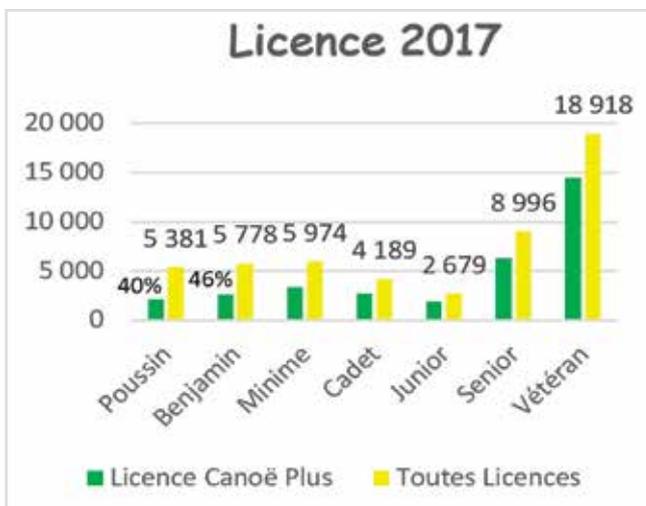
Les catégories Vétéran représentent 36,4% de tous les licenciés et 43,2% des Licences canoë Plus. Sur la totalité des licences permanentes, cette catégorie continue à croître de 23,4% en 2017 sachant que les Seniors augmentent de 29%.



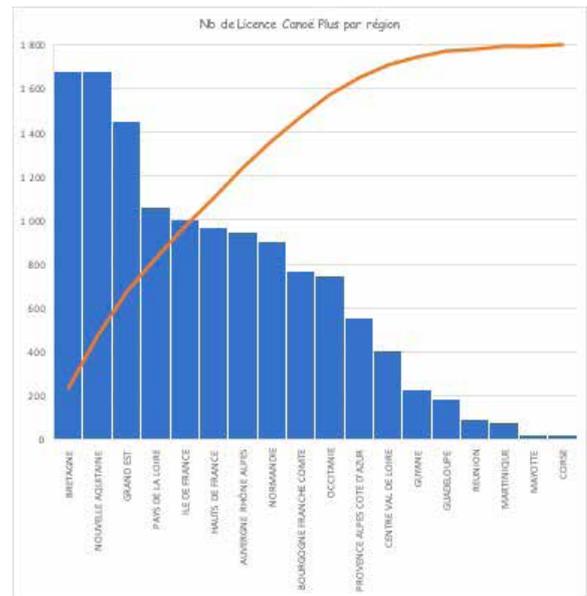
La figure ci-dessus, représente la répartition des Licences Permanentes en décomposant la Licence Canoë Plus (LC+), en Licence Canoë « Pagaies Couleurs » (LC PC), en Licence Canoë Pass Jeune (LC PJ) et en Licence Canoë Famille (LC F). Cette dernière est aussi en baisse de 6% pour l'année 2017 et le développement n'a jamais été à la hauteur des espérances. Est-ce dû à notre difficulté d'accueillir davantage de licenciés dans nos Clubs ? Par contre, cette Licence est la plus répandue dans les clubs avec plus de 200 Clubs. Elle ne peut être diffusée en grande quantité mais doit permettre à des parents non-licenciés d'essayer la pratique ou à un jeune d'expérimenter avec un de ses parents.

La figure ci-dessous présente la proportion des Licences Canoë Plus par rapport au total des Licences Permanentes et la répartition par catégorie d'âge. Si les Licences Canoë Plus représentent 65% des licences, on observe que la répartition par classe d'âge n'est pas homogène. L'objectif est d'avoir à disposition des licences dites de découverte, comme les Licences Canoë Pass Jeunes, les Licences Canoë Pagaies Couleurs. L'expérimentation sur les Licences « Pagaies Blanches » dans le cadre des Licences Pagaies Couleurs (sur 2017 et 2018) doit se poursuivre mais en modifiant les conditions, en étant plus stricte sur l'évolution des autres licences, en augmentant le prix de revient pour prendre en compte le coût d'OBS, notre système d'information gérant les licences et rémunéré à la licence.

Ce système nécessite une convention signée entre la FFCK et la structure concernée pour voir un reversement de quote-part.



Enfin une comparaison des Licences Canoë Plus par région en fréquence cumulée (Diagramme de Pareto).

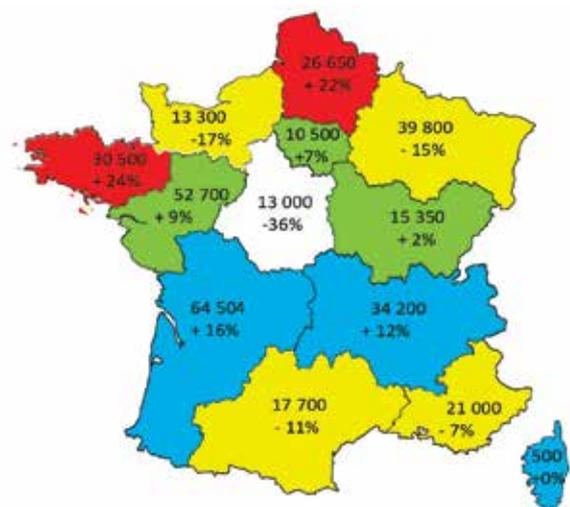


### LE LABEL ECOLE FRANÇAISE DE CANOË KAYAK (EFCK)

Ce label EFCK a pour objectif de valoriser les clubs qui ont atteint un niveau de qualité sur les activités de la structure, les conditions d'accueil, les locaux et l'encadrement. Dans certains cas, les clubs peuvent obtenir la mention « performance sportive » sous réserves de leur implication dans le haut niveau. Le nombre de label EFCK était de 178 structures labellisées en 2016 et augmente légèrement en 2017 pour passer à 188 sur les 703 Clubs que compte la FFCK (soit 26,7%). 57 Clubs obtiennent la mention « Performance Sportive » pour 50 en 2016 soit une augmentation de 14%. Nous avons le souhait d'augmenter le nombre de label, afin de reconnaître les spécificités de chaque Club et de surtout de communiquer vers l'extérieur, les éléments particuliers pour chaque structure.

### LES TITRES TEMPORAIRES

Les titres temporaires TEMPO sont certainement l'assurance qui correspond le mieux, aux animations, sans nécessiter un certificat médical initial. Ces titres progressent de 2% mais là aussi, les disparités entre les régions sont importantes.



## LES STRUCTURES

Nous avons pour cette année 2017, peu d'évolution sur les structures soit 705 Clubs (702 en 2016) et 26 membres agréés (27 en 2016 et 33 en 2015). Nous pouvons encore progresser sur la création de nouvelles structures, afin d'améliorer la répartition sur le territoire (pourtant déjà particulièrement bien développé). Les Membres Agréés accueillent essentiellement des pratiquants occasionnels et peuvent diffuser des titres temporaires. Nous devons leur proposer des possibilités pour accéder à plus de services afin de conforter leur intérêt d'être membres de la FFCK, permettant de bénéficier de l'action fédérale pour la défense de l'accès aux sites naturels de pratique. Pour 2018, notre assureur, la Maif a accepté d'assurer ces Membres Agréés, ce qui n'était pas le cas auparavant. Ces structures par le passé, avaient le même prix d'adhésion qu'un Club, mais sans assurance.

## CONCLUSION

L'année 2017 restera comme l'année des « mariages forcés » de certaines anciennes régions, nécessitant de la structuration dans ces nouveaux Comités Régionaux. Même si la réforme statutaire a pu être effectuée avant le 31 mars, beaucoup de travail reste à faire pour mettre en place des nouvelles organisations au regard de la taille et des distances de ces nouvelles régions.

De plus, la diminution des ressources publiques doit nous impliquer dans un renforcement des fonds propres de nos structures. Le rôle des Comités Départementaux s'en trouve renforcé comme un passage obligé entre le Club ou le Membre Agréé, le Comité Régional et le siège Fédéral.

Un grand nombre d'actions reste à mener mais des points comme la diminution des jeunes minimes et cadets, doivent retenir notre attention.

Il est essentiel d'être dans la capacité de comptabiliser tous les pratiquants de Canoë Kayak, au sein de la Fédération, ceux qui passent dans nos Clubs, les scolaires, mais aussi de retrouver les Membres Agréés et les Membres Conventionnés au sein de nos organes déconcentrés et mettre en avant notre système de formation « Pagaies Couleurs » qui doit évoluer pour reconnaître les capacités techniques mais aussi des connaissances environnementales ou des capacités à la mise en place de la sécurité dans la pratique.

**Emmanuel GIRARD**  
Secrétaire Général

## RAPPORT DU TRESORIER FEDERAL



Anne-Laure VIARD  
Trésorière

La venue du commissaire aux comptes ayant été retardée par rapport aux années précédentes, le résultat n'est pas encore définitif lors de la publication du CKI spécial Assemblée Générale 2017.

Les chiffres présentés dans ce rapport peuvent être corrigés selon les recommandations du commissaire aux comptes.

### LES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2017

#### *Les ressources, les subventions publiques*

La convention d'objectifs 2017 a été conclue pour un montant de 2 958 067€. Elle intègre 2 avenants. Le premier de 25 000€ relatif à l'Héritage Paris 2024 collectif relève et le second de 6 500€ pour les échanges bi gouvernementaux.

Une subvention d'un montant de 4 832€ a été octroyée par la DR Aquitaine au bénéfice du pôle de Pau pour l'achat de matériel.

Le CNDS a accordé diverses subventions :

- 700 000€ pour le soutien à l'organisation des Championnats du monde de Slalom et Descente Sprint. 2 versements ayant eu lieu en 2015 et 2016, le solde de 480 000€ a été perçu en 2017.
- 40 000€ pour les Championnats d'Europe de Kayak-Polo à St Omer et 45 000€ pour l'organisation de la Journée Olympique de juin 2017.

- 53 000€ dans le cadre de l'appel à projet « Génération 2024 optimisation performance paralympique ». Le projet pouvant se décliner entre 2017 et 2020, les actions réalisées en 2017 sont inscrites au budget 2017, la part de la subvention non consommée sera inscrite en fonds dédiés et financera les actions prévues entre 2018 et 2020.

Le CNOSF versera 16 000€ au titre des relations internationales dont les déplacements institutionnels et la candidature de Tony ESTANGUET au poste de 1<sup>er</sup> vice-président de la FIC.

#### *Les ressources, les partenariats privés*

EDF a versé un total de 416 000€ d'aides sur l'année 2017.

MAIF a versé un total de 125 000€ d'aides sur l'année 2017.

IFOMOS a versé 2 000€ suite à un appel à projet sur la formation.

Le partenariat CREWLINE (équipementier) s'élève à 6 625€.

#### *Les ressources internes*

Le chiffre d'affaires lié aux produits des adhésions est un peu supérieur à 2 millions d'euros auxquels il faut retrancher 66 000€ reversés au titre des licences expérimentales.

Les participations individuelles et participations aux stages de formation pour 500 000 €.

Les ventes de camions et bateaux pour 150 000 €.

La centrale d'achat a généré un chiffre d'affaires d'environ 625 000€ HT pour sa 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement.

## Les charges

La masse salariale s'élève à 1 337 183€. Il y a eu un accroissement du nombre de salariés de droit privé en passant de 16 à 21 salariés (2 CDI et 3 CDD).

Les actions des équipes de France s'élèvent à 1 777 000€ et les actions du parcours de l'excellence sportive sont de 513 000€.

Les relations structures s'élèvent à 580 000€.

Les manifestations représentent 1 115 000€. Il s'agit du reversement des inscriptions aux compétitions, des dépenses liées à l'arbitrage et des frais liés aux manifestations internationales organisées en France.

La formation s'élève à 193 000€.

La dotation aux provisions pour les JO de Tokyo 2020 est de 50 000€.

La volonté politique d'aider les structures s'est concrétisée en 2017 par :

- 12 100€ de fonds d'aide au développement (prêt à taux 0%)
- 6 clubs ont bénéficié du fonds d'aide à la création pour un total de 2 900€
- Un fonds de solidarité Antilles de 15 000€ a été versé aux CRCK Guadeloupe et Martinique suite au passage de l'ouragan Maria.

Les frais de fonctionnement du siège s'élèvent à 251 000€

## Informations relatives à la gestion de la Fédération et requises par la loi

Nous vous informons que nous n'avons pas inscrit à notre bilan, au titre de l'exercice écoulé, des frais en matière de recherche et de développement.

Nous vous rappelons que la Fédération ne détient aucune participation dans d'autres entités.

Aucune dépense ni charge non déductible fiscalement, telles que visées à l'article 39-4 du Code Général des impôts, n'a été engagée au cours de l'exercice, de même qu'aucune réintégration de frais généraux visée à l'article 39-5 dudit code n'a été opérée.

Le rapport du commissaire aux comptes qui vous sera présenté lors de l'assemblée générale relate les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

## Evolutions prévisibles de la situation de la Fédération

La situation financière de la Fédération est saine. Elle permet d'honorer nos différents engagements et de dégager une certaine autonomie financière. Toutefois nous devons être vigilants face aux baisses des financements publics et à l'évolution des méthodes d'attribution de la convention d'objectifs. Il est nécessaire que la Fédération soit attentive à la préservation et au développement de ses ressources propres sans oublier les partenariats privés.

## LE BUDGET 2018

Le budget prévisionnel 2018 soumis au vote de l'assemblée sera équilibré.

La structure du budget évolue. Il est composé de 6 divisions auxquelles est alloué un budget propre : la direction générale, administrative et financière ; la direction sportive ; le PPF et pôle olympique ; l'équipe de France olympique et paralympique ; la formation et le développement.

Les sommes demandées dans le cadre de la convention d'objectifs s'élèvent à 2 932 169€ réparties entre les 4 actions. L'action 2 (liée au sport de haut niveau) et l'action 3 (liée au suivi médical) sont validées. Nous sommes toujours en attente pour les 2 autres actions qui seront pluriannuelles. La construction des dossiers est en cours.

Les produits s'élèvent à un peu plus de 9 millions d'euros. Ce qui abaisserait notre taux de dépendance à environ 32% par rapport à la convention d'objectifs. Des négociations sont en cours avec d'éventuels partenaires privés tout en consolidant nos partenariats historiques.

**Anne-Laure VIARD**  
Trésorière





**Dominique LE BELLOUR**  
Président du Conseil Fédéral

La composition, le fonctionnement et les prérogatives du Conseil Fédéral ont évolué significativement à partir de l'Assemblée Générale de la FFCK du 8 avril 2017, validant ainsi les orientations présentes dans le programme du nouveau président fédéral élu en décembre 2016 :

- le passage du nombre de ses membres de 24 à 22,
- les membres du Bureau Exécutif n'ont plus de voix délibérative,
- le vote des annexes au Règlement Intérieur à l'exception de l'annexe 4 « règlement financier »,
- le vote des demandes effectuées dans le cadre du Fonds de Développement.

Le Conseil Fédéral s'est réuni à quatre occasions en 2017 (fin janvier, fin mars, fin mai et mi-octobre) respectant un cadencement qui sera repris pour les années à venir.

L'Assemblée Générale du 8 avril 2017 a désigné un nouveau membre, Marie DUVAL, en remplacement de Bernard DUROURE devenu vice-président de la fédération. A noter que les postes de représentants des membres agréés et des membres conventionnés ne sont pas pourvus, faute de candidats. Le Conseil Fédéral 2017 a donc fonctionné avec 20 membres.

L'implication des membres du Conseil Fédéral dans les instances et les manifestations de la fédération est un élément important de l'appréciation de leur engagement pour le développement du Canoë-Kayak :

- 7 membres sont président-e-s d'un comité régional ou d'un comité départemental,
- 15 membres participent activement au fonctionnement des commissions nationales (dont 5 présidences) et des groupes de travail,
- un membre est délégué pour le représenter lors de chaque championnat de France,
- le président est systématiquement invité aux réunions du Bureau Exécutif et le représente au sein du Conseil des Territoires.

Cet engagement de tous, face aux préoccupations multiples et variées de la fédération, permet aux membres du Conseil Fédéral d'avoir une vision large du fonctionnement de la FFCK et de ses instances.

Les président-e-s des commissions nationales sont systématiquement conviés aux réunions, mais viennent rarement (6 présences en 2017, soit 1 ou 2 par réunion).

La participation aux quatre réunions tenues en 2017 a été inégale (11 membres/20 en janvier, 15/20 en mars, 14/20 en mai et 15/20 en octobre), l'article 2-5-6 de nos statuts (« Tout membre du Conseil Fédéral qui a, sans excuse valable, manqué à trois séances consécutives du Conseil Fédéral, peut perdre la qualité de membre du Conseil Fédéral sur décision de celui-ci ») sera appliqué.

Conformément à ses prérogatives, fixées dans les statuts de la fédération, le Conseil Fédéral à :

- validé les présidences des commissions nationales statutaires, d'activité et transversales,
- proposé à l'AG les modifications de statuts de la FFCK et de son annexe 4,
- modifié les annexes 1, 2, 3, 5, 6, 9, 10, 11 du Règlement Intérieur,
- adopté les modifications des règlements sportifs 2017,
- désigné les délégués techniques de la fédération à l'ECA,
- accordé la somme de 15 000 € en solidarité avec les territoires ultramarins à la suite du passage de l'ouragan Maria,
- attribué les médailles fédérales,
- créé le comité « Pagaie Santé » ainsi que la « Cellule numérique »,
- accepté la mise en place de la Centrale d'achat et la mise en test de la « pagaie couleurs expérimentale »,
- suivi et adopté les grandes masses budgétaires,
- soutenu la démarche de transfert du siège et des services de la fédération à Vaires-sur-Marne,
- attribué, dans le cadre du Fonds de Développement, les sommes de 2 100 € au Vidourle SN et 10 000 € au CKC Islois.

Au delà du rôle décisionnel du Conseil Fédéral, les réunions sont dédiées, pour environ 1/3 de leur durée, à la présentation par le Président fédéral, par le DTN et par le Secrétaire général des informations sur les sujets d'actualité, sur l'agenda du Président, sur la mise en œuvre du projet fédéral, sur les équipes nationales, sur les adhésions, sur le projet Paris 2024, sur les contacts avec les partenaires, ...

Les réunions du Conseil Fédéral permettent de riches échanges à partir des informations données par le Bureau Exécutif et des points de vues exprimés par les membres du conseil. Toutes les discussions et décisions se déroulent dans le respect des personnes et des procédures prévues et dans une ambiance conviviale de travail permettant ainsi au Conseil Fédéral de remplir son rôle.

**Dominique LE BELLOUR**  
Président du Conseil Fédéral



# RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE COURSE EN LIGNE, MARATHON, PARACANOË



Daniel BONIN

Le bureau de commission nationale s'est complété avec l'arrivée en cours de saison d'Alain URBAN au poste de délégué communication.

La saison 2017 a débuté avec les sélectifs de fond où la météo nous a joué des tours dans l'inter région Sud où des courses ont dû être annulées en raison d'un vent violent.

Les membres du comité de compétition ont pris la bonne décision en annulant ces courses, merci à eux.

Il s'en est suivi les Championnats de France de Fond à Angers où là encore le vent est venu perturber les courses. Félicitations aux organisateurs qui ont tout mis en œuvre afin de nous offrir un grand spectacle avec des courses filmées pratiquement sur tout le parcours, retransmises sur écran géant et sur internet. 65 courses, 929 compétiteurs, 114 clubs encore un beau plateau pour cette édition 2017.



Nous avons enchaîné sur le premier Championnat de France élite support aux sélections des équipes de France vitesse. Les sélections Equipe de France para canoë se sont déroulées en même temps.

La commission nationale a souhaité ouvrir un Challenge National Cadet afin que les plus jeunes puissent voir courir leurs aînés. Un beau succès pour une première.

Ce fût une organisation conjointe Direction Technique Nationale et Commission Nationale.

Des améliorations sont envisageables pour une meilleure médiatisation de cet évènement :

- une retransmission des courses en live sur internet,
- un suivi par drones.

*Le troisième Championnat, les Championnats de France Vitesse, Paracanoë et Régate Nationale de l'Espoir*

Après les sélectifs interrégionaux, 1098 compétiteurs représentant 130 clubs et 13 régions (équipes minimales) se sont retrouvés à Vitry sur la base de loisir de Haute-Vilaine pour en découdre pendant 5 jours.

Une nouvelle fois les organisateurs n'ont pas failli, ils nous ont tout mis à disposition afin que ces cinq jours soient une vraie réussite. Retransmission des courses sur écran géant, système de départ automatique, matériel appartenant à la FFCK et géré par une équipe au top.

La saison s'est terminée par les Championnats de France de Marathon qui se sont déroulés à Gray.

Bravo à l'équipe de bénévoles qui a su garder et nous donner le sourire malgré des conditions météorologiques capricieuses. Ces Championnats revêtaient un caractère particulier, ils auraient dû être l'occasion de fêter une grande DAME du club, la présidente Claudine RIGOLOT qui nous a quitté trop vite. Avec le succès de ces championnats toute l'équipe qui a œuvré à l'organisation lui a rendu un bel hommage. 461 compétiteurs, 81 clubs ont participé à ces championnats.

## *Nos équipes de France*

Les équipes de France vitesse et Paracanoë ont dignement représenté notre pays sur la scène internationale. Un petit coup de cœur pour nos féminines, une place de vice-championne du monde U23 pour le C2 (distance olympique) et le K4 qui continue de monter en puissance. Un grand merci aux supporters qui les ont suivis sur les lieux de compétitions pour les encourager.

N'oublions pas non plus les U16 et U17 qui ont eu des résultats intéressants pour l'avenir.

L'équipe de France Marathon n'est pas en reste avec un quatuor senior qui tire l'équipe vers le haut. Les monoplaces et biplaces sont très performants, ils sont à la lutte avec les meilleurs sur chaque course.

Les plus jeunes ont emboîté le pas avec quelques belles performances à la clef.



## *Nos juges*

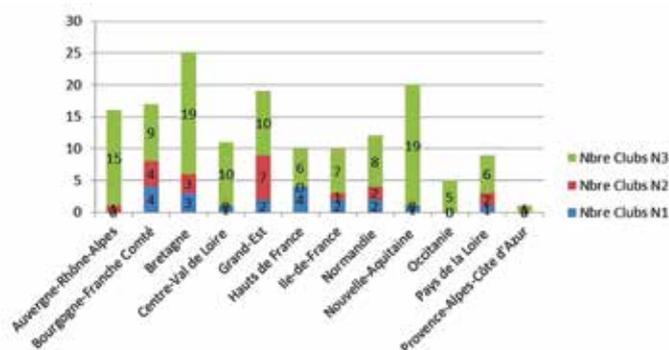
Nos juges internationaux ont représenté la Course en Ligne et le Marathon sur les bassins européens et mondiaux. Chaque année la CNA soutient les candidatures auprès du Bex, afin qu'ils soient proposés, il nous faut accroître notre représentativité dans ce domaine, nous estimons que cela peut être un support pour nos athlètes et le staff des équipes de France.

Au niveau national, des formations ont été proposées dans chaque inter régions afin de recruter de nouveaux juges. Nous nous sommes appauvris en nombre de juges en activité ces dernières années, nous devons renforcer notre nombre de sessions de formation dès 2018 afin de palier à cela.

### Quelques chiffres

Nombre de clubs classés par régions et niveaux

REGIONS	N° Région	Nbre Clubs N1	Nbre Clubs N2	Nbre Clubs N3	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	CR01	0	1	15	16
Bourgogne-Franche Comté	CR02	4	4	9	17
Bretagne	CR03	3	3	19	25
Centre-Val de Loire	CR04	1	0	10	11
Grand-Est	CR05	2	7	10	19
Hauts de France	CR06	4	0	6	10
Ile-de-France	CR07	2	1	7	10
Normandie	CR08	2	2	8	12
Nouvelle-Aquitaine	CR09	1	0	19	20
Occitanie	CR10	0	0	5	5
Pays de la Loire	CR11	1	2	6	9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	CR12	0	0	1	1



Place maintenant à la saison 2018 avec l'entrée du Va'a vitesse au programme des Jeux Olympiques, nous devrions voir arriver (revenir) ces bateaux dans le collectif paracanoë France.

Bonne saison à tous.

**Daniel BONIN**  
Président de la Commission Nationale  
Course en Ligne, Marathon, Paracanoë

## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE SLALOM



### INTERNATIONAL : PAU 2017 !

2017 c'est l'année de l'eau vive : amazing !

Le plus beau championnat du monde slalom, descente et slalom extrême qu'il ait été donné de voir !

*En slalom place aux C2 cette année encore : deux titres.*



L'éternel « mirabeilleux » C2 des Vosges après sa médaille Olympique de 2016 termine...

Champion du monde : Gauthier KLAUSS / Matthieu PÉCHÉ



### Le retour du C2 Mixte au Championnat du Monde



Champion du monde : Margaux HENRY / Yves PRIGENT

### Premier championnat du monde en slalom Extrême



Médaille d'Argent : Boris NEVEU

Dans la continuité du travail effectué par Bertrand DAILLE, l'équipe dirigée par le multiple champion du monde Richard FOX nous a permis de vibrer même si l'on regrettera aucune médaille en monoplace...

### AU NIVEAU NATIONAL

#### Les points positifs

Malgré tous les aléas climatiques, toutes les courses nationales ont eu lieu. Manque d'eau, inondations, problèmes techniques bref, tout y est passé, et pourtant nos clubs, bénévoles, techniciens, juges arbitres, juges..., ont tous relevé le défi ! Des championnats de France qui se sont très bien déroulés, des masters aux élites, des U16 aux U18 en passant par les championnats de France des clubs et équipes ! L'animation nationale dans son ensemble fonctionne bien mais elle reste perfectible... A suivre !

#### Les points négatifs

Le niveau d'organisation est resté égal à 2016. Nous sommes toujours dans l'attente de compet FFCK pour redonner du visuel aux organisations, simplifier toutes les phases préparatoires à la compétition, et nous ouvrir aux spectateurs, via des lives, des retransmissions TV, internet...

Quelques problèmes de logistique sur l'envoi des récompenses, (dossards et médailles), mais surtout une ou deux courses où les règles n'ont pas été respectées. Des retours écrits ont été produits à la demande de la CNA pour pouvoir statuer pour 2018. Les règles de sécurité sur une course N3 en particulier et des disqualifications remises en cause ont été identifiées : INADMISSIBLE.

Pour 2018, suite à ces retours, tout manquement sera sanctionné même si cela doit faire l'objet d'une procédure à posteriori ! Le juge arbitre doit faire appliquer le règlement ce pourquoi il est nommé !

### LA CNA SLALOM

Après un an de fonctionnement, la nouvelle CNA a pris ses marques et colle aux exigences fédérales. Les engagements pris aux plénières 2016 sont tenus, (comptes rendus validés en Bex, mise à jour des règlements...).

Le pôle animation a mis en place le calendrier 2018, et le pré-calendrier 2019 est acté. Les différentes animations, classements, et site FFCK slalom sont à jour.

Le pôle jugement suite à la réunion des JA a déjà réagi par rapport aux différentes exigences de l'international, et a augmenté son offre de formation, (plusieurs PowerPoint en ligne, des nouvelles vidéos sur le jugement des C2 et évolution avec l'abandon des tiroirs...). Le calendrier des JA et DF est prêt pour permettre le bon déroulement des courses dans le respect des règles.

### LES PROJECTIONS ET RÉFLEXIONS POUR 2019 : LES ÉVOLUTIONS

#### Bilan de l'olympiade

- De plus en plus de bateaux, de plus en plus de bassins, de plus en plus de compétitions...
- De moins en moins de bénévoles, de moins en moins de moyens...
- De plus en plus de spécificités, de plus en plus de contraintes...
- De plus en plus d'iniquités de part le système actuel

#### Propositions 2019

- Valoriser les circuits nationaux et création de coupe de France N2 N3.
- Libérer les interrégions pour un classement national (but équilibrer les courses).
- Aménager la fin d'année pour faciliter les montées descentes play-offs, barrages.
- Nouveau logiciel et formations compet FFCK.
- Nouveaux outils interactifs de formation juges et juges arbitres
- Intégration de courses N1 sur le circuit inter.

#### Valoriser les circuits nationaux : Coupe de France N1, N2 et N3

- Objectif : renforcer la prise en compte des courses nationales et diminuer les aléas dus aux différences de niveaux et points avec les courses régionales.
- Même format de classement que sur la N1 : classement à l'issue de chaque WE de courses.
- Vainqueur de coupe de France par niveau à l'issue de la saison et des finales.
- Une super finale N3.

### Libérer les interrégions, en laissant les organisations de 2018 (but équilibrer les courses).

- Objectif : redonner du tonus aux courses N3 en équilibrant les inter régions
- Permettre des confrontations différentes d'une journée à l'autre, (mêmes dates pour tous.
- Diminuer les kms pour chaque club.

### Aménager la fin d'année pour faciliter les montées descentes play-offs, barrages.

- Objectif : identifier des temps forts dans la saison en mettant des montées descentes finalisées sur une course.
- Ré-équilibrer les différentes divisions à chaque fin d'année.
- Avoir des montées descentes juste en fonction du niveau et non plus d'un calcul de point aléatoire !

### Nouveau logiciel et formation compet FFCK.

- Objectif : aider les organisateurs dans leur tâche et la simplifier.
- Reprendre une solution moins énergivore pour la gestion des classements.
- Former des responsables inter-régionaux puis régionaux puis locaux.

### Nouveaux outils interactifs de gestion des formations juges et juges arbitres

- Objectif : aider les formateurs de formateurs de juges de portes et arbitres dans leur tâche.
- Avoir un suivi 24/24 des avancées des formations.
- Donner de la lisibilité aux futurs juges de leur état de formation.

### Intégration de courses N1 sur le circuit inter.

- Objectif : redonner de l'engouement aux athlètes pour accéder aux courses N1.
- Avoir davantage d'athlètes sur les courses inter
- Avoir davantage d'athlète au ranking ICF
- Augmenter le nombre de courses de format Type C sur le circuit national.

En bref, la CNAS a encore beaucoup de travail et doit poursuivre dans les valeurs de la fédération.

Les documents que nous avons mis en ligne sur le site de la CNAS avec plusieurs outils vidéo sont toujours à disposition et ont été encore améliorés. N'hésitez pas à les consulter.

Ce module est accessible ici : [http://www.ffck.org/eau\\_vive/slalom/formation/](http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/formation/)

Pour les organisateurs : le nouveau logiciel arrive pour la fin de saison, (oups comme en 2017 !).

Les outils d'organisation sont ici : [http://www.ffck.org/eau\\_vive/slalom/wiki/pub:organisation:accueil](http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/wiki/pub:organisation:accueil)

Nous faisons tout pour que le futur du slalom avance dans le bon sens, n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez nous joindre ici : [cna-Slalom@ffck.org](mailto:cna-Slalom@ffck.org)

**Xavier JOURDAIN**

**Président de la Commission Nationale Slalom**

## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DESCENTE

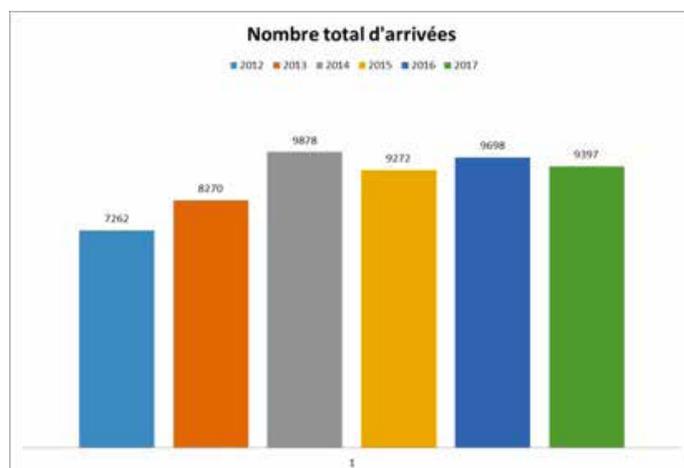


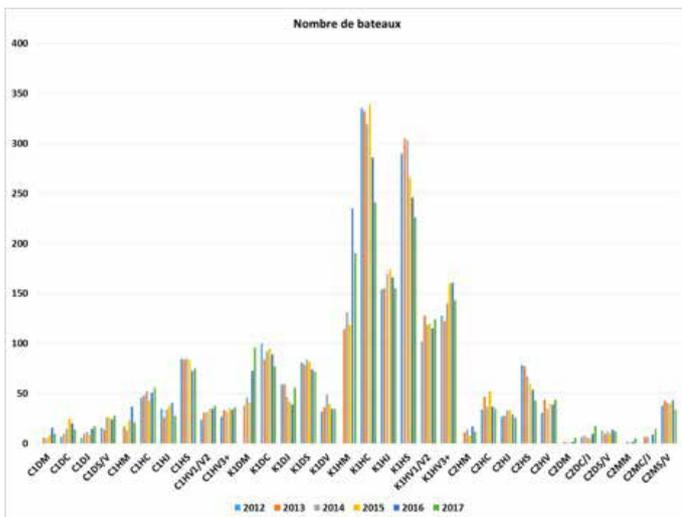
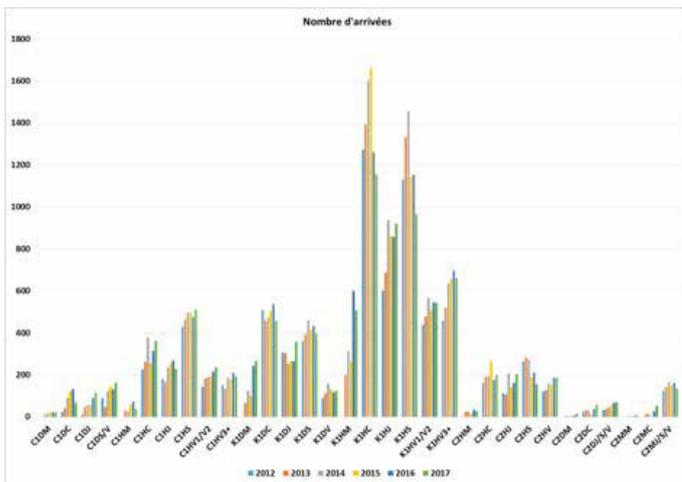
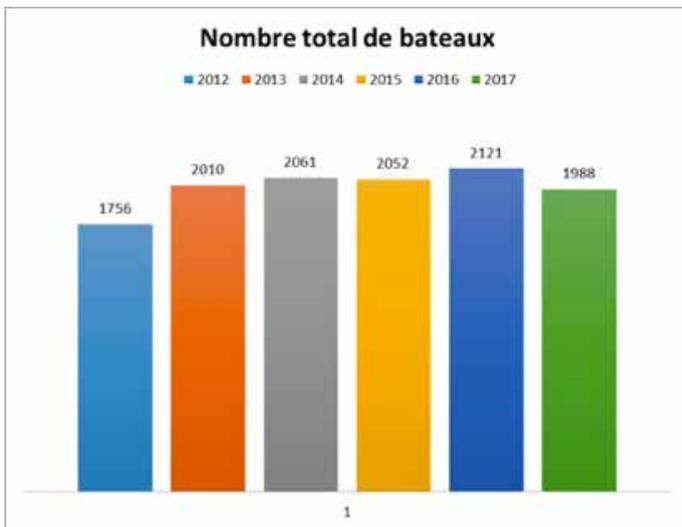
### BILAN DE LA SAISON 2017 : DEUX CHAMPIONNATS DE FRANCE, DEUX SITES, SINON RIEN !

La saison 2017 de Descente de rivière en compétition fut une saison une nouvelle fois coupée en deux, avec le championnat de France de sprint à Metz en juillet, et le championnat de France de classique début novembre, qui devait avoir lieu sur l'Eyrieux. Ce choix de couper la saison en deux a été dicté par

l'impossibilité de faire aboutir la candidature de la Plagne. Les contraintes locales évoluent et nous rappellent que nous devons beaucoup à quelques personnes pour conserver certains sites de pratiques. Nous devons continuer à élargir nos réseaux locaux afin de maintenir une activité suffisante sur nos sites clés. Néanmoins, ces deux championnats de France furent une réussite. Le reste de la saison nationale était composé de trois sélectifs nationaux classique, à Lathus, Vigeois et la Durance, et de trois sélectifs nationaux sprint, à St-Laurent-Blangy, Uzerche et la Durance. Deux week-ends doubles (Vigeois/Uzerche et la Durance) ont permis de rationaliser les déplacements et de profiter pleinement de superbes parcours avec de très belles organisations.

Sur l'ensemble de la saison, les chiffres du nombre de compétiteurs restent stables, avec une très légère baisse par rapport à la saison précédente, mais restant dans la moyenne des quatre dernières saisons. Sur le détail par épreuve, il ressort que l'épreuve K1HS continue de perdre des compétiteurs, alors que les épreuves canoës et kayak dame continuent d'être stables. Sur le nombre de bateaux, les grandes lignes sont identiques.





Le championnat de France de sprint, sur le bassin de la Pucelle à Metz, fut le premier championnat de France de Descente organisé dans le Grand-Est. Les bénévoles du club de Metz et ceux de la région, ont réussi à tout mettre en œuvre pour proposer un championnat de France sprint et par équipe de grande qualité. Les athlètes, parfois septiques à l'idée de concourir la course de l'année en sprint sur un bassin en centre-ville, loin des montagnes et torrents, ont largement appréciés l'originalité du lieu, et la proximité avec le centre-ville.

De plus, avec une très belle organisation, l'événement fut complet. Le nombre de course par équipe au départ, plus de 100, montre que les différents clubs ont largement fait le déplacement sur ce site nouveau et original pour un championnat de France. Le site du sprint de Metz mérite à être pérennisé pour les prochaines années, comme un bassin de référence dans l'Est de la France.

Les Championnats de France classique devaient se dérouler sur l'Eyrieux début novembre. Après la réussite de 2015, une forte attente était apparue afin de revivre ces moments magiques dans la vallée de l'Eyrieux. Malheureusement, la sécheresse sévère qu'a connue le Sud-Est de la France cet automne 2017, avec aucun épisode cévenol de l'automne, a contraint l'organisateur au déplacement de la course sur un autre site et rivière. Le club de l'Eyrieux a néanmoins réussi à conserver une motivation pour déplacer la course sur la haute-Loire, à St-Just-St-Rambert, aidé par le club local et du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes. Malgré un niveau de difficulté de la rivière trop simple pour un standard d'un championnat de France, la course classique a pu être sauvée et les athlètes ont pu se départager sur un vrai parcours de classique. Cette course a permis également de clôturer le classement club, ainsi que le classement coupe de France. Toutes ces récompenses ont pu être distribuées sur ce week-end. A noter que l'open master s'est couru sur un nouveau format de course, le mass-start, afin de tester un futur format officiel.

La saison a également été marquée par le championnat du monde Descente en France à Pau, qui était couplé avec le championnat du monde Slalom. Ce premier double championnat du monde de l'histoire, avec sur le même site et dans la même journée les deux épreuves, fut une très grande fête de la famille du canoë-kayak de l'eau-vive. La Descente a pu avoir le coup de projecteur médiatique tant mérité, et ses athlètes de l'équipe de France ont fait vibrer le public lors des finales du samedi en soirée. L'équipe de France de Descente a obtenu trois titres individuels, avec Claire Haab en C1D, Claire BREN en K1D et Stéphane SANTAMARIA et Quentin DAZEUR en C2H, et de nombreuses autres médailles, dont on retiendra en particulier le doublé en K1D avec la seconde place de Manon HOSTENS, et surtout le triplé en C2H. La Descente a su démontrer qu'elle était une grande discipline de haut-niveau, sans complexe. Les organisateurs de Pau ont réussi un des plus beaux événements du canoë-kayak de ces dernières années.



## DÉVELOPPEMENT DE LA DESCENTE DE 2018 À 2024

Lors des plénières de juillet 2017, puis des plénières de février 2018, la Commission Nationale Descente a présenté ses projets pour le développement de la Descente pour la période 2018-2024.

Les points majeurs à retenir sont :

- Remplacement du championnat de France des régions de l'automne, par le championnat de France Minime des régions. Une première édition sera proposée en 2018. En effet, il est important de créer un coupage fort entre l'animation jeune et les animations nationales d'activité. Les minimales sont déjà intégrés à l'animation Descente, avec la possibilité de courir toutes les courses régionales et interrégionales, mais il manquait un événement majeur pour eux. Cela sera chose faite, avec ce championnat de France des minimales par équipe des régions, en fin de saison. Chaque région pourra proposer une ou plusieurs équipes de 6 à 9 payeurs, avec des épreuves par équipe de kayak et canoë monoplace, et d'autres épreuves de sport de pagaie en eau-vive.
- Création d'une nouvelle épreuve lors des championnats de France : la mass-start. L'objectif est de continuer à valoriser les parcours classiques en proposant un nouveau format de course, départ en ligne. Un titre de champion de France devrait être décerné à partir de 2019. La mass-start se court sur le même parcours que le championnat de France classique, avec une sélection des 20 meilleurs athlètes de la classique par exemple. Les groupes d'épreuves seront réduits, avec des épreuves U18, sénior et master uniquement.
- Création d'un plan de développement entre la Commission Nationale Descente et chaque région pour mettre en place la pérennisation ou le retour à un site de pratique. Des collaborations plus étroites avec l'ESIND (Espace Site Itinéraire Nautique et Développement) de la fédération, permettra de rester comme la discipline de compétition pratiquant sur les rivières naturelles. De plus, avec chaque région devra être défini les besoins d'accompagnement sur les animations jeunes, afin de continuer à faire pratiquer par les clubs au jeune la Descente.

Paris 2024, opportunité ou menace ? Est-ce que la Descente va pouvoir profiter de cet événement annoncé comme accélérateur du développement du sport en France. Rien n'est assuré, bien au contraire, que la Descente puisse profiter de cet effet JO. Le haut-niveau non olympique risque d'avoir des finances réduites. De plus, les sites naturels de pratique du sport outdoor, ne faisant pas partie des ambitions olympiques, n'auront pas de moyens supplémentaires. Alors face à cette menace, il faut une nouvelle fois compter sur ses points forts pour continuer à se développer, conserver nos sites de pratiques, l'apprentissage dans les clubs et avoir une équipe de France au sommet. Le nouveau manager Descente, Pierre-Michel CROCHET, a pleinement pris le tournant de cette nouvelle ère pour la Descente, avec certainement moins de moyens étatiques mais plus de liberté de développement et sans reniement de nos valeurs. Le plan de développement de la Descente, proposé par la Commission Nationale Descente, en cohérence avec le développement international s'inscrit dans cette logique : de nouvelles épreuves, une ouverture toujours plus grande sur les pratiquants des rivières et de nouvelles sources de revenus. Les opportunités sont grandes, il faut maintenant déployer le véritable potentiel de la Descente comme discipline outdoor. La candidature de Treignac 2022, pour les championnats du monde classique et sprint, devra être l'événement majeur de la Descente et de l'eau-vive naturelle en France de ces prochaines années.

**Mathias GERARD**

**Président de la Commission Nationale Descente**



## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DRAGON BOAT



**Patrick FAUDOT**

### BILAN PRATIQUE COMPÉTITIVE

La saison sportive 2017 a été orientée autour de 4 compétitions : Sélective Nationale de Louhans (27 et 28 mai) plus 2 championnats régionaux : Grand Est à Chalon en Champagne le 2 juillet et Bourgogne Franche Comté à Dijon le 17 juin.

Le championnat de France ayant eu lieu à Gérardmer dans d'excellentes

conditions d'organisation malgré une météo très difficile les 7 et 8 octobre.

22 bateaux ont participé à ce championnat de France soit 7 de plus lors de l'édition 2016. Avec 7 DB20 et 15 DB 10 (record de participation) l'édition 2017 a marqué un nouvel élan de la pratique en compétition.

Avec l'arrivée de pagayeurs issus de 12 nouveaux clubs sur l'animation nationale, c'est en tout 28 clubs qui sont classés à la coupe de France et qui ont contribué au développement de la discipline.

La commission nationale remercie sincèrement les clubs organisateurs ainsi que les juges, gestionnaires de courses et officiels qui ont permis la bonne tenue de ces compétitions

## BILAN DE LA PRATIQUE NON COMPÉTITIVE

L'action de la commission s'est surtout concentrée en 2017 sur le recensement des types de pratique et sur les besoins des clubs en matière de développement. Ainsi que sur la structuration au sein de la commission afin de trouver des chargés de missions pour aider Karine CAIVEAU en charge de ce dossier.

La pratique non compétitive s'articule autour de 2 axes :

*Sport santé* ou activité physique adaptée qui se développe dans toute les régions de France avec notamment la constitution d'équipes de Dragon Ladies mais avec des régions plus en avance : Bretagne, Pays de Loire, Grand Est, Bourgogne Franche comté, Normandie. C'est près 50 équipages à fin 2017 ce qui représente 700 à 900 pratiquants (essentiellement féminine à 80 %).

Le Dragon Boat permet de faire pratiquer une activité physique, c'est aussi fédérer un groupe et aller de l'avant, cela permet de dégager une énergie positive. Cette pratique permet de reconstruire l'estime de soi, cela participe aussi à la reconstruction psychique après une maladie.

*La pratique OPEN*, notamment lors de festivals représente également une source de pratiquants (occasionnels) importante qui mérite d'être suivie de prêt. Certains festivals DB regroupent de 300 à 500 payeurs.

## BILAN DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

L'équipe de France Senior a participé au Championnat d'Europe à SZEGED, le choix a été d'inscrire 2 bateaux BD 10 (Mixte et Homme) afin d'avoir le meilleur niveau possible en fonction de la densité des compétiteurs.

Le bilan de cette équipe Senior est globalement positif avec à la clé de belles 5<sup>ème</sup> places. Le groupe ayant fortement été renouvelé par rapport aux saisons précédentes, il va falloir continuer à travailler pour aller décrocher des médailles internationales.

La belle satisfaction de la saison internationale vient de l'équipe de France Junior alignée de dernière minute au championnat du monde Junior IDBF à Divonne les Bains.

2 bateaux alignés : DB 20 mixte qui récolte une belle médaille de bronze sur le 2000 m et un DB 10 mixte qui remporte 3 titres de vice champion du Monde (200, 500 et 2000 m) Avec une réelle dynamique et un comportement exemplaire, les 22 juniors, issus de 9 clubs, ont montré la voie pour les années à venir et pour le développement de la catégorie jeune en Dragon Boat en France.



Merci également à l'investissement du manager des équipes : Patrick MASSON ainsi qu'à Antoine MAIGROT qui l'a secondé avec l'équipe Junior.

## LA FORMATION

Le programme de formation initié depuis plusieurs années et qui donne de bons résultats a été reconduit, les attentes des clubs et des pratiquants étant nombreuses.

*Formation juge à Nogent sur Marne (21 et 22 janvier)*

6 nouveaux juges formés en 2017, ce qui nous permet d'avoir des juges dans quasiment tous les clubs. Les besoins vont se concentrer sur la formation de juges non compétiteurs afin qu'ils soient disponibles à 100 % lors des compétitions.

*Certification barreur à Saint Jean de Losne (22 et 23 juillet)*

Le barreur est le garant de la sécurité des membres d'un équipage, cette validation d'acquis est indispensable pour le développement de notre activité. 8 nouveaux barreurs ont été certifiés en 2017.

*Formation d'animateur sport santé - Dragons Ladies à SEDAN (23 et 24 septembre)*

23 participants à cette formation d'animateur et barreur de groupe de dragons ladies, la demande est forte en ce domaine et le programme sera légèrement modifié en 2018 afin de se rapprocher des demandes en région.

*Formation d'entraîneur Dragon Boat EF1 à Reims (21 et 22 octobre)*

22 personnes ont bénéficié de cette première formation d'entraîneur DB en direction de la pratique compétitive, et l'expérience sera à renouveler et à compléter.

Nous tenons à remercier sincèrement les clubs qui ont accueilli ces formations et qui ont mis à disposition leur structure et leur matériel.

Merci particulier à Patrick MASSON qui assuré la totalité de ces formations

## AXES DE DÉVELOPPEMENT POUR 2018

Le projet de développement qui est en cours de finalisation sera mis en place progressivement au cours de la saison 2018. Les principaux axes pour la saison prochaine seront orientés vers :

- Accentuer le développement de la pratique compétition en DB et le nombre de clubs qui participent à l'animation nationale, en s'appuyant sur le développement régional,
- Soutien à l'Equipe de France en permettant aux meilleurs compétiteurs d'y accéder,
- Fédérer et développer les équipes de Sport Santé-Dragon Ladies et autres pratiques non compétitives en leur apportant des conseils et un guide de bonne pratique,
- Poursuivre le développement de notre communication,
- Poursuivre le programme de formation en place depuis plusieurs années.

Pour tout contact avec la commission :

[cna-dragonboat@ffck.org](mailto:cna-dragonboat@ffck.org)

**Patrick FAUDOT**  
Président de la Commission Nationale Dragon Boat



Alexandre CONTE

Pour 2017 la commission nationale Freestyle s'était fixée 4 objectifs majeurs :

- Attirer les jeunes et les débutants,
- Retrouver le plaisir sur l'eau,
- Intégration au sein de la FFCK,
- Dynamiser le Championnat.

Avec la suppression des quarts et demi-finales le temps de compétition omniprésent a été réduit laissant de la place à la navigation libre et aux différentes animations.

Le septicisme a rapidement laissé la place au plaisir du jeu et de l'échange, l'essence même du Freestyle. Les compétiteurs jouant leur place en sélection ont pu s'exprimer pendant les runs et les pratiquants loisirs ont eu du temps pour naviguer sans enjeu sur tous les rassemblements.

L'accompagnement permanent et la patience inébranlable de tous les membres du siège fédéral ont grandement contribué à cette réussite.

Les équipes ont constamment comblé les manques d'une commission renouvelée et donc débutante. Ce contexte est motivant pour tous les acteurs bénévoles qui oeuvrent pour le développement de la discipline.

La communication est excellente et le monde du Freestyle se sent bien intégré dans sa fédération nationale.

De nouveaux organisateurs qui sentent cet accompagnement se lancent dans l'organisation de rassemblements Freestyle dans tout l'héxagone.



Le calendrier a vu aussi le retour d'étapes historiques qui avaient fait les années glorieuses du kayak Freestyle. L'année 2018 est prometteuse en terme de densité de compétition mais 2019 s'annonce encore meilleure.

Le point qui reste faible est l'attrait des jeunes et surtout des filles mais c'est une problématique qui ne concerne pas que le Freestyle ou même le kayak, c'est une problématique du sport en général.

Pour couronner cette année 2017, la France a enregistré des résultats historiques aux championnats du monde à San Juan - Argentine au mois de Novembre, nous sommes la 3<sup>ème</sup> nation de kayak Freestyle au monde derrière les Etats-unis et la Grande Bretagne.

Tout d'abord, la France n'a pas failli à sa réputation. Des membres de l'équipe étaient présents dans toutes les finales des catégories représentées, la plupart ont passé les qualifs assurant le spectacle sur l'eau.

A la fin des finales, des colonnes de fumées Bleu Blanc Rouge se sont envolées des tribunes (avec l'accord de l'organisateur), accompagnées du son des tambours et de la Marseillaise. Hors de l'eau les français étaient aussi présents.



La France a envoyé 2 juges internationaux qui ont oeuvré dans toutes les catégories de la compétition, le jugement français est reconnu pour sa précision et son impartialité.

Au niveau des résultats, honneur aux dames avec la médaille d'argent pour Marlène Devillez en Dame sénior.

Un habitué de l'équipe de France a signé un doublé, Sébastien DEVRED médaille de bronze en kayak et la seconde place en C1.

La relève est assurée car non seulement il est champion du monde, mais surtout il égale le score du champion du monde sénior à plus de 1700 points, c'est Tom DOLLE.

En conclusion nous constatons que la discipline retrouve des couleurs après une régression passagère au niveau national, cela rend les actions de la commission plus visible et plus efficace, le meilleur est à venir.

A l'international, l'équipe reste forte et soudée, améliorant les résultats année après année, là aussi, le meilleur est à venir.

**Alexandre CONTE**  
**Président de la Commission Nationale Freestyle**



Frédéric ESCAFFRE

Le Kayak-Polo est une discipline exigeante où l'esprit d'équipe est une composante primordiale de la réussite, c'est ce que nous retrouvons au sein de la Commission Nationale d'Activité Kayak-Polo (CNAKP).

Après son engagement à la tête de la CNAKP, Etienne GÉRAIN n'a pas souhaité continuer. Cette fonction demande beaucoup d'efforts et d'engagements et je tiens à le remercier

au nom des pratiquants et de la Commission pour son action.

Je tiens à remercier Arnaud GIRARD qui ne peut malheureusement pas continuer son action au sein de la Commission Nationale Kayak-Polo.

Je tiens aussi à remercier Gwenael PARADA DIAZ, ainsi que Thomas BRETENOUX qui ont quitté le bureau mais continuent à œuvrer pour notre discipline.

La commission remercie Nathalie LATIMIER et Cyril NIVEL pour leur appui.

Remerciements aussi à Hélène BOURDON qui part en retraite.

Suite à ces démissions, l'assemblée plénière du 03 Février 2018 a élu un nouveau président.

Les enjeux à courts, moyens et longs termes sont portés par la CNAKP sont les suivants :

- Fonctionnement stable de la CNAKP,
- Développement du Kayak-Polo sur le territoire,
- Diffuser une image positive de la CNA,
- Suivre et accompagner l'évolution de la vision FFCK (Promotion de l'activité, cadres techniques, PPF Kayak-Polo etc...),
- Avoir une force de travail et de propositions grâce à la création d'un poste de CT à profil Kayak-Polo. Rôle tenu par Maxime Gohier au sein de la commission.

Si nous faisons un bilan de l'activité, le Kayak-Polo se porte bien :

- 95 Clubs engagés en compétition,
- 1200 joueuses et joueurs en compétitions Nationale et Régionale,
- 12 compétitions officielles dont
  - 5 championnats de France : Masculin, Féminin, U18 masculin, U18 Féminin, U15 Mixte,
  - 3 Championnats nationaux masculin (N2H, N3H, N4H) et 1 tournoi qualificatif national (NQH),
  - 3 Coupes de France (Masculine, Féminine, U15 Mixte),
  - Des Championnats Régionaux : Bretagne, Ile de France, Grand Est, Pays de Loire, Auvergne Rhône Alpes, Normandie, Hauts de France...Aussi bien adulte que jeune.

Ces dernières années, nous avons pu observer :

- Le passage de la N4H à 14 équipes et des inter-régions U21 et Vétérans en compétitions Open par contraintes organisationnelles,
- La mise en place des rétributions (premiers versements en 2018),
- L'intégration des qualifications OTM et Jeune Officiel,
- La formation arbitrage National en Région.

Des axes d'amélioration sont bien sûr présents et identifiés comme :

- La pratique féminine,
- La pratique des jeunes, voire très jeunes,
- La labellisation des sites de pratique,
- L'arbitrage,
- L'élaboration de l'animation Nationale avec les Régions, avec comme objectifs la performance, mais aussi le développement.

La France a organisé 2 événements internationaux :

- Une manche de l'ECA Cup,
- Un championnat d'Europe des nations sur le tout nouveau stade de Kayak-Polo de Saint Omer.

Comme d'habitude la qualité d'organisation a marqué les esprits.

*La CNA c'est des bénévoles, des passionnés*



*Au niveau résultats des Equipes de France*

Après son triomphe quasi-totale de 2014 à Thury Harcourt, les résultats sont un peu à la baisse :

- World Games : 3 podiums pour les Equipes de France,
- Les championnats d'Europe des nations : 2 podiums pour les Equipes de France.



## Au niveau des Clubs à l'international

Coupe d'Europe des clubs :

- Les hommes de Montpellier prennent une deuxième place,
- Chez les femmes, le CD 44 gagne la coupe d'Europe.

Une équipe moins de 15 ans des Pays de Loire a participé au championnat d'Europe non officiel chez les U15 en Irlande, ils finissent 2<sup>ème</sup>.

## Nos arbitres internationaux sont reconnus :

Thierry NOEL DU BUISSON et Virginie BRACKEZ, à noter que Virginie BRACKEZ a été nommée arbitre principal sur les finales masculines des championnats d'Europe des nations ainsi que sur les World Games.

Des actions de formations sont en cours pour former d'autres arbitres internationaux.

Au niveau des championnats, globalement le niveau des championnats nationaux progresse.

**N1H** : A l'issue d'un championnat très serré, St Grégoire gagne le championnat de France et interrompt la série entamée par Montpellier.

**N1F** : Un championnat très disputé où les filles de Montpellier tirent leur épingle du jeu devant les filles du CD 44.

**U18H** : Condé sur Vire remporte la finale devant le Comité Régional de Bretagne.

**U18F** : Le CD 50 qui remporte la finale devant le comité Régional de Bretagne.

**U15 Mixte** : Les Pays de Loire gagnent le championnat et la coupe.

**Coupe de France** : Montpellier réalise le doublé chez les hommes et les femmes. Les hommes remportent la coupe face à Agen, et les Femmes face au club de Saint Omer.

## La CNAKP

**Président** : Frédéric ESCAFFRE

**Membres** : Claire MOAL, Virginie BRACKEZ, Laurent GARRIGUE, Brice DEJONGHE, Eric VIGNET.

Les Chargés de Missions... un grand merci à eux sans quoi rien ne serait possible, le fonctionnement de toute cette organisation n'est permis que grâce à ces bénévoles qui s'investissent complètement dans leurs missions :

- Corps Arbitral : Denis SAINTE MARTINE
- N1 Hommes : Thomas BRETENOUX
- N1 Femmes : Claire MOAL
- N2 Hommes : Denis SAINTE MARTINE
- N3 Hommes : Frantz AVENEL
- N4 Hommes : Alban LEBOURGEOIS
- N18 Hommes : Frédéric SAULNIER
- N18 Femmes : Frédéric SAULNIER
- N15 Mixte : Stéphane ODOT
- Coupe de France Hommes : Julien COURTEILLE
- Coupe de France Femmes : Marion JOUENNE
- Coupe de France U15 Mixte : Romain DENOEUVEGLISE
- NQH : Denis SAINTE MARTINE

**Frédéric ESCAFFRE**

**Président de la Commission Nationale de Kayak-Polo**



## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE OCEAN-RACING, VA'A VITESSE



Jean COMBES

### Océan Racing

Une nouvelle Olympiade redémarre. Notre activité n'a pas vu de changement notable en 2017 mais de nombreuses suggestions d'évolution de la discipline formulées tout le long de l'année nous font penser que 2018 devrait être une année significative.

Nous avons ouvert la possibilité d'organiser des sélectifs sous des formats divers, plus simples, afin d'en faciliter l'organisation. Curieusement, des nouveaux organisateurs ont questionné la CNA sur des possibilités d'organisations mais pratiquement aucun n'envisage d'organiser un sélectif sur une seule journée. Le nombre de courses augmente et nous avons de nombreuses perspectives pour 2018.

Nous évoluons sur l'activité des jeunes notamment des minimes. Lors des sélectifs, certains minimes ont rejoint les cadets sur le « petit » parcours. Le règlement a évolué et un titre de champion de France minime pourra être délivré en 2017.

Le championnat de France s'est déroulé une nouvelle fois à Cherbourg après le désistement du club de la Baie des Phoques suite à des difficultés administratives et financières.



## LA FRÉQUENTATION

Le nombre de clubs à participer à l'activité a été de 80 ; ce nombre peut fluctuer assez vite car beaucoup de club n'alignent qu'un ou deux compétiteurs.

En 2017, 644 bateaux ont participé à l'activité nationale regroupant 1200 compétiteurs environ, ce qui reste stable.

## FORMATIONS

Une formation de juges a pu avoir lieu à Nogent Sur Marne. Il y a eu 6 personnes de formées dont 1 recyclage. Malheureusement, il n'y avait personne de l'inter-région sud qui commence à manquer un peu de bénévoles dans ce domaine.

Olivier TANTON, notre référent au niveau national a pu organiser une formation d'entraîneur fédéral niveau 1 et 2 du 2 au 6 octobre à Biarritz. Une stagiaire pour le niveau 1 et 5 pour le niveau 2.

## EQUIPE DE FRANCE

En 2017, l'équipe était composée de 6 compétiteurs :

- Nicolas LAMBERT – Kayak Club Terre de Camargue (senior)
- Victor DOUX – CK Lyon (senior)
- Valentin HÉNOT – La Pagaie des Avens (U23)
- Noé PELIZZA - La Pagaie des Avens (U23)
- Hector HÉNOT – La Pagaie des Avens (U18)
- Laury MARIE SAINTE – Association H 2 Eaux (U18)



Le Championnat du Monde Ocean Racing FIC s'est déroulé à Hong Kong du 18 au 19 novembre.

### *Très belles performances des français*

- En U18, Hector est vice-champion du Monde, Laury fait une superbe 3<sup>ème</sup> place, suivie de Lisa GRAS 4<sup>ème</sup>
- En U23, Valentin est 3<sup>ème</sup>, Noé 4<sup>ème</sup>
- En senior, Nicolas fait 8<sup>ème</sup> et Victor 20<sup>ème</sup>. A noter la belle place de 13<sup>ème</sup> de Benoit LE ROUX.
- Du côté des dames, en open, Angie LE ROUX fait 9<sup>ème</sup>.

Les français étaient également présents aux Championnats du Monde FIV longue distance fin juin 2017 :

- Cédric LESEUR (Toulon Va'a) 8<sup>ème</sup> en Senior Homme
- Jimmy TAUPUA (Brest) 3<sup>ème</sup> en Vétéran Homme
- V6H France : 6<sup>ème</sup> en V6 Open

## LA COUPE DE FRANCE DE VA'A LONGUE DISTANCE

Pour la 4<sup>ème</sup> année, la Coupe de France proposait 6 courses. Aucune V6 dames n'a pu être classée, tous les équipages n'ayant participé qu'à une seule course.

Du côté des hommes, 18 V6 ont pu être classées sur les 33 qui ont participé. C'est une nouvelle fois le Club Nautique de la Méduse qui remporte la coupe suivie de Toulon va'a et Brest.

## LA VA'A VITESSE

Toujours aucune activité dans cette discipline. Il semblerait que certains clubs veulent organiser des courses en 2018. On espère que cela se concrétisera.

## L'INTERNATIONAL

La 8<sup>ème</sup> Breizh Océan Race, organisée par Brest fin octobre était manche de la coupe du Monde ICF.

En 2018, la 9<sup>ème</sup> édition, organisée par le CDCK56 à St Pierre Quiberon sera également manche de la coupe du Monde ICF et sera bien sûr « test event » du championnat du Monde 2019.

**Jean COMBES**

**Président de la Commission Nationale  
Océan Racing et Va'a Vitesse**

# RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE WAVESKI - SURFING



**Thierry MOURAUD**

Comme chaque année, il m'appartient de vous faire un tour d'horizon des principales actions réalisées en 2017, avec en préambule un remerciement pour tous les clubs, les professionnels et les bénévoles qui les animent.

L'arrivée de Jean ZOUNGRANA et son équipe à la tête de notre fédération, avec un message fort, de s'occuper de nos clubs et de tous ses pratiquants, me donne confiance en l'avenir. Prendre la tête d'une équipe

n'est pas toujours chose aisée, insuffler et catalyser les motivations sont un effort de tous les instants, mais à la mesure du chemin parcouru, cela en valait la peine.

Toutes les actions majeures de développement que la commission a élaborées, furent une affaire de longue haleine qui s'est composée en 3 phases : élaboration - mise en œuvre - gestion et suivi. Cette dernière phase est, de loin la plus gourmande en investissement humain et souvent sans fin.

## STRUCTURATION DE LA COMMISSION

La gestion de notre animation nationale : calendrier, classement, sélection. Le suivi de toutes les compétitions, l'élaboration du projet de développement 2018-2024 sont autant de tâches qu'il faut mener à bien au jour le jour. Sans la présence et le travail de tous ceux qui m'ont entouré à la commission, cela n'aurait pas été possible. Merci encore à eux, qui m'ont aidé et parfois supporté ! (#mafemme).

La commission s'est réunie plusieurs fois dans l'année. Internet est un moyen de communication qui nous permet de suivre au plus près l'animation nationale à moindre frais. Les autres moments importants ont eu lieu pendant les championnats de France et lors des plénières. Entre ces moments, le plus gros du travail se fait par mail et par contact téléphonique.

Notre président, le secrétaire général et la présidente de la commission nationale juge/arbitre sont venus aux Sables d'Olonne durant ces championnats de France. Ils ont pu ainsi rencontrer les forces vives de la commission nationale. Ce moment et leur présence ont été appréciés par tous.

### ORGANISATION DES SÉLECTIFS N1 ET DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Les sélectifs N1 programmés dans chaque région du littoral permettent de limiter les grands déplacements. Les sites pour organiser nos manifestations sont souvent les mêmes. L'évolution de la protection du littoral nous pose quelques problèmes sur certains sites. Il faut encourager certains départements côtiers à postuler pour de nouveaux lieux de compétitions.

Je remercie les clubs et les comités régionaux qui accompagnent et organisent notre circuit national en collaboration avec les membres de la commission.



Lors des derniers championnats de France, on a pu constater une bonne représentation des régions dans les finales des différentes catégories. Cela prouve le travail des clubs leader à former les jeunes à la compétition. Les inquiétudes émises par certains sur les générations futures ne sont plus d'actualité.

On a pu voir lors de cette compétition que les jeunes ont rivalisé sans complexe avec les meilleurs en réalisant de belles performances. Je tiens à remercier, pour le travail fourni lors des championnats de France, tous les membres de la commission qui se sont impliqués afin d'épauler l'organisation sportive.

### CORPS ARBITRAL - JUGES

Une équipe de juges officiels a assuré le bon déroulement de nos compétitions. La formation mise en place comme chaque année, a permis à 15 stagiaires de renforcer l'équipe. Cette formation a été menée par Maxime GABORIT, qui s'est investi sous la responsabilité de Yann DURANT et Emmanuel GIRARD. Ce dernier est intervenu sur le QCM pour les règles générales. Le juge est la pierre angulaire de notre pérennité. La formation est le seul moyen de garder une cohésion au sein de notre discipline.

### AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ D'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS

Des grands progrès ont été réalisés en ce domaine, même si l'ensemble n'est pas encore assez homogène. Les championnats de France sont devenus des événements et les autres compétitions nationales sont engagées dans une démarche de qualité appréciée des compétiteurs. Le bémol dans ces organisations, c'est la gestion de course, qui est souvent gérée par les mêmes personnes. Une formation de gestion des outils est à mettre en place.

### COMMUNICATION

Le chemin parcouru pendant ces dernières années, est conséquent. La diffusion des informations s'est diversifiée en utilisant les nouveaux moyens de communication. Tout pratiquant a maintenant accès aisément à toutes les infos qui lui sont nécessaires. Faire vivre et évoluer ces outils demande l'investissement de tous.

Enfin je termine ce tour d'horizon par les satisfactions que nous ont apporté nos équipes de France et la superbe manifestation de Pau. Quelque part, si les résultats internationaux sont aussi excellents, cela veut dire, entre autre, qu'en amont notre système d'animation est capable de faire émerger une élite.

L'année 2018 sera sans aucun doute remplie d'émotion pour le Waveski Surfing qui tentera de garder sa place de leader mondial.

Pagayer dans le même sens avec tous ces pagayeurs de différents milieux est un sacré challenge pour notre fédération, alors gageons que la direction prise reste l'objectif partagé par tous.

**Thierry MOURAUD**  
Président de la Commission Nationale Waveski-Surfing



# RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DISCIPLINAIRE

## 1<sup>ERE</sup> INSTANCE



La Commission Nationale Disciplinaire 1<sup>ère</sup> instance n'a pas eu à se réunir cette année.

**Vincent BLANCHET**  
Président de la Commission Nationale Disciplinaire 1<sup>ère</sup> instance

# RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE ENSEIGNEMENT FORMATION



Tout acte est acte de formation. Choisir la bonne pagaie, le bateau adapté, embarquer, barrer un Dragon Boat, secourir, préparer, certifier, esquimauter, réembarquer en eau profonde, synthétiser... tout acte est acte de formation.

Ecrire son premier rapport de Commission Nationale est aussi, et forcément donc, un acte de formation en soi et je m'appuierai pour tenter

de réussir cela sur le travail fourni, et les modèles laissés, durant la dernière olympiade, par notre nouveau et premier dans l'histoire de notre Fédération, Vice-Président en charge de l'Enseignement, de la Formation et de l'Emploi : Didier CHAVRIER.

Didier me passe le relai de manière fort courtoise et agréable, dans de réelles conditions idéales. Je n'oublierai pas la surprise qu'il m'a réservée lors des dernières plénières en me récompensant d'une médaille pour mon engagement en faveur de l'enseignement et de la formation mais avant tout pour le travail que nous avons effectué ensemble durant les cinq dernières années et qu'il a, lui, porté à bras le corps, bien haut... si haut. Je reçois cette médaille comme un signe d'encouragement à l'action car si de nombreux dossiers sont d'ores et déjà lancés il faudra d'ici la fin de l'Olympiade leur donner corps et les faire fonctionner en s'approchant de leur potentiel maximum.

Pour cela, l'équipe du Bureau National Enseignement Formation, source de réflexions et de propositions, a été constituée de concert et compte de belles personnes : Sylvie BARATHIEU, membre active de ce bureau depuis 2012 elle aussi, particulièrement pointue sur les formations professionnelles pour adultes ; Stéphane DABLIN, Président de la Commission Régionale d'Ile de France et ancien Président de cette Commission Nationale, doyen malgré lui de ce bureau national, investi depuis entre autres missions dans le fonctionnement du site internet fédéral ; Rémi FRANCOIS, jeune Président de la Commission Régionale d'Occitanie, Président de club aux connaissances informatiques indispensables à l'essor des outils de communication d'aujourd'hui et quotidiennement soucieux d'une navigation durable et

respectueuse de nos milieux de pratique ; Juan GUERRERO, Président de la Commission Régionale du Grand Est, pratiquant aguerri, compétiteur au sein de plusieurs disciplines, réactif quant à la sécurité des groupes qu'il encadre ; Sandrine PRINET enfin, connue par un grand nombre d'entre vous pour ces années de service au siège fédéral puis en tant que Conseillère Technique Régionale dans ma sympathique région de Normandie, maintenant bénévole pour la Fédération qu'elle affectionne depuis tant d'années.

Je remercie ces cinq personnes que je retrouve toujours avec grand plaisir lors de nos échanges au sein de cette commission. J'ai également une pensée respectueuse et bienveillante pour tous ceux et toutes celles que nous avons contactés et qui, humblement, pour des raisons légitimes ou par craintes de ne pas être à la hauteur de nos ambitions, des leurs, ont préféré décliner l'offre que nous leur proposons tout en restant ponctuellement disponibles pour nous accompagner en cas de besoins.

J'associe également mes homologues, Présidents, Secrétaires, Responsables des autres commissions nationales ou commissions régionales enseignement formation, que nous avons commencé à rencontrer et qui, pour certains, ont eu la gentillesse de s'associer à nos travaux lors de la dernière plénière, le 3 février 2018. Je pense en particulier à Edwige BAKKAUS, Présidente de la commission nationale Juges et Arbitres, Patrick FAUDOT, Président de la commission nationale Dragon Boat, Lionel FRAISSE et Jean-Louis LEROUX pour la Commission Jeunes, Jean Christophe GONNEAUD en charge du handicap et du sport adapté, Rosine TISSERAND pour la Commission des Espaces Sites et Itinéraires de Navigation Durable.



Toute cette adéquation à venir n'est possible qu'en raison du travail et de l'implication de nos chevilles ouvrières que sont Caroline BARBAUT, Céline RECULET, en charge du service enseignement formation, et Renaud DOBY. Qu'ils sachent combien j'apprécie leurs compétences et la gentillesse avec laquelle ils accueillent mes demandes, remarques et autres incertitudes. Je sais leurs nécessaires efforts justifiés pour voir cette équipe de professionnels s'agrandir afin que l'ensemble de nos ambitions puissent voir le jour.

Pour autant, cette symbiose n'a de valeur, et ne peut être portée, sans le soutien et la croyance en notre potentiel du Président Fédéral Jean ZOUNGRANA, de son équipe et de son Directeur Technique National, Ludovic ROYÉ.

Dès le discours introductif du Président Fédéral lors de la journée du 3 février dernier, commun à toutes les plénières, nous avons ressenti ce soutien et ce portage. En effet, l'outil Pagaies Couleurs a été sans aucune contestation possible réaffirmé au cœur de notre Projet Fédéral, décrit à plusieurs reprises et à tous niveaux comme la véritable Pierre Angulaire de tout notre système. Ludovic nous a d'ailleurs ensuite rejoints pour participer à nos travaux l'après-midi. Cela n'est pas anodin.

Il est dès lors de notre devoir de répondre aux attentes qui se font jour et, en premier lieu, d'entendre la perfectibilité de la méthode « Pagaies Couleurs », de rendre possible sa nécessaire adaptabilité afin de permettre à l'avenir son utilisation à partir de tous nos supports, à destination de l'ensemble de nos publics, et en cohérence avec l'ensemble de nos disciplines.

Chacun-e doit dans un futur proche pouvoir se situer au regard des attendus techniques, sécuritaires et environnementaux mais également quant aux notions de culture sportive, propice à la bonne formation des payeurs-euses, intégrant des savoirs concernant la santé, la préparation physique, le jugement et l'arbitrage ... Il doit également être possible à toutes et tous d'accéder plus facilement à la validation de niveaux supérieurs favorisant le développement de l'ensemble de l'outil créé en 1997, revu en 2007 et dont une nouvelle rénovation doit aujourd'hui être réalisée en fonction des évolutions de nos pratiques, de nos supports et des ressentis quant à l'utilisation actuelle de cette méthode.

Sans jamais effacer donc « Pagaies Couleurs » de notre champ de vision mais en prenant de la hauteur, il est nécessaire de connaître les 3 axes qui s'inscrivent dans le projet fédéral pour la stratégie fédérale de formation.

Les voici ci-dessous réécrits :

- Disposer d'une filière de formation propre à la FFCK afin de sécuriser la filière de formation,
- Animer un système de formation garant de l'identité de la fédération : performance et pleine nature,
- Positionner la FFCK comme un acteur légitime dans la formation aux sports de pagaie.

La stratégie de formation est structurée en 4 axes thématiques qui s'inscrivent donc dans le projet fédéral comme l'explique le schéma ci-après.



- Axe 1 : Education et sports de pagaie
- Axe 2 : Formation et performance sportive
- Axe 3 : Professionnalisation des structures membres et des comités
- Axe 4 : Formation et stratégie de développement

Revenons sur les actions qui ont été menées au cours de cette année pour chacun des 4 axes et projetons-nous dans un avenir proche, celui de notre saison 2018 :

#### AXE 1 : EDUCATION ET SPORTS DE PAGAIE

Soulignons au niveau des scolaires, l'expérimentation « Planète Kayak » organisée à la base de kayak de Torcy. Celle-ci a permis aux élèves de 4 collèges de se rencontrer à travers notre activité. Un dépôt de marque permet à ce projet de pouvoir être renouvelé et étendu en concertation avec la commission Jeunes. Un déploiement de cette opération permettra l'élaboration d'un véritable partenariat souhaité avec l'Union Nationale du Sport Scolaire comme tel est déjà le cas avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré.

Des contacts ont été pris avec le ministère de l'agriculture et celui de l'enseignement supérieur pour étendre la convention ministérielle qui renforce la place du kayak à l'école. Les futurs professeurs d'EPS, actuellement étudiants en STAPS pourraient ainsi à l'avenir être mieux formés pour plus facilement appréhender notre activité auprès de leurs élèves.

Comme évoqué en préambule, au sein des clubs, des payeurs-euses ont été formés avec la méthode Pagaies Couleurs, partagée au niveau national et européen via Europaddlepass. Celle-ci permet entre autres d'adapter l'autonomie donnée aux payeurs-euses en fonction de leur niveau. Un nouveau visuel a été diffusé à travers les cartes plastifiées correspondant chacune à une « pagaie couleur » différente. Je note la satisfaction du plus grand nombre et en particulier des plus jeunes quant à l'attractivité du produit, je prends note aussi des considérations entendues çà et là quant à l'utilisation du plastique.

Comme chaque année, une rencontre des acteurs de la formation des différents pays utilisant Europaddlepass a eu lieu. Celle-ci s'est déroulée en Suède lors d'un séminaire permettant d'échanger sur de nombreux sujets dont celui des modalités d'évaluation. Je ne peux que féliciter ici Céline dont les progrès dans la langue de Shakespeare s'intensifient d'année en année au cours de ces rencontres fructueuses et nécessaires à la bonne cohésion de cet outil Européen que d'autres fédérations nous envient.



Au niveau national, des rencontres lors de séminaires de formation ou de colloque de CTRs ont permis de dresser un état des lieux et de poser un diagnostic pour faire évoluer le système Pagaies Couleurs. Des pistes ont été lancées pour renouveler les méthodes d'apprentissages, rangeant parfois dans les tiroirs des outils récents à la pertinence toutefois surévaluée (power point...). Les interactions et recherches entre stagiaires s'avèrent toujours plus formatrices que les discours magistraux. Il n'est souvent pas de meilleur apprentissage que celui que l'on se forge soi-même.

eau vive eau calme mer

**LE MÉMENTO**  
DE LA MONITRICE ET DU MONITEUR  
DE CANOË-KAYAK

Pour asseoir ces apprentissages, le Mémento de la Monitrice et du Moniteur sera prochainement réédité. Une mise à jour partielle s'avérait effectivement déjà nécessaire compte tenu de différentes évolutions réglementaires et de celles de nos propres pratiques. Une relecture active a eu lieu depuis l'automne pour nous permettre de publier un document le plus « à la page » possible.

L'adaptation des dispositifs de formation pour l'intégration des personnes handicapées sera plus encore au cœur de nos réflexions dans les mois à venir. Ce qui a été possible pour Cindy MOREAU qui finalise son Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs doit nous inciter à concrétiser de nombreuses autres passerelles de formations.

L'instauration d'un plan de féminisation de l'encadrement est en bonne voie. Nous devons être fiers de cette action et la porter plus haute.

La conception et l'expérimentation de la formation et du label « Pagaie Santé », pour la pratique qui nécessite une prescription sur ordonnance, tout comme la conception et l'expérimentation de la formation et du label « Pagaie Fit », accessible à tous, concrétisent deux ans de travail auprès du Comité « Pagaie Santé » de la FFCK.

Des échanges fructueux concernant la conception d'un diplôme fédéral de « Guide » permettent d'envisager une nouvelle reconnaissance pour certains acteurs au sein de nos clubs.

Ceux-ci devront correspondre aux besoins identifiés en compétence et en profils d'encadrement afin organiser des séances particulièrement riches culturellement et environnementalement, appréciées auprès de pratiquants sensibles à la découverte de côtes, de lacs, de fleuves et rivières parcourus depuis des décennies ou seulement récemment par les pagayeurs de notre fédération.



## AXE 2 : FORMATION ET PERFORMANCE SPORTIVE

En 2016, la FFCK a défini son « Parcours de Formation des Entraîneurs » qui s'appuie sur 3 niveaux de diplômes (Entraîneur Fédéral 1, 2 et 3). Aujourd'hui, 181 stagiaires ont été formés à au moins un module du diplôme d'Entraîneur Fédéral de niveau 1. 7 Comités Régionaux sur 13 ont d'ores et déjà accepté de se lancer dans ce dispositif. Un candidat a réussi à valider l'ensemble des modules et, par ailleurs, 30 personnes sont entrées en formation pour l'Entraîneur Fédéral de niveau 2.

Un lien entre l'Entraîneur Fédéral et le Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire et Sport est à consolider en particulier concernant les questions sur l'allègement lors de l'entrée en formation : en effet, si un allègement de formation pourrait être concédé, les modalités de certification et d'alternance devraient être intégralement conservées.

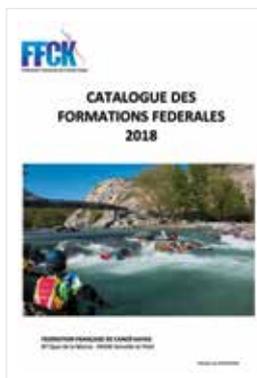
## AXE 3 : FORMATION ET STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Bien entendu, le portage des formations Equipe Technique Régionale, Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs et Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs via l'organisme de formation de la Fédération Française de Canoë Kayak a été effectué cette année encore car effectivement, depuis 1998, la FFCK dispose de son organisme de formation professionnelle.

Le prochain déplacement du siège Fédéral sur le site des jeux olympiques de Paris 2024, à Vaires-sur-Marne, doit permettre d'y implanter également l'Institut National de Formation de la FFCK. Le Bureau National Enseignement et Formation prend petit à petit la mesure de l'enjeu ici offert et devient conscient de l'intérêt de ce lieu pour développer l'organisme de formation fédéral afin d'accompagner la mise en œuvre du projet de développement de la Fédération et du projet fédéral de performance.

Dans l'attente de ce lieu, la formation des dirigeants-es reste primordiale afin d'accompagner de manière performante le développement des clubs et des comités, pour que les compétences de chacun-e s'élevèrent, que les rôles se développent et se structurent de manière complémentaire.

Aussi, cette année, le guide du dirigeant a été repaginé et diffusé auprès des Présidents de clubs. Nous sommes conscients qu'une version papier favoriserait sans doute une meilleure imprégnation de l'outil.



Le Catalogue des formations fédérales est un recueil important, chaque année renouvelé, il doit être mis à la disposition du plus grand nombre dans l'ensemble de nos structures et son accès via le site internet fédéral rappelé dès que la possibilité en est offerte.

Une prise de conscience quant à la nécessité de mettre en place des formations à distance a commencé à poindre dans nos échanges. Une solution est donc à construire dès 2018 via

le E-learning pour s'adapter aux disponibilités des bénévoles, notamment du corps arbitral et des dirigeants.

#### AXE 4 : PROFESSIONNALISATION DES STRUCTURES ET DES COMITÉS

Les parcours de vie et de formation des professionnels agissant dans les clubs et dans les structures commerciales ne sont pas étanches. Il est fréquent d'observer des parcours ayant débuté bénévolement au sein d'un club et s'orientant vers la création d'un emploi ou d'une structure commerciale. Aussi une continuité entre les formations fédérales et professionnelles doit-elle être prévue.

Ainsi est-il utile de noter ici que le renouvellement de la demande de délégation du Certificat de Qualification Professionnel Moniteur de Canoë Kayak est effectif.

Dans le même temps, un rapprochement s'opère avec l'Université de Marne-la-Vallée pour une étude sur l'emploi dans les structures fédérales et pour la structuration d'un observatoire permanent de l'emploi au sein de la FFCK, via le bilan d'activité renseigné par les structures sur Extranet.

Au cours de l'année à venir, les renforcements de passerelles entre les diplômes fédéraux et les diplômes professionnels seront recherchés, des partenariats entre Unités de Formation et de Recherche Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et structures de la FFCK sur la pluri-qualification seront développés tout comme la création de parcours de formation professionnelle adaptés aux publics qualifiés et aux Sportifs de Haut Niveau.

Le développement des différents types de professionnalisation des structures est également un sujet récurrent. En effet, les structures de la FFCK vivent une professionnalisation accrue depuis la dynamique des premiers emplois aidés de la fin des années 1990.

La moitié des clubs de la FFCK et une majorité des comités emploient au moins un salarié. Cependant, l'emploi demeure fragile : tant sa pérennité, sa pertinence au regard du projet associatif que les évolutions professionnelles proposées aux salariés sont des freins quotidiens rencontrés par les différents acteurs.

La FFCK peut accompagner les formes de professionnalisation qui apportent à son projet et à sa structuration, en s'appuyant sur les nombreuses ressources de l'accompagnement associatif existantes et en renforçant l'adéquation compétences – formations - emplois. Il sera ainsi intéressant de formaliser une stratégie de professionnalisation, déclinable sur les territoires, de mettre à disposition des outils spécifiques d'aide aux employeurs (contrats types de travail, e prestations, fiches de postes...), de renforcer l'efficacité de la mise en relation des employeurs et candidats potentiels à l'emploi.



Tout acte est acte de formation, j'y reviens. Vous vous souvenez, nous avons débuté ainsi, il y a quelques lignes, quelques pages... Il me faudra sans doute mieux structurer à l'avenir, séparer plus visiblement ce qui a été fait de ce qui reste à faire, tenter de vous être plus compréhensible, laisser ma propre marque, tracer des lignes de convergence, tendre des ponts. Je me forme. Notre Fédération et sa Commission Nationale Enseignement Formation se forment également et ce grâce à l'ensemble des acteurs déjà cités mais aussi par l'engagement de tous les payeurs-euses, de tous les dirigeants-es qui n'apparaissent qu'en filigrane au détour de ces lignes.

Alors mes remerciements à toutes celles et à tous ceux qui s'engagent dans notre activité, qui lui apportent leur sourire et le partagent, à toutes celles et à tous ceux qui au-delà de ce sourire prodiguent des conseils et cherchent à en recevoir eux-mêmes, à celles et ceux qui forment et qui se forment, qui évaluent, qui certifient ou refusent de certifier mais expliquent et justifient leur décision, à celles et ceux qui organisent, qui participent et incitent à participer, qui ont conscience qu'en se formant, en se transformant, on évolue en grandissant.

A toutes celles et tous ceux qui ont l'ambition et le courage de prendre des responsabilités mesurées, ici pour la bonne navigation du plus grand nombre. Merci.

**Samuel BONVALET**  
Président de la Commission Nationale Enseignement Formation

# RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE ESPACES, SITES, ITINÉRAIRES ET NAVIGATION DURABLE



Georges DANTIN

Depuis le début de cette nouvelle olympiade, notre commission, historiquement nommée "Patrimoine Nautique", s'appelle désormais Espaces, Sites, Itinéraires et Navigation Durable (CESIND), marquant ainsi la volonté de passer d'une position un peu statique et défensive, à un affichage de notre fédération en tant que véritable acteur de l'eau au bénéfice de nos pratiques.

Au cours de cette année d'installation de la nouvelle équipe nationale, le travail de notre commission s'est axé en premier lieu sur l'accompagnement de la mise en place du service fédéral "Espaces Sites et itinéraires" dont le plan d'action s'appuie sur le projet de développement fédéral pour la période 2017-2020 dans lequel les thématiques que nous portons ont été largement intégrées.

Nous nous sommes également attachés à réactiver notre représentation dans les instances nationales : Comité National de l'Eau, ou "régional" dans quatre Comités de Bassins et à intégrer une nouvelle, le Comité National de la Biodiversité.

Dans l'attente du recrutement d'un nouveau Conseiller Technique National référent ESIND, en vue de la réorganisation du service, décidé en début d'été 2017, diverses actions, mises en sommeil depuis 2014 ont été réactivées pour les rendre opérationnelles dès la fin 2017 et 2018 :

- mutualisation des expériences de nos représentants dans quatre comités de bassin (Adour-Garonne, Loire-Bretagne, Rhône-Méditerranée, et Seine-Normandie) ;
- définition d'un projet de gouvernance ESIND par bassins (évoqué en Conseil des Territoires), et recensement des aides des Agences de l'Eau ;
- définition du projet national Gardiens de rivière (pris en charge à temps partiel par un Conseiller Technique de Nouvelle Aquitaine, Dominique MASSICOT) ;
- reprise de la veille juridique, et mise en chantier de l'actualisation de la Doctrine Fédérale ESIND et du Mémento Juridique, avec l'appui de Jean Michel DAROLLES ;

- remise en chantier du recensement des référents ESIND dans les comités régionaux et départementaux, avec une première mise en œuvre en Rhône Alpes ;
- mise en place de pages ESIND sur le site internet FFCK ;
- 1<sup>ère</sup> réflexion sur le besoin en Système d'Information Géographique avec, à ce jour, la perspective de mutualisation avec la Commission Loisirs ;
- 1<sup>ère</sup> réflexion pour mettre en place un volet sur la Mer au sein de notre commission et sur notre représentation dans les comités de façades.
- reprise de contacts pour partenariats : Surfrider, Fédération Nationale de Pêche, Association Françaises des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB),

A noter également la présence de notre commission sur le stand environnement des Championnats du Monde à Pau.

La relance de ces actions, pour certaines dès la fin 2017, n'a pu s'effectuer que grâce au fort investissement de Thibaut DELAUNAY à nos côtés et au trop court passage de Sandra ORFAO qui n'a pas souhaité prolonger son CDI de Conseillère Technique Fédérale Nationale ESI-ND pour raison personnelle. Un grand merci à tous les deux.

La poursuite de la mise en œuvre de notre plan d'action pour 2018 dépend désormais du remplacement à ce poste de Conseiller Technique, actuellement en cours.

En guise de conclusion, je tiens à remercier tous les membres du bureau pour leur travail et leur fidélité à la CESIND depuis de très nombreuses années ; quatre d'entre eux, Rosine TISSERAND, Lucien CHAISE, Claude ROSE et Michel VENDROT ont à ce titre reçu la médaille d'or fédérale, en novembre 2017, des mains de notre président Jean ZOUNGRANA et de Bernard DUROURE (référent ESI-ND au BEX).

**Georges DANTIN**

**Président de la Commission Nationale Patrimoine Nautique**

## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE JEUNES



Jean-Louis LE ROUX

La Commission Nationale Jeunes a été mise en place le 10 Juin 2017 par Jean ZOUNGRANA.

L'ensemble des membres a mis en priorité sa structuration à travers la répartition des thématiques accompagné par Anne Laure VIARD en tant que référente du BEX et de Vincent OLLA en tant que Conseiller Technique Référent.

Sur la même période et sous l'impulsion de notre Président Fédéral, une cellule d'expertise a été mise en place auprès de la Commission Nationale. Cette cellule est pilotée par Vincent OLLA et composée de 5 Conseillers Techniques.

Sur la période Juin à Décembre 2017, nous nous sommes réunis sept fois. Cela a permis de bien définir les missions de la Commission Nationale Jeunes et, de mettre en place un état des lieux.

Voici les principaux dossiers, qui ont animé le travail de l'équipe en 2017 :

- Cerner la commande du bureau exécutif au travers du document d'orientation et de cadrage pour une animation jeune renouvelée.
- Elaboration, diffusion, relance et traitement du questionnaire « l'état des lieux de l'animation jeune dans nos territoires » et restitution des résultats de cette enquête.
- Enquête auprès des conseillers techniques au sujet de la finalité nationale jeune menée par Vincent Olla.
- Organisation de notre première plénière de commission le 18 novembre 2017 au cours de laquelle le rendu des enquêtes a été présenté et alimenté de débats constructifs.

Cette première plénière fut l'occasion :

- D'un premier contact direct avec les représentants des régions et des autres commissions nationales.
- De nous aider à orienter la suite de nos travaux entre les retours d'enquêtes, la note de cadrage du BEX et les retours directs des représentants des régions présents.

Depuis début décembre, nous travaillons comme les autres commissions sur notre projet de développement qui va jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris.

A l'occasion du colloque des conseillers techniques une commande de la commission jeune a fait l'objet de travaux visant à proposer des rencontres annuelles interrégionales finalisant chaque saison d'animation jeune. Expérimentation en 2018 et mise en œuvre en 2019.

Notre commission étant transversale, nous avons été présent aux plénières des autres commissions début février. Cela a permis un échange privilégié avec l'ensemble des acteurs.

Pour la suite, une fois finalisé et validé, notre plan de développement guidera nos actions autour :

- De la structuration du réseau territorial,
- De l'Animation Jeunes Pagaies Couleurs du niveau local au niveau national,
- De la Formation de nos jeunes, de nos cadres et de jeunes juges,
- De la valorisation de notre animation,
- La prise en compte du public de 6 à 18 ans.

#### ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION JEUNE :

Président : Jean-Louis LE ROUX, coordination de la commission, relations avec les instances, commission sportive, référent auprès des CNA océan-racing, wave ski et formation.

Secrétaire : Lionel FRAISSE, référent communication et suivi statistique, référent auprès des CNA course en ligne, polo et formation.

Ophélie DELAPLACE, membre, référente « sport scolaire » USEP/UNSS.

Mathieu HUG, membre, référent « jeunes juges », référent auprès des CNA Slalom et Descente.

Frédérique MERLE, membre, référente « sport scolaire » USEP/UNSS.

Marie VICENT, membre, référente « pratique d'éveil », référente auprès de la commission loisir.

Anne Laure VIARD, référente au BEX : Présente et informe des avancés de la commission lors des BEX.

Vincent OLLA, CT référent pour la commission jeune : lien avec les CTS, apporte son expertise, référent matériel, formation et loisir.

**Jean-Louis LEROUX**  
Président de la Commission Nationale Jeunes

## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DES JUGES ET DES ARBITRES



Edwige BAKKAUS

Le rôle de la commission nationale des juges et arbitres est d'être en soutien aux juges et arbitres de toutes les disciplines compétitives du canoë kayak.

Or le juge/arbitre (JA) est un acteur indispensable des disciplines de compétition. L'arbitre est le garant de la bonne application des lois du jeu et assure la bonne tenue des compétitions. Il veille à la sécurité et

la santé des compétiteurs sur le terrain. Rappelons que lorsqu'il exerce ses fonctions, il est investi d'une mission de service public dont il doit s'acquitter avec déontologie.

De plus, au niveau international, il représente son pays auprès des différentes instances et joue alors un rôle d'ambassadeur du canoë kayak français.

L'arbitrage est un élément essentiel du développement de toutes les disciplines du canoë kayak.

A peine élu au conseil fédéral, trois des membres de la commission nationale des juges et arbitres, Maryse VISEUR, Philippe BRETZNER et moi-même avons été sollicités pour relire tous les règlements sportifs particuliers qui étaient en cours de modification.

Beaucoup de questions ont été posées aux commissions nationales d'activité et ont suscité un certain nombre d'allers et retours pour finaliser les règlements pour 2017.

Au-delà de l'importance qualitative de ce travail, cela a été une grande découverte et très enrichissant. Cela nous a obligé à essayer de comprendre des disciplines qui ne nous étaient pas connues et d'y comprendre la place qu'y ont les juges et l'arbitrage et d'appréhender les points communs à tous les arbitres/juges de canoë kayak. Ce premier travail n'a pas été que théorique, il nous a donné envie d'aller à la rencontre des corpus arbitraux pour continuer à mieux les connaître. Nous l'avons fait tout au long de la saison sportive, notamment lors des championnats de France.

Cette première mission a grandement aidé pour sa première année de mandature, la commission nationale des juges et arbitre dans l'élaboration d'une feuille de route pour l'olympiade dont les objectifs principaux sont :

- de veiller à la promotion et à la valorisation des arbitres et juges dans leurs rôles,
- continuer à améliorer la qualité de l'arbitrage,
- aider les juges internationaux,
- aider les commissions nationales d'activité vis-à-vis de leur corpus arbitral.

Les points principaux et plus urgents pour cette feuille de route sont :

- Permettre un meilleur suivi dématérialisé et interactif de la carrière des juges (un seul logiciel et une interactivité avec les logiciels d'enregistrement des résultats des compétitions),
- Renforcer la formation des juges/arbitres :
  - Travailler en étroite collaboration avec la commission formation pour créer des outils de formation (FOAD, boîte à outils pour les formations et plus particulièrement pour le tronc commun, questionnaire en ligne inter discipline pour attirer les candidats potentiels),
  - Avoir une certaine homogénéité dans les formations notamment en mettant en place des formations de formateurs,
  - Organiser des formations communes inter disciplines (ex gestion du stress, déontologie des juges...),
  - Créer des mentors pour accompagner les nouveaux juges/arbitres (sur et en dehors des courses).

- Profiter de la rédaction du nouveau format des Pagaies Couleurs pour renforcer les dimensions «règles/arbitrage» au sein de l'item culture sportive des Pagaies Couleurs, règles du tronc commun (connaissance des règles relatives à la fédération et aux associations) et spécifiques,
- Accompagner les juges internationaux à l'international pour renforcer la place de la FFCK au sein des instances internationales (développer une véritable stratégie d'influence),
- Promouvoir une action « jeune officiel » (moins de 18 ans) pour mettre en place les conditions d'un « arbitrage des jeunes (et des moins jeunes) par les jeunes » et contribuer au renouvellement des élites du corps arbitral, tout en faisant le lien avec les jeunes officiels UNSS
- Susciter durablement des vocations chez les jeunes pour devenir arbitre en mettant en place une opération de repérage pour susciter les vocations internationales et permettre à l'arbitrage de faire sa révolution en termes de progression, d'évolution, de rénovation.

Pour élaborer cette feuille de route, la CNJA s'est réunie en format restreint en février 2017 et en commission normale en décembre 2017.

Il faut maintenant que les commissions nationales d'activité se saisissent de ce thème et accompagnent la commission nationale des juges et arbitres.

Tout ce travail de la première année n'aurait pas pu se faire sans celui effectué par la précédente commission nationale des juges et arbitres, sous l'égide de l'ancien président de la commission nationale, Emmanuel GIRARD qui est à remercier pour son implication.

Enfin pour finir, derniers remerciements à Ludovic ROYÉ, notre DTN et à Jean ZOUNGRANA, notre Président Fédéral, pour avoir accédé à une demande de la commission : désigner un CTR accompagnant la commission dans ses travaux, ce dernier étant Patrick MASSON, et, à Françoise SEILER membre du BEX référente arbitrage.

**Edwige BAKKAUS**

**Présidente de la Commission Nationale des Juges et des Arbitres**

## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE ACTIVITES DE LOISIRS



Alexandre LAMBERT

2017, 9 mois pour la commission.

Le temps de gestation pour la nouvelle commission nationale FFCK.

Cette commission a vu le jour le 18 juin dernier au siège de notre fédération en compagnie de Président fédéral pour officialiser cette création.

Accompagné de notre Vice-Présidente Caroline JEHL en Charge du Loisir au sein du BEX.

Gisèle TÉORE, Dominique BIANCHI, Didier VIVIEN, Stéphane PRADEAU, François PARIGOT et moi-même constituons l'équipe de travail de la Commission Nationale Activités de Loisirs.

### UN OBJECTIF PARTAGÉ EN PHASE AVEC L'EXÉCUTIF

Fédérer la pratique du Loisir au sein de notre fédération sur l'ensemble de notre territoire métropolitain et d'outre-mer.

Et ce, au travers de toutes les disciplines et milieux tant en Mer, Eau calme qu'en eaux vives.

## UN PREMIER BILAN ISSU DES DIFFÉRENTS TEMPS DE TRAVAIL ET PLÉNIÈRE CONSTITUTIVE

Le loisir est partout au sein de nos clubs, nos CDs, nos CRS, en pratique libre. Il interagit avec toutes les autres commissions disciplinaires et transversales telles que les commissions ESIND, Formation...

Les clubs s'en sont déjà emparés pour l'animation au sein de leur structure.

Il est également un véritable enjeu au regard du modèle économique de nos associations et de notre fédération.

Tous cela pour dire que le Loisir fédéral est un modèle qu'il faut façonner au fil des années.

Pour cela, une feuille de route a été élaborée autour de 8 axes prioritaires.

Pour 2017, il était défini une priorité : constituer un premier réseau des acteurs du loisir sur le territoire. C'est chose faite à ce jour avec pas moins de 34 référents territoriaux dont 10 régionaux qui seront le relais sur le terrain de l'animation à développer pour les années futures.

De plus, avec le concours de nos Conseillers Techniques missionnés sur la commission le cadrage des nouvelles pratiques telles que le SUP a été défini.

En projet également, une formation de Guide fédéral.

Un premier recensement des manifestations de Loisir a été effectué. Il nous reste maintenant à trouver les moyens pour valoriser les événements phares de nos territoires et pour les accompagner C'est un chantier qui devra être mené rapidement en 2018.

Concernant la communication une page facebook a été créée et doit maintenant être enrichie.

Un axe fort en 2018 doit nous permettre d'apporter de la visibilité sur le site fédéral au Loisir.

Ce ne sont que quelques thématiques parmi les travaux engagés en 2017 et 2018 s'annonce déjà riche en sujets à développer.

**Alexandre LAMBERT**

**Président de la Commission Nationale Activités de Loisirs**

## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DISCIPLINAIRE DE 1<sup>ERE</sup> INSTANCE LUTTE CONTRE LE DOPAGE



René REQUENA

Comme vous le savez, à la FFCK, il y a 2 types de Commissions : les commissions Nationales d'Activité et les Commissions dites transversales qui sont obligatoires (médical, récompense et discipline, lutte contre le dopage.....) parce qu'elles sont imposées par des dispositions Ministérielles.

Je vais vous résumer comment les Commissions d'Instance et d'Appel de lutte contre le dopage sont mises en place dans notre Fédération et le rôle qu'elles y jouent.

La Commission de Lutte contre le Dopage (C.L.C.D.) est désignée par le Conseil Fédéral sur proposition du Bureau Exécutif et chaque membre de la commission doit satisfaire une demande d'habilitation adressée à l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (A.F.L.D.) qui doit approuver chaque demande et habiliter chacun des membres, à défaut la Commission n'est pas constituée.

Cette procédure lourde et complexe a entraîné l'absence de C.L.C.D. à la F.F.C.K. durant un an puisque nous n'avons seulement l'ensemble des habilitations que le 18 décembre 2017. Le rôle de la C.L.C.D. Au sein de notre Fédération comporte 2 volets : Un rôle de Procédure et un rôle de Conseil.

### SON RÔLE DE PROCÉDURE (UN VRAI PETIT TRIBUNAL)

Tout athlète peut être contrôlé au cours d'une compétition ou d'un entraînement par un médecin de l'A.F.L.D.

Si le retour du prélèvement s'avère positif, le Président de la F.F.C.K. est saisi par l'AFLD du dossier, il nous le transmet immédiatement pour lancer une procédure.

- Une enquête sur la matérialité des faits est diligentée par une personne désignée par le Président de la FFCK (souvent un DTN Adjoint),
- La CLCD procède à toutes les auditions utiles (athlète et autres),
- La CLCD prend une décision de :
  - Classement sans suite,
  - Sanction Administrative,
  - Sanction Sportive.
- La CLCD s'assure de la publication de la Décision et de la transmission du dossier à l'AFLD,
- La CLCD doit se prononcer dans des délais très court pour effectuer les investigations entre la date de réception du dossier et la date de clôture de la procédure.

Durant l'Année 2017, l'A.F.L.D. a procédé à 48 contrôles anti dopage sur des manifestations sportives organisées par la FFCK et qui se répartissent comme suit :

- 32 contrôles en Slalom
- 7 contrôles en Course en Ligne
- 5 contrôles en Descente
- 4 contrôles en Marathon.

Il faut préciser que ces contrôles sont aléatoires et qu'ils peuvent intervenir à l'entraînement ou en compétition.

## SON RÔLE DE CONSEIL

Il me semble que c'est dans ce secteur que nous soyons défailants. J'ai pu constater que nos connaissances s'arrêtent sur les informations diffusées par les médias et nous ne disposons pas des éléments nécessaires à tous les niveaux pour expliquer à nos pratiquants les effets de la prise de certains médicaments qui figurent sur la liste diffusée par l'Agence Mondiale (AMA) comme produits dopants.

Ce qu'il faut savoir : c'est que, sans ces informations, nos athlètes en toute ignorance peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage qui s'avère positif et se voir infliger une sanction.

Tel est le cas, par exemple, de sportifs qui sont soumis à un suivi médical suite à une maladie et qui n'ont pas fait de déclaration à l'AFLD sur les médicaments qu'ils prennent. En effet, certains produits qu'ils utilisent peuvent figurer sur la liste des produits qui sont considérés comme « dopants » par l'AMA. Tels est le cas par exemple des maladies comme l'asthme, le diabète et autres...

Je constate que le sportif subit une double peine. Tout d'abord il souffre d'une maladie dont il est victime et ensuite il se voit appliquer une sanction pour « DOPAGE ».

Le second exemple est celui de l'athlète qui se blesse ou qui est enrhumé et qui prend un sirop ou une pommade (sans lire la composition), pour atténuer le mal, avant une manifestation sportive. Ce produit peut s'avérer « positif » en cas de contrôle. Il importe que les Comités Régionaux, les Comités Départementaux et les Clubs soient mieux informés sur ces risques.

Les deux Commissions de Lutte contre le Dopage (Instance et Appel) sont à la disposition des Clubs et de toutes les structures fédérales jusqu'aux Commissions Nationales d'Activité pour venir les éclairer sur le sujet. Il n'est pas nécessaire d'alourdir notre Fédération avec des Procédures sur les cas que je viens de vous citer.

Néanmoins, pour votre information, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- AMA : Agence Mondiale Antidopage,
- AFLA : Agence Française de lutte contre le dopage : sur ce site, il suffit d'écrire le nom du médicament pour lire s'il contient une substance interdite,
- FFCK : glisser dans la rubrique dopage et médicale.

**René REQUENA**

**Président de la Commission Nationale Disciplinaire 1<sup>ère</sup> instance de Lutte contre le dopage**

## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE MEDICALE



**Philippe GRIPPON**

Le bilan de la saison 2016 2017 est marquée par de profonds bouleversements.

Changement de l'équipe dirigeante, changement au niveau de la direction technique nationale.

Les missions de la commission médicale statutaire ont été confirmées par l'annexe 3 validée par le nouveau BEX et adoptée par le Conseil Fédéral.

Il s'agit :

- D'assurer l'application au sein de la FFCK des dispositions législatives et réglementaires édictées par le ministère chargé des sports dans le domaine médico-sportif,
- Organiser la surveillance de la santé des sportifs sélectionnés dans les équipes de France, de préciser les modalités de délivrance du certificat d'absence de contre-indication (CACI) à la pratique des activités sportives fédérales,
- Assurer qualitativement et quantitativement l'encadrement médical et paramédical des sportifs au cours des compétitions nationales et internationales ainsi qu'au cours de leurs stages préparatoires,
- Mettre en place la surveillance médicale réglementaire des sportifs « Espoir », de « Haut niveau » ou admis dans une structure d'entraînement du Parcours de Performance Fédéral (PPF), selon la législation en vigueur,
- De promouvoir et participer à toute action médico-sportive auprès des pratiquants et de leur encadrement dans le domaine de la performance, de la santé, de la prévention, de la sécurité de la formation et de la recherche, ainsi que de la prévention et la lutte contre le dopage,

- De faire respecter les règles professionnelles et déontologiques médicales et paramédicales en s'assurant que tous les intervenants médicaux et paramédicaux auprès des sportifs possèdent bien les qualités requises et en particulier les diplômes et assurances nécessaires à l'exercice de leur profession,
- De faire des propositions, de participer à la réflexion et de fournir un avis circonstancié en réponse à toute demande d'autres instances fédérales sur tout sujet à caractère de santé, et notamment :
  - La surveillance médicale réglementaire des sportifs,
  - La veille épidémiologique,
  - La prévention et la lutte contre dopage,
  - L'encadrement des collectifs nationaux,
  - La formation continue de l'encadrement médical et paramédical,
  - La participation aux programmes de recherche médico-sportifs,
  - Les actions de prévention d'éducation et de promotion à la santé auprès du grand public par la pratique du CK,
  - L'accessibilité des publics spécifiques et en particulier des personnes en situation de handicap (PSH),
  - De préciser les contre-indications médicales liées à la pratique des disciplines sportives pour lesquelles la FFCK a reçu délégation,
  - Les critères de sur classement,
  - Les dossiers médicaux litigieux de sportifs,
  - L'organisation et la participation à des colloques, des congrès médicaux ou médico-sportifs,
  - Les publications concernant la pratique du CK et la santé.

- D'assurer l'information des adhérents dans le domaine médico-sportif, au travers, notamment du site internet de la FFCK,
- D'élaborer un budget de fonctionnement à soumettre aux instances dirigeantes fédérales,
- De participer à l'élaboration du volet médical et santé de la convention d'objectifs du Ministère chargé des sports,
- De statuer, en s'entourant éventuellement des experts compétents, en cas de demande de recours contre un certificat médical de contre-indication à la participation aux compétitions et en particulier dans le cadre de la surveillance médicale réglementaire.
- De régler les litiges se rapportant à l'ensemble de son champ de compétence.

Nous avons pu rencontrer le Directeur Technique National le 14/12/2017 qui nous a proposé le Docteur Thomas SCALLIET comme médecin coordonnateur des équipes de France, poste resté vacant depuis le départ du Dr BOURDIN et qui nous a éclairé sur l'organisation du staff des équipes de France. Une réunion du haut niveau doit être programmée prochainement sur les aspects médicaux de la préparation des équipes.

Le Suivi Médical Réglementaire est assuré par le Dr CHANUT qui contrôle les dossiers des sportifs en liste, vus notamment sur les Pôles régionaux. Conçu initialement comme la médecine du travail du sportif, celui-ci a été allégé ainsi que le budget de la convention d'objectif correspondant. Cela concerne 173 athlètes en liste haut niveau et 213 sportifs espoirs. Un outil de suivi et de recueil des accidents ou incidents survenus sur les sportifs en liste est en place de façon sécurisée sur l'outil informatique de gestion de ces dossiers (Askamon) mais il y a peu de retour d'information sur cet outil. Pas sûr néanmoins que cela corresponde à une absence de pathologie !

Suite à la loi de simplification administrative du 26 01 2016 avec son décret d'application en mai 2016, nous avons adapté la périodicité du certificat médical qui, sous réserve qu'un QS Sport négatif soit rendu annuellement, a été prolongée à trois ans pour les pratiquants en compétition et sans limite pour les pratiquants non compétiteurs qui n'auraient pas d'arrêt de l'activité.

Dans la logique de ce texte nous avons sous réserve d'un QS Sport négatif annuel, prolongé la validité du surclassement à 3 ans.

La composition de la Commission a été précisée : [http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2017/10/Annexe-3\\_-Reglement\\_Commission\\_Medicale\\_ConseilFederal\\_14\\_10\\_2017.pdf](http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2017/10/Annexe-3_-Reglement_Commission_Medicale_ConseilFederal_14_10_2017.pdf)

En ce qui concerne la représentation régionale, sur les 13 régions métropolitaines il reste 5 régions non pourvues Centre Val de Loire, Corse, Grand Est, Hauts de France, Normandie, Pays de la Loire. Sur les TOM et les DOM, la représentation est plus erratique.

Santé et sport sont des enjeux majeurs pour notre fédération. Nos licenciés sont loin d'être tous des compétiteurs et nous sommes nombreux à pratiquer le « loisir » parce que nous savons qu'au-delà du jeu avec les éléments de la nature, au-delà de la pratique sociale en groupe, c'est notre santé que nous améliorons.

Le Canoë-Kayak est reconnu notamment à travers le « medicosport santé » (<http://cnosf.franceolympique.com/cnosf/fichiers/File/Medical/Medicosport/medicosport-version-internet-v2.pdf>) comme une discipline « sport santé ».

La création du Comité Pagaie Santé en 2018 ouverte à tous les acteurs de terrain, succédant au comité Sport Santé créé en 2014, doit permettre d'ouvrir encore un peu plus le champ des pratiques. Celle-ci ne se limite pas aux « Dragon's Ladies » qui sont pourtant une formidable vitrine pour notre activité, mais doit prendre en compte tous les volets de la prévention et des traitements, notamment celle des maladies de surcharge liés à la sédentarité avec comme corollaire les maladies cardiovasculaires. Notre activité, parce qu'elle se pratique en milieu nautique (avec une partie de notre poids effacée par la poussée d'Archimède), parce qu'elle sollicite les membres supérieurs (et limite la charge sur les membres inférieurs déjà souvent siège de lésions) est une activité idéale pour les sujets en surpoids.

Il nous faudra savoir mieux accueillir ce type de public dans les années à venir compte tenu de l'épidémie que représente l'obésité pour les générations à venir.

Ce thème fut largement développé pendant le colloque médicosportif lors des championnats du monde à Pau en 2017, et nous sommes dans l'attente du développement du site internet de la fédération pour vous mettre en ligne les communications.

L'organisation des plénières début février 2018, a permis de faire l'état des lieux au sein des régions représentées même si tous n'ont pas pu se rendre en banlieue Parisienne. Il ne nous a pas été possible de nous déplacer au sein de chaque commission comme nous le faisons lors des plénières précédentes (dans la logique de transversalité de notre commission) compte tenu du planning serré de chacun mais de nombreux contacts ont pu être établis. Nous avons validé la candidature du Dr SCALLIET comme médecin coordonnateur du haut niveau. Le bureau a pu être renforcé par la nomination de deux médecins féminins les Docteurs VERZAT-PAOLETTI Catherine et SURANYI Gisèle. Nous sommes donc pour cette olympiade en conformité avec notre règlement intérieur.

Veiller à la santé de tous nos pratiquants dans toute la diversité de nos pratiques, au service de chacun telle est notre passionnante mission.

**Philippe GRIPPON**  
**Président de la Commission Nationale Médicale**





Daniel KOEHLIN

2017 : première année de l'olympiade « TOKYO » avant Paris 2024 : première année de reprise de ma vie exclusive de médecin fédéral national après plus de 3 ans passés aussi à l'exécutif fédéral.

Mon action se mène dans le cadre de la politique fédérale votée par l'assemblée générale de la FFCK que j'ai donc acceptée en me présentant (et en étant élu) au conseil fédéral où

je siége depuis tant d'années (le plus ancien membre ...).

Le rôle du Médecin fédéral national est bien précisé dans l'annexe 3 du règlement intérieur de la FFCK et c'est donc à partir de ce document que je présente mon rapport de MFN pour cette année 2017.

#### *RI-A3-2.1.5.2 : le médecin fédéral national*

« Il.elle assure le lien nécessaire entre la Commission Médicale Nationale, le Bureau Exécutif et le Conseil Fédéral de la FFCK. Il.elle représente la Fédération, sur les sujets relatifs à la santé des sportifs au sein des différentes instances médicales nationales, internationales ou olympiques (CNOSF, UNMF5, CPSF etc.) »

Comme précisé ci dessus j'ai donc assisté à tous les conseils fédéraux de cette année (28 janvier, 18 mars, 20 mai, 14 octobre) en informant et essayant de conseiller les élus de la FFCK sur les questions médico-sportives et de santé de nos licenciés.

Je donnerai ainsi grâce à mes contacts réguliers avec le « monde fédéral », quelques informations, réflexions susceptibles d'intéresser à la fois les pratiquants, les clubs, les élus, les cadres techniques mais aussi les thérapeutes côtoyant nos sportifs :

- comme chacun sait le Certificat de non contre indication (CMNCI) à la pratique sportive est devenu de part la loi le Certificat d'absence de contre indication (CACI) à la pratique du sport.
- Ce CACI rédigé par un médecin concerne à la fois la pratique en loisirs et/ou en compétition
- Selon le cas la durée de validité du CACI est variable (documents disponibles sur le site fédéral):
  - en cas de pratique en loisir le CACI initial est valable tant que l'autoquestionnaire Q-SPORT (questionnaire santé sport) annuel ne contient que des réponses négatives
  - en cas de pratique en compétition le CACI doit être renouvelé tous les trois ans si les deux auto-questionnaires annuels Q-SPORT intercalaires n'ont aussi que des réponses négatives (en cas d'au moins une réponse positive : nécessité de CACI médical).
- Le Comité Pagaie Santé créé en 2014 a été confirmé par l'équipe dirigeante actuelle ainsi que le conseil fédéral à l'unanimité le 18 mars 2017. A la lecture de ces lignes, la composition du bureau devrait être officielle avec à sa tête Gilbert PERES. Il me semble utile de préciser que ce CPS travaille bien sûr avec des médecins fédéraux mais n'est pas une annexe de la commission médicale : il s'agit d'un engagement politique fédéral dans le cadre de la politique du sport-santé national (voir annexe 2 : A2 -3.7).

C'est dans ce cadre que représentant de la FFCK, je me suis aussi impliqué dans l'opération « sentez vous sport » organisée annuellement par le CNOSF dans le cadre de la semaine européenne du sport (E'WHOS).

La création d'une « commission des activités de loisirs » (avec à sa tête Alexandre LAMBERT) dont le but est l'amélioration de la prise en charge des licenciés « loisirs » ne pourra que stimuler le CPS et la commission médicale afin que le maximum de sportifs puisse pratiquer le plus longtemps possible en pleine santé les activités des sports de pagaie

Il en est de même pour la création d'une « commission nationale Jeunes » (avec à sa tête Jean-Louis LEROUX) pour lesquels, l'activité physique et sportive est gage de bien être et de bonne santé mais chez lesquels, leur organisme en pleine croissance doit retenir notre attention.

Les championnats du monde de PAU : ceux ci en dehors du succès évident sur le plan purement sportif, ont permis l'organisation d'un colloque médico-sportif dont le succès fut tout aussi notoire grâce à l'intervention d'orateurs de « haut niveau ».

Ceux ci furent, je crois, très satisfaits d'avoir pu démontrer l'intérêt de pratiquer une activité physique et sportive régulière et les sports de pagaie en particulier de part leur aspect varié : de multiples disciplines, de multiples milieux, la pratique individuelle ou en équipage ou en équipes. Merci aux organisateurs de nous avoir aidés et en particulier le Dr Philippe LAGEYRE qui fut incontournable.

La politique fédérale de formation est un point fondamental pour notre fédération (gage entre autres, de pratique sécuritaire au sein de nos clubs). Il est important de signaler que les marques « pagaie santé » et « pagaie fit » sont déposées et que des modules de formation spécifiques sont en cours : la prévention primaire, secondaire, tertiaire (voir quaternaire...) sera donc possible chez nos licenciés bien portants mais aussi parfois devenus patients... Nous constatons d'ailleurs dans ce domaine le développement croissant du « Dragon-Ladies » qui ne fait que croître et embellir depuis des années .

Les modalités de surclassement ont été simplifiées avec l'aval des médecins fédéraux ; mais ceux ci rappellent la nécessité encore plus impérieuse de la qualité de l'acte médical au cours duquel est rédigé ce certificat de surclassement.

Il en est de même pour la « surveillance médicale réglementaire » pour nos athlètes inscrits en liste de haut niveau : la qualité doit prendre le pas sur la quantité d'exams qui ne semblait pas plus efficace.

L'obtention de la délégation octroyée à la FFCK pour de nouvelles disciplines : le raft et surtout le handi-kayak et le Paracanoë impose à nous médecins, une attention toute particulière pour ces disciplines que nous connaissons peu.

L'existence cette année d'un contrôle anti-dopage positif à l'insuline (après plusieurs années de CAD totalement négatifs), nous a rappelé que la vigilance de tous ne doit en aucun cas se relâcher.

Dans le cas présent l'absence d'autorisation à usage thérapeutique (AUT) était le seul grief retenu excluant une attitude confirmée de conduite dopante.

La rénovation du site fédéral avec la création de la cellule numérique régulièrement évoquée et j'espère, bientôt réalisée, devrait permettre aux médecins de la FFCK de pouvoir informer et communiquer avec nos pratiquants, nos cadres, nos élus pour des sujets de santé, médico-sportifs mais peut être aussi environnementaux, de sécurité tant notre commission médicale statutaire a une activité « transversale ».

Présence en tant que représentant du conseil fédéral aux Championnats de France Elite de Slalom à Pau du 2 au 6 mai 2017.

Présence aux championnats de France de Slalom à l'Argentière-la-Bessé du 9 au 15 juillet 2017.

Présence à titre personnel aux championnats de France d'Océan Racing à Cherbourg-Tourlaville du 24 au 26 août 2017.

Présence aux championnats du monde de Pau en tant que membre du conseil fédéral, membre de l'AIFCK et orateur au Colloque médico-sportif.

Je considère ce déplacement comme exceptionnel tant les nombreux contacts établis au cours de ces événements sont indispensables pour le rayonnement de la FFCK vis à vis des institutions locales territoriales nationales et internationales.

Je n'oublierai pas enfin les contacts privilégiés que j'ai régulièrement avec l'amicale des internationaux français de Canoë-Kayak (AIFCK) : que la FFCK soit remerciée pour le soutien accordé et en particulier par la mise à disposition d'Hélène BOURDON du siège fédéral et d'un stand mémorable octroyé à Pau.

#### *A3-2.2.2 : composition du bureau (de la commission médicale)*

« Ce bureau sera composé de six médecins en veillant à la présence d'au moins 2 personnes de chaque genre dont au moins le président de la commission médicale nationale, le médecin fédéral national. Sa composition sur proposition du président de la commission médicale est validée par le bureau exécutif en début d'olympiade ou lors de modifications »

Aussi dans ce cadre, ai-je participé aux bureaux médicaux (Les 26 janvier, 17 mars, 9 juin, 8 septembre, 8 décembre). En compagnie de Philippe GRIPPON, Gilbert PERES et surtout d'Emmanuel GIRARD (Secrétaire Général de la FFCK, notre représentant au BEX que je remercie tout particulièrement pour sa disponibilité et son aide constructive) de Bertrand DAILLE et d'Hélène BOURDON. Ces bureaux sont consacrés à la gestion des affaires médicosportives courantes, aux contacts avec les cadres techniques responsables des équipes de France ainsi qu'avec le médecin chargé de la surveillance réglementaire (le Dr Charles CHANUT), les relations avec les autres commissions fédérales.

Cette année fut particulièrement marquée par l'actualisation de l'annexe 3 du RI de la FFCK (règlement médical), la création du CPS dans l'annexe 2 de ce même RI FFCK, l'actualisation de l'annexe 10 consacrée aux titres fédéraux, les nouvelles modalités de surclassement).

Présence à la plénière de la commission de prévention et lutte contre le dopage en présence des membres des deux commissions sous la direction de leurs deux présidents (René REQUENA et Gilette TREGARO) : transmission des actualités annuelles de la liste des produits dopants de l'AFLD et de l'AMA, informations médicales avec l'aide des Dr Roland ICHE et Gilbert PERES.

Présence aussi en tant que médecin professionnel de santé membre du bureau, au sein des comités « pagaie-santé » des 26 janvier, 13 mars, 9 juin, 15 septembre et 8 décembre. La collaboration régulière avec le service formation du siège fédéral et en particulier avec Céline RECULET, se concrétisera par la future présence d'éducateurs spécialisés dans nos structures dont certaines pourront être labellisées « pagaie-fit » ou « pagaie-santé ».

A la lecture de ces lignes entretien avec le DTN, Ludovic ROYÉ, et le Président de la commission médicale, Philippe GRIPPON, (le 12 janvier 2018) qui a permis de faire le point sur la présence médicale et paramédicale au sein des équipes de France, la place et le programme d'actions de la commission médicale au sein de la FFCK dans le cadre de l'obtention des JO et JP à PARIS en 2024.

En conclusion, comme il est précisé dans la ligne ci dessus, l'objectif 2024 est devenu incontournable dans toute réflexion portant sur l'animation sportive dans notre pays pour les prochaines années.

Cependant en dehors de la politique d'obtention de médailles d'or à la place de médailles d'argent (ce qui concerne l'animation sportive et la prise en charge du haut niveau) il a bien été précisé (et en particulier par Tony ESTANGUET directeur de « PARIS 2024 ») qu'il fallait profiter de cet événement pour qu'il y ait de plus en plus de sportifs pratiquants en transformant donc la France d'une « nation de sportifs » à une « nation sportive » !

Le corps de santé a donc tout son rôle à jouer à la FFCK sur le terrain local club, départements et régions) mais aussi au niveau de ses structures nationales, afin que cette pratique des sports de pagaie s'effectue dans les meilleures conditions.

**Daniel KOEHLIN**  
**Médecin Fédéral National FFCK**





Gilbert PERES

Le CPS a pour objectif principal de mettre les disciplines de pagaie à la disposition des publics à risque ou porteurs de maladies chroniques pour lesquels l'activité physique (AP) est un élément majeur de prévention.

Deux niveaux ont été définis : le pagaie fit « forme bien-être », à visée de loisir en promotion de la santé (campagnes pour la population générale) ou en prévention primaire (agir sur les facteurs de risque avant que la maladie n'apparaisse), et le pagaie santé « sport-santé » à visée thérapeutique non-médicamenteuse, préventions secondaire (en début de maladie) et tertiaire (prévenir la récurrence et les complications), les sports de pagaie ne pouvant s'insérer dans la prévention quaternaire.

Les membres du CPS (6, conformément aux règlements FFCK) sont à parité non-médecins et médecins et femmes /hommes, complétés de représentant du Bureau exécutif (BEX), de la Direction Technique nationale (DTN) et d'experts.

Le CPS s'est réuni au siège de la FFCK en moyenne tous les deux mois (26 janvier, 17 mars, 9 juin, 15 septembre et 8 décembre) : le compte rendu (CR) a été à chaque fois validé par le BEX.

Il est rappelé qu'il s'agit d'un « Comité » ; il a vocation d'être transversal vers d'autres Commissions Fédérales notamment celles de Dragon Boat, de Loisirs, Jeunes et d'Enseignement Formation.

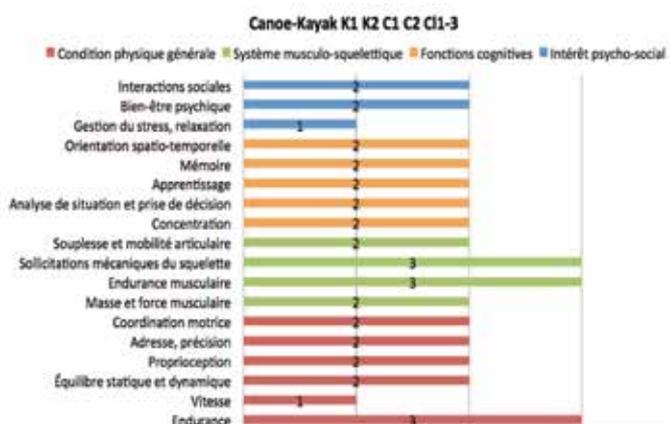
Ses principales activités, points examinés selon l'ordre du jour, ont été :

- Dépôt des marques « Pagaie Santé » et « Pagaie Fit »,
- Répertoire des sites d'accueil fédéraux des publics concernés par le pagaie santé
- Demande de création d'un espace « pagaie-santé » sur le site de la FFCK, avec liste de documents à y faire figurer, existants ou à créer (assurance, quiz, gestes d'échauffements et étirements..., gestes d'urgence, vidéos de gestes pratiques, éléments d'alimentation, jeux, coin photos...) ; l'objectif est d'inciter les nouveaux pratiquants à prendre une licence canoë plus, famille..., s'il n'est pas envisagé de créer des cartes spécifiques pagaie fit (forme/bien-être) ou pagaie santé
- Après la publication du Décret d'Application « sport santé » du 30 décembre 2016 (pris sur l'amendement 144 de la loi de santé du 26 janvier 2016) et l'instruction du 3 mars 2017, étude des retombées sur le « pagaie santé » :
  - projet de création de maquettes de formations complémentaires des éducateurs fédéraux en pagaie-fit et pagaie-santé
  - modalités de référencement, certification et labellisation des clubs « pagaie-fit » et « pagaie-santé ». Il est envisagé d'en fixer les contours, voire de rédiger une « charte du club pagaie couleur sport-santé ».

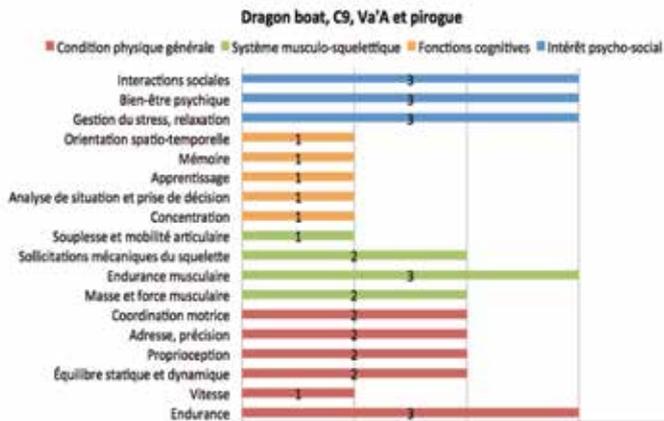
- Incitation à la création de Comités pagaie santé régionaux (CPSR) par les comités régionaux de Canoë Kayak (CRCK)
- Accompagnement pour la participation à des événements tels la semaine « sentez vous sport »
- Mise à jour, importante du MédicoSportSanté (paru le 27 avril 2017, 2<sup>ème</sup> éd. présentée au CNOSF) à la demande de la Commission Médicale (Dr Alain CALMAT) du CNOSF
- Révision et validation des fiches « Vidal du sport santé », tirées du MédicoSportSanté, destinées aux médecins traitants prescripteurs d'activités physiques ou sportives adaptées (APSA).

La révision du MédicoSport Santé, téléchargeable à l'adresse : <http://franceolympique.com/files/File/actions/sante/outils/MEDICOSPORT-SANTE.pdf> a permis de bien faire le point sur :

- les indications : pour quelles pathologies et quelles personnes ou patients et à quel moment dans leur parcours de santé ou de soins à partir du référencement des composantes des principales disciplines : elles sont présentées ci-dessous, tirées du document du CNOSF ;
- les contre-indications, précautions et mesures de sécurité, bien développées, afin d'apporter des informations claires et de rassurer les prescripteurs de pagaie-santé, médecins responsables de la mise à l'APSA de leurs patients pour répondre à leurs besoins de santé et à leurs attentes de plaisirs.



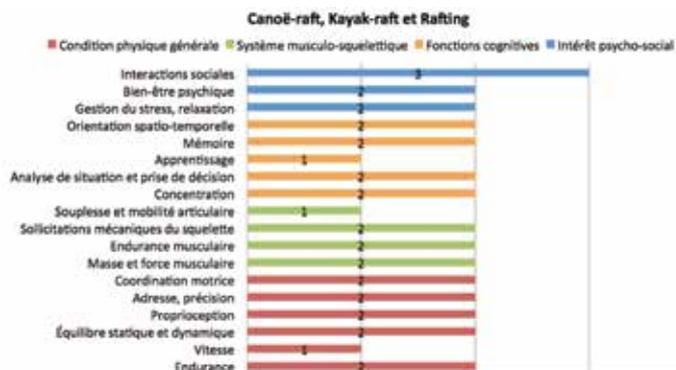
Le graphique ci-dessus correspond aux bénéfices potentiels des disciplines de canoë et de kayak K1, K2, C1 et C2 (1 ou 2 passagers) en eau plate ou rivière de classe 1 à 3 (tiré du MédicoSport Santé, CM CNOSF Ed, 27 avril 2017).



Le graphique ci-dessus correspond aux bénéfices potentiels des disciplines dragon boat, C9, Va'a ou pirogue (comportant de 6 à 20 équipiers, ce qui implique coordination et aide mutuelle, effet de groupe très stimulant en milieu clos - le bateau). (MédicoSport Santé, CM CNOSF Ed, 27 avril 2017)

Il s'agit d'une pratique à intensité élevée avec de nombreux changements de direction sollicitant fortement l'équilibre et la coordination et favorisant le lien social.

La réussite implique d'être très attentif, de prendre les informations pertinentes, de les analyser et de réagir très vite. (Tiré du MédicoSport Santé, CM CNOSF Ed, 27 avril 2017)



Le graphique ci-dessus correspond aux bénéfices potentiels du rafting (petit groupe de pratiquants sur diverses embarcations, face à un torrent). (tiré du MédicoSport Santé, CM CNOSF Ed, 27 avril 2017)



Le graphique ci-dessus correspond aux bénéfices potentiels du kayak-ball (jeu de ballon par équipes ; il se différencie du kayak polo -objectif de compétition—parce que surtout pratique très ludique, pour naviguer à la recherche d'un ballon ou d'une balle permettant dans le jeu, l'oubli de ses problèmes personnels).

Aussi l'intérêt des disciplines de pagaie santé, dans le cadre d'une pratique physique et sportive adaptée aux différents niveaux de prévention, est bien démontrée, faisons en sorte qu'elles soient maintenant conseillées, mieux, prescrites, de façon bien explicite par un corps médical mieux informé de l'importance d'une pratique en club FFCK doté d'éducateurs sportifs compétents en pagaie fit ou pagaie santé.

**Gilbert PERES**  
Président du Comité Pagaie Santé





© IFFK / MATHIEU PECHÉ - J. BARRÉ - L. CHAMBERLAIN



# CHAMPIONS DU MONDE

**GAUTHIER KLAUSS ET MATHIEU PECHE - GLOBEY EPINAL ST NABORD - CANOE BIPLACE HOMME SLALOM MARGAUX HENRY ET YVES PRIGENT - LA ROCHE DERRIEN CANOE KAYAK - CESSON RENNES CANOE KAYAK - CANOE BIPLACE MIXTE SLALOM CLAIRE BREN - CANOE KAYAK VIVONNE LES PAGAYOUS - KAYAK MONOPLACE DAME DESCENTE QUENTIN DAZEUR ET STEPHANE SANTAMARIA - STRASBOURG EAUX VIVES - GALD PORT SAINTE FOY - CANOE BIPLACE HOMME DESCENTE CLAIRE HAAB - AS GERARDMER CANOE KAYAK - CANOE MONOPLACE DAME DESCENTE**



## ILS SONT MEDAILLES D'ARGENT

**BORIS NEVEU - ALCK BAGNÈRE SDE BIGORRE - KAYAK HOMME SLALOM EXTREME MANON HOSTENS - ALP GNP PERIGEX - KAYAK MONOPLACE DAME DESCENTE TONY DEBRAY ET LOUIS LAPOINTE - KAYAK CLUB PONT REAN - AS GERARDMER CANOEKAYAK - CANOE BIPLACE HOMME DESCENTE MANDON DURAND ET CINDY COAT - CK DORMANS EAUX LIBRES - CANOE KAYAK CLUB VALLEE DU DROPT - CANOE BIPLACE DAME**

## ET DE BRONZE

**GAETAN GUYONNET - MOISSAC CANOE KAYAK - KAYAK HOMME DESCENTE DAMIEN MAREAU ET PIERRE TROUBADY - ALP GNP PERIGEX - CANOE BIPLACE HOMME DESCENTE**



# La Fédération Française de Canoë-Kayak remercie ses partenaires

## PARTENAIRE INSTITUTIONNEL



## PARTENAIRE OFFICIEL



## PARTENAIRE MAJEUR ET ASSUREUR



assureur militant

**FFCK**  
Fédération Française de Canoë-Kayak



# CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CANOË-KAYAK **SLALOM** ELITE

**27 AU 29 AVRIL 2018**  
LA SEU D'URGELL

**02 AU 04 MAI 2018**  
STADE D'EAUX VIVES PAU

[WWW.FFCK.ORG](http://WWW.FFCK.ORG)    